

Bodleian Libraries

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks

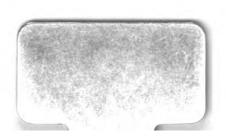


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





Vet Fr 1 2 354







LA VIE

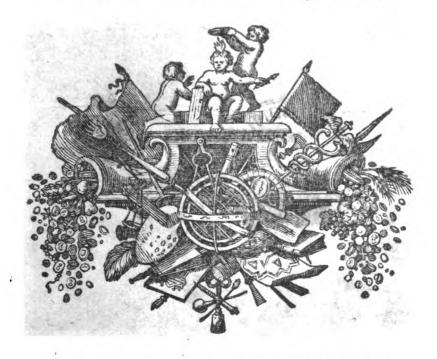
D E

MONSIEUR L'ABBÉ

DE CHOISY

DE

L'ACADÉMIE FRANÇOISE.



A LAUSANNE & à GENEVE,

Chez MARC-MICHEL BOUSQUET & COMPAGNIE.

MDCCXLII.



Accept



PREFACE

DE

L'EDITEUR.

Jamais Ouvrage a été donné au Public, sans la participation de l'Auteur, jose avancer que c'est la Vie de Monsieur l'Abbé De Choisy, & que l'Ecrivain de cette Histoire m'est entièrement inconnu. Quand je dirai de quelle manière cet Ecrit est venu jusqu'à moi, on prendra peut-être pour une siction ce qui est vrai à la lettre. Quoiqu'il en soit, je ne puis me dispenser d'en instruire

le Lecteur, afin qu'il puisse mieux juger de la nature du Livre que

je lui présente.

ETANT allé voir, l'Automne dernière, un de mes Amis à la Campagne, il me dit, dans une conversation sur la Littérature, qu'il lui étoit tombé depuis peu entre les mains, un Manuscrit, dont l'écriture étoit si mauvaise, qu'il n'en avoit pû lire deux lignes de suite; & me conta par quelle avanture il possedoit ce Manuscrit.

Un Gentil-homme s'étoit égaré quelques mois auparavant, dans un Bois, où la nuit le surprit inopinément. Après avoir long-tems marché, il apperçut enfin, à la faveur de la Lune, le Château de mon Ami, où il n'eut pas de peine à se rendre. Celui-ci le reçut avec sa politesse ordinaire, & tâcha de lui



lui faire oublier la fatigue qu'il avoit essuyée avant que d'arriver. Ce Gentil-homme pressé de continuer sa route, partit le lendemain matin. Ce jour-là même, les Domestiques de mon Ami, lui dirent, qu'ils avoient trouvé un Livre écrit à la main, dans la chambre que ce Gentil-homme avoit occupée. Il se fit apporter ce Manuscrit, où il lut d'abord ce Titre, en assez bons caractères: La Vie de Mr. l'Abbé de Choisy, &c.; mais il lui fut impossible d'aller plus loin, tant cet Ouvrage avoit été écrit à la hâte.

LUI ayant témoigné quelque désir de le voir, il me le montra, es même m'en sit présent. Ce ne suit qu'après un tems considérable que je vins à bout de le déchiffrer; car il étoit désiguré par un grand nom-

nombre de ratures & de transpo-

sitions.

JE le trouvai assez curieux, pour croire qu'il feroit plaisir au Public. Favouë cependant qu'il sy est glisse quelques fautes. est dit, par exemple, dans le prémier Livre*, que les frères de Monsieur l'Abbé de Choisy le firent émanciper, afin de n'avoir pas un Tuteur incommode, avec lequel il cût fallu discuter toutes les affaires de la maison, dans le partage des biens maternels. Si l'Auteur étoit furisconsulte, il sauroit que la présence du Tuteur est absolument nécessaire, pour faire le partage d'un Mineur, quoiqu'émancipé.

Tout à la fin du dernier Livre, on avance que la Comtesse des Barres (c'est-a-dire, Monsieur l'Abbé

* Page 15.

DE L'EDITEUR. VII

! Abbé de Choisy) n'avoit que vingt trois ans, quand Roselie fut mariée. Un peu plus d'attention auroit fait appercevoir cette erreur. L'Abbé de Choisy vint au monde le seize d'Août 1644. E, de l'aveu de l'Auteur, Monsieur le Dauphin, né le prémier de Novembre 1661. avoit environ douze ans, quand l'Abbé de Choisy reçut de Monsieur de Montauzier, Gouverneur de ce Prince, la reprimende † qui l'engagea à se retirer à Bourges, où il prit le nom de la Comtesse des Barres. Or, ce ne fut qu'après avoir long-tems porté ce nom, qu'il maria Roselie, dont il avoit eû un enfant. D'où il résulte qu'il étoit au moins âgé de trente ans, lorsque du Rosan épousa cette Comédienne. Je n'insiste pas davantage, parce que cette † † Page 22.

VIII PREFACE

faute, de même que la prémière, se trouve dans l'Histoire de la Comtesse des Barres. Il me semble cependant que l'Auteur de la Vie de Monsieur l'Abbé de Choisy auroit dû les rectisier. A l'égard de la dernière, je ne doute point que ce ne soit une faute d'impression dans l'Histoire de la Comtesse des Barres, Es qu'il n'y faille lire trente-trois ans, au lieu de vingt-trois ans.

J'AI crû appercevoir une contradiction entre deux passages. Vers le milieu du second Livre, Monsieur l'Abbe de Dangeau est traité d'Homme illustre par ses mœurs, et dans le troisième, on lui attribue une conformité d'inclinations avec l'Abbé de Choisy, dont les mœurs, assurément, n'étoient pas sans reproche. Peut-être par cette conformité d'inclinations, l'Auteur a-t-il

a-t-il voulu entendre une conformité d'esprit, de gout, d'humeur, &c. En quoi je craindrois meme qu'il

ne se fût trompé.

DANS le prémier Livre, on représente l'Abbé de Choisy, comme né pour aimer des Comédiennes; il ne paroît pas cependant, par sa Vie, qu'il en ait aimé plus d'une. Oserai-je dire ce que je pense de cet Ouvrage? Je crois que l'Auteur na pas parle de toutes les actions de son Héros qui méritoient d'etre rapportées. Ce n'est pas qu'il ait dépendu de lui, d'acquerir de plus grandes lumières sur Monsieur l'Abbé de Choisy. Il est aisé de voir qu'il n'a rien épargné, pour traiter son sujet à fond. S'il a profité habilement des Mémoires de l'Abbé de Choisy, & de l'Histoire de la Comtesse des Barres, il na pas

crû que ces Sources abondantes fussent des secours suffisans pour réussir. Il a tiré de quelques Livres, que bien des personnes ne s'aviseront pas de consulter pour cela, une assez grande quantité de traits agréables, qui, en embellissant son Ouvrage, caracterisent son Héros, & prouvent l'exactitude de ses recherches,

J'ESPERE que ce Livre fera d'autant plus de plaisir, qu'il nous présente la clé de l'Histoire de la Comtesse des Barres, qu'on lit communément, sans l'entendre, & sans simaginer qu'elle contienne des par. ticularités curieuses sur Monsieur l'Abbé de Choisy. Moi-même javouë que je ne l'avois pas comprise d'abord. Je puis dire, que l'ayant relue, après la vie de Mr, l'Abbé de Choisy, elle m'a donné

une

DE L'EDITEUR. XI

une satisfaction que je n'avois pas goûtée auparavant. Quoique le stile de la Comtesse des Barres soit un peu négligé, il est impossible d'écrire avec plus de seu, & de mieux peindre les objets. Ils sont tellement sous les yeux du Lecteur, qu'il croit les appercevoir. Depuis l'etrone lui-même eût fait une peinture plus naturelle & plus vive.

AVANT que de finir cette Préface, je prie l'Auteur de me pardonner deux choses. La prémière,
de publier son Ouvrage sans son
consentement. La seconde d'avoir
rendu un peu plus transparent le
voile, dont il a couvert plusieurs
actions de son Héros. C'est avec
raison qu'il se flatte, dans son
Exorde, d'avoir tiré le rideau sur
quel-

quelques avantures de Monsieur l'Abbé de Choisy; & en rendant compte de l'Histoire de la Comtesse des Barres, d'avoir mis en œuvre ces Fragmens (de la Vie de Monsieur de Choisy) d'une manière, qui, en le caractérisant, ne donne aucune atteinte à la pudeur & aux bonnes mœurs.

JE ne sais si le voile dont il a couvert la turpitude des actions dont il parle, n'étoit pas trop épais. Quoiqu'il en soit, jai crû faire plaisir au Lecteur de le rendre plus délié. Encore une fois, jen demande pardon à l'Auteur, qui ma paru d'une vertu rigide, & qui, je crois, a été tenté plusieurs fois, dans la composition de son Ouvrage, de supprimer l'Histoire de la Comtesse des Barres.

DE L'EDITEUR. XIII

SES réflexions sont courtes, mais telles qu'on les demande d'un Historien qui doit inspirer de l'amour pour la vertu, & de l'horreur pour le vice. Je crains d'avoir péché moi-même contre cette maxime, dans les traits que j'ai ajoûtés à ce Livre. Fôse dire cependant, que, dans toutes les licences que j'ai prises, je n'ai jamais perdu de vuë les loix de la bienséance. ,, Il est conss, tant, dit un célèbre Auteur (1), " que les hommes sont convenus, , que la même chose étant expri-"mée par de certains termes, elle "ne blesseroit pas la pudeur, &, "qu'étant exprimée par d'autres, " elle la blesseroit. Dans toutes les "Langues policées, il y a de certains "termes que l'usage a voulu qui , fussent

(1) Monsieur Arnauld, dans sa Lettre à Perrault, sur la Dixième Satire de Despréaux.

XIV PREFACÉ

"fussent regardés comme deshonné-"tes, & dont on ne pourroit fe " servir, sans blesser la pudeur; "E il y en a d'autres qui signifiant " la même chose, ou les mêmes ac-"tions, mais d'une manière moins "grossière, & pour ainsi dire plus "voilée, ne sont point censez des-"honnêtes. Et il falloit bien que s, cela fut ainsi. Car s si certaines "choses qui font rougir, quand on "les exprime trop grossièrement, "ne pouvoient être signifiées par " d'autres termes, dont la pudeur "n'est point offensée; il y a de cer-" tains vices dont on n'auroit point "pû parler, quelque nécessité qu'on " en eut, pour en donner de l'hor-"reur, & pour les faire éviter. "Personne, dit Ciceron, ne se bles-" soit d'entendre dire: Virginem "me quondam invitam, is per » VIM

DE L'EDITEUR.

s, vim violat. Au lieu que, si on s, se sût servi d'un autre mot, que s, Ciceron laisse sousentendre, & s, qu'il n'a eû garde d'écrire, nes, mo, dit-il, tulisset, personne

" ne l'auroit pû souffrir. "

Si l'on trouve que je me suis quelquefois écarté de ces loix, je répondrai que l'Auteur lui-même m'en a fourni l'occasion, quoiqu'innocemment. Un Critique a reproché à Monsieur Arnauld, qu'en s'exprimant, comme il a fait, il a donné lieu de chercher le mot, que Cicéron a sousentendu. De même, l'Auteur de l'Ouvrage, qu'on va lire; en parlant de l'Histoire de la Comtesses des Barres, ainsi que son sujet l'exigeoit, m'a enzagé à reli= re cette petite Histoire, & à mettre à profit quelques traits, que, par une délicatesse trop scrupuleuse, il avoit jugé à propos de suppriXVI PREFACE &c.

mer. Mais je ne crois pas que dans ce Livre, on apperçoive rien, qui approche de la licence de quelques Ecrivains Modernes, dont les productions pernicieuses ne semblent voir la lumière, que pour insulter à la vertu, & faire rougir la pudeur. Il y a, d'ailleurs, bien de la difference entre la nature de l'Histoire, dont on ne peut bannir certains traits, sans pécher contre les loix que prescrit ce genre de Littérature; & la nature du Roman, où l'on a la liberté de ne dire précisement que ce que l'on veut. Je ne dis rien de l'impartialité, qui règne dans cet Ouvrage. Un Lecteur éclairé la sentira aisément. Les Historiens sont ordinairement les Panégyristes de ceux, dont ils écrivent la Vie. Peut-être trouvera-t-on, que l'Auteur est tombé quelquefois dans un défaut opposé. LA



LA VIE

D E

MONSIEUR L'ABBÉ

DE CHOISY,

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.

MONSIEUR D*.

LIVRE PREMIER.

MONSIEUR,



ORSQUE vous m'engagez à travailler à l'Histoire de Monsieur L'ABBE' DE CHOISY, vous me supposez, sans doute,

les talens nécessaires pour y réussir. Mais, pour moi, qui me sens dépourvû des qualités

lités qu'on exige dans un Historien, comment aurai-je le courage de tenter une entreprise au dessus de mes forces? Ne se-roit-ce pas m'exposer à la perte de l'estime, dont vous m'honorez? vous, Monsteur, dont le goût est si sin, & si sûr, que peu de fautes, dans les Ouvrages d'esprit, échappent à la justesse de votre discernement, & à la délicatesse de votre critique. Trop heureux, cependant, si, en risquant les sentimens avantageux que vous avez bien voulu prendre pour moi, je regagne du côté de l'amitié, ce que j'appréhende de perdre du côté de l'estime!

J'òs E m'embarquer avec cette confiance; mais elle ne me rassure pas entièrement. Moi, qui connois peu l'Amour, il faut que je vous développe une partie de ses Mystères! Encore si j'avois à raconter des actions illustres, à parler d'un Général d'Armée, d'un Ministre d'Etat; peut-être que la grandeur de la matière m'animeroit, & me seroit trouver de tems-en-tems, des pensées, & des expressions dignes de mon

sujet.

MAIS quel est le Héros, dont vous voulez que je vous trace le Portrait? Un

Abbé de Cour.

Car

Car il est des Héros de plus d'une manière ; Il en est de Justice, il en est de Breviaire.

QUE dis-je, un Abbé de Cour? Une Coquette, qui avoit mille fois plus de goût pour les moûches & les rubans, mille fois plus de désir de plaire, que les Coquettes de profession. De sorte qu'on pourroit dire, que la Nature s'étoit trompée, & qu'elle en avoit voulu faire une semme.

Dum dubitat Natura, marem, faceret-ne puellam, Factus es, ô pulcher, pene puella, puer (1).

NE croyez-pas pourtant, Monsieur, que la Galanterie dominera uniquement dans cette Histoire. Il y aura place pour la Littérature Sacrée, & pour la Littérature Prophane, [car je sçais avec quelle ardeur vous aimez les Lettres.] J'y parlerai d'une Mission, qui porta mon Héros au bout du Monde, dans un tems, où, selon toutes les apparences, à peine croyoit-il en Dieu.

PEUT-être que votre curiosité sera satissaite par cette diversité d'objets, & que vous présérerez les solides agrémens de la vérité, aux sictions, souvent insipides, presque toujours dangereuses, des Romans. Je me serai une Religion, de ne rien avancer de saux sur celui dont je vais écrire la

A 2 Vie,

(1) Auson. Epigram. CV.

VIE DE MONSIEUR

Vie. J'ôserai dire tout ce qui est vrai; sans préjudice, toutesois, du droit que je me réserve, de passer légèrement, & de tirer le rideau sur certaines avantures, qui exciteroient votre indignation, si je n'avois soin de les couvrir d'une gaze, qui en cachera un peu la turpitude.

Après ce Préambule, que j'ai crû nécessaire, je ne veux pas m'arrêter davantage; & je me hâte d'ouvrir la carrière, où vous

m'ordonnez de courir.



FRANÇOIS

RANÇOIS-TIMOLEON DE CHOISY, naquit à Paris, le seize d'Aoust mille six cent quarante-quatre, & fut tenu sur les Fonds Baptismaux, par Monsieur LEROY, Cousin de son Père, & prémier Commis de Monsieur le Tellier, Intendant des Finances. Monsieur le Roy étoit un homme d'une vertu consommée, dont l'emploi, quoique plus élevé, que celui des Commis d'aujourd'hui, étoit fort au dessous de son mérite. Il s'étoit rendu digne de l'estime du Cardinal Mazarin, & fût devenu infailliblement Secretaire d'Etat, s'il eût survécû à Monsieur le Tellier. On croit même, que lorsqu'il mourut, il commençoit à donner de la jalousse à son Maître.

Monsieur l'Abbé de Choisy eut pour Père N. de Choisy, Chancelier de Gaston, Duc d'Orléans, Frère du Roi Louis XIII. Ce Magistrat eut, en mille six cent vingt-deux, des Lettres de Conseiller d'Etat, à son retour d'Allemagne, où il conclut plusieurs Traités avec dissérens Princes. Il passa su dans les Intendances de Provinces, & d'Armées, ou dans les Ambassades. Ce sut lui, qui traita avec la sameuse Landgravine de Hesse. On lui avoit donné pouvoir, dans ses Instructions, d'offrir à cette Princesse, jusques à quatre cens mil-

le écus, & il n'en avoit donné que deux cens mille. Mais n'ayant point d'argent comptant, il alla en Hollande emprunter cette somme, dont il ne sut rembourcé que six ans après. Ce n'est pas la seule injustice qu'il ait essuyée. A la mort de MONSIEUR, il perdit sa Charge de Chancelier, qui lui

avoit couté cent mille écus.

QUOIQUE Monsieur de Choisy eût toujours été fidèle au Roi, pendant les sureurs des Barricades, cependant le Cardinal Mazarin, qu'il n'avoit jamais cultivé, l'accusa, mais sans fruit, d'avoir voulu faire révolter le Languedoc, après la retraite de Monsieur à Blois. La Princesse Marie de Gonzague, qui sut depuis Reine de Pologne, avoit promis à Madame de Choisy, dont elle étoit intime Amie, de faire son Mari Garde des Sceaux: mais elle n'eut pas assez de crédit, pour exécuter ce projet.

Le Père de Monsieur l'Abbé de Choisy, étoit fils d'un Provincial, qui fut introduit à la Cour, d'une manière assez extraordinaire. Voici comment la chose arriva. Il revenoit d'une petite Terre, nommée Balleroy qu'il avoit en Normandie. Etant arrivé à Meulan, le Marquis d'O, alors Sur-Intendant des Finances, survint en même tems dans l'Hôtellerie. Ils font connois-

fance.

fance, soupent ensemble, jouent aux échets. Monsieur de Choisy, qui n'étoit pas sot, se laisse donner mat. Le Sur-Intendant le trouva si fort à son gré, & fut si content de la capacité qu'il lui montra, dans une longue conversation, qu'ils eurent entr'eux, qu'il l'introduisit à la Cour, & l'employa depuis, dans les affaires les plus importantes, sans que son nom parût jamais dans aucun Traité. Le Roi Henri III. le fit Conseiller d'Etat. Monsieur de Choisy fut fort aimé de ce Monarque, de même que de son Successeur, Henri le Grand. Ces deux Princes l'admettoient à leurs Jeux, & à leurs divertissemens, si nous en croyons les Mémoires de Monsieur de Bassompierre.

REVENONS à Monsseur l'Abbé de Choisy. Sa Mère étoit de la Maison de Hurault de l'Hospital, & arrière petite sille du fameux Chancelier de ce nom. Cette illustre Mère, dit un Académicien François (2), comparable aux Cornélies, qui parloit sa Langue avec tant de grace & de pureté, sit sucer à son sils, l'éloquence

(2) Voyez la Réponte au Discours de l'Abbé de Choisy, lorsqu'il sur reçu à l'Académie Françoise, le 25. Avril 1687: On pourroit encore consulter, au sujet de Mai dame de Choisy, les Mémoires attribués à Monsieur d'Artagnan, Tome III. pag. 76. de l'Edition de Cologne 1762. S'il étoit prudent de se fier à ces Mémoires.

avec le lait, & l'éleva entre les bras, & dans le sein des Muses mêmes.

CE Panégyrique n'a rien que de vrai. Madame de Choify étoit une femme distinguée par sa politesse, & par son esprit; qualités, qui lui attirerent l'estime de toute la Cour. Le Roi Louis XIV. avoit beaucoup de confiance en elle. Il paroit qu'elle étoit elle-même, assez persuadée de son mérite. Sire, disoit-elle un jour au Roi, avec hardiesse, pour ne pas dire avec effronterie. voulez-vous devenir honnête homme? Avez fouvent des conversations avec moi. Il crut son conseil, & il lui donnoit, deux fois la semaine, des audiences règlées qu'il payoit par une pension de huit mille livres. Elle ne fut pas insensible aux bontés de ce Prince. Plus par reconnoissance, que par intérêt pour ses enfans, elle ne cessoit de leur recommander de s'attacher au Roi, préférablement à tout autre Protecteur, & de ne s'écarter jamais de la fidélité, qu'ils lui devoient. Mes enfans, leur disoit-elle quelquefois, il n'y u rien de tel, que le gros de l'arbre.

CETTE Dame, plus par son esprit, & par ses manières nobles & engageantes, que par l'état de sa fortune, étoit initiée dans les secrets de la Cour. La Reine Anne d'Au-

d'Autriche l'honoroit de sa bienveillance. Madame de Choisy avoit un commerce règlé avec la Reine de Pologne, Marie de Gonzague; avec Madame Royale de Savoye, Christine de France; avec la sameu-se Reine de Suéde, & avec plusieurs Princesses d'Allemagne, qui, dans toutes les occasions, lui témoignoient une amitié particulière.

QUOIQU'ELLE eût une tendresse infinie pour ses enfans, elle avoit le secret de s'en faire craindre & respecter. Rien ne marque mieux la fermeté de son caractère,

que l'avanture suivante.

Le Duc d'Albret, qui fut depuis le Cardinal de Bouillon, eut un jour une querelle au Collége avec l'Abbé d'Harcourt.

"Le lendemain, dit Monsieur l'Abbé de Choify, ma Mère me demanda si j'avois, été voir le Duc d'Albret. Je lui dis que non, & que l'Abbé d'Harcourt étoit de mes Amis. Elle pensa me manger. Comment, dit-elle, le Neveu de Monsieur de Turenne! Courez vite chés lui, ou sortez, de chés moi. C'étoit une maîtresse femme.

"J'y allai, & depuis ce jour-là, j'ai tou-

JE ne dissimulerai pas cependant que ces qualités étoient un peu éclipsées par des dé-

fauts

fauts assez considérables. Elle prêchoit souvent la modestie à ses enfans; mais je ne scais si elle ne s'en écartoit pas quelque fois elle-même, par une suite de la fausse idée, qu'elle s'étoit formée de la Noblesse de Robe. Ecoutez, mon fils, disoit-elle souvent à l'Abbé de Choisy, ne soyez point glorieux, & songez que vous n'êtes qu'un Bourgeois. Je sçais bien, que vos Peres, que vos Grands-Pères, ont été Maistres des Requêtes, Conseillers d'Etat. Mais apprenez de moi, qu'en France, on ne reconnoît de Noblesse, que celle de l'Epée. La Nation guerrière a mis la gloire dans les Armes. Or, mon fils, pour n'être point glorieux, ne voyez jamais, que des Gens de Qualité. Allez passer l'après-dinée avec les petits de Lesdiguières, le Marquis de Villeroi, le Comte de Guiche, Louvigny. Vous vous accoutumerez de bonne heure à la complaisance, o il vous en restera, toute votre vie, un air de civilité, qui vous fera aimer de tout le monde.

"ELLE me faisoit pratiquer ces leçons, dit Monsieur l'Abbé de Choisy; & il est , arrivé, qu'à la réserve de mes Parens, qu'il , faut bien voir malgré qu'on en ait, je , ne vois pas un homme de Robe. Il faut , que je passe ma vie à la Cour avec mes , Amis, ou dans mon Cabinet avec mes Livres. "

CE langage, quelque extraordinaire qu'il foit, paroitroit moins étrange dans la bouche d'un Gentil-homme Campagnard, qui s'imagine illustrer sa Noblesse, en passant fa vie dans l'indolence, & dans les plaisirs; & qui croiroit déroger, s'il prenoit parti dans la Robe. Mais que le Descendant d'un grand nombre de Magistrats du prémier Ordre, ait eû une idée si singulière; c'est ce qu'on auroit peine à se persuader, si l'on n'étoit instruit de plusieurs autres traits de bizarrerie de celui dont j'écris l'Histoire. Dans tous les tems, il y a eû parmi les Magistrats, des Seigneurs d'une ancienne Noblesse. Pour s'en convaincre, il n'y auroit, s'il étoit nécessaire, qu'à faire une revue des noms les plus illustres, qu'on trouve dans les Régistres du Parlement de Paris, & même de ceux des Provinces.

On pardonneroit facilement à Madame de Choify, d'avoir élevé son fils dans de pareils sentimens, si elle ne lui eût fait sucer avec le lait, de mauvaises habitudes, qui ont nui, presque également, à la réputation de l'un & de l'autre.

CETTE femme, qui étoit en rélation avec tous les Grands du Royaume, & qui recevoit toute la Cour chez elle, avoit beaucoup de tendresse pour ses enfans.

L'Ainé

L'Ainé fut pourvû d'une Charge de Conseiller au Parlement de Toulouse. Le second, nommé de Balleroy, avoit un Régiment, & Monsieur de Turenne, intime Ami de Madame de Choisy, le faisoit valoir en toute occasion. Un troisséme étoit Intendant de Lorraine & de Commercy. L'Abbé de Choify étoit le Cadet. Sa Mère, qui dans un âge assez peu avancé, avoit perdu son Mari, destina d'abord son Cadet à l'Eglise, & lui sit prendre le petit collet. Elle l'avoit mis au monde à quarante ans passés, & l'aimoit plus que tous ses autres enfans, parce qu'il la faisoit paroître jeune, & qu'elle vouloit encore paroître belle. Cette Dame avoit un amour si aveugle pour lui, qu'elle bannit de sa maison, clou de girose, muscade, &c. de peur qu'il ne s'échauffat. Par une fausse tendresse, elle l'éleva comme une Demoiselle. Le moyen, après cela, dit-il lui-même, de faire un grand Homme. ,, Ma Mère, ajoûte-t-il, avoit tant " de foiblesse pour moi, qu'elle étoit con-, tinuellement à m'ajuster. Elle m'avoit eû " à plus de quarante ans; & comme elle ,, vouloit absolument encore être belle, un ,, enfant de huit à neuf ans, qu'elle menoit , par tout, la faisoit paroître encore jeune. On m'habilloit en fille, toutes les fois "que

EABBE DE CHOIST. LIV. I. 13 5 que Monsieur le Duc d'Orléans venoit " au logis, & il y venoit, au moins, deux 3, ou trois fois la semaine. J'avois les oreil-" les percées; des diamans, des moûches, , & toutes les autres petites affeteries, aux-, quelles on s'accoutume fort aisément, & 33 dont on se défait aussi fort difficilement. "Monsieur, qui aimoit aussi tout cela, " me faisoit toujours cent amitiés, des qu'il » arrivoit, suivi des Nièces du Cardina! Mazarin, & de quelques Filles de la , Reine. On le mettoit à la toilette, on » le coëffoit; il avoit un corps pour lui conserver sa taille: le corps étoit en brode-, rie. On lui ôtoit son Juste-au-corps » pour lui mettre un manteau de femme, 3 & des juppes. Tout cela se faisoit, disoit-" on, par l'ordre du Cardinal, qui vouloit » le rendre efféminé, de peur qu'il ne fit " de la peine au Roi, comme Gaston avoit , fait à Louis XIII. Quand MONSIEUR , étoit habillé & paré, on jouoit à la petite "Prisme, c'étoit le jeu à la mode; & sur ,, les sept heures, on apportoit la collation; mais il ne paroissoit point de Valets. J'alos lois à la porte de la chambre prendre les », plats, & les mettois sur des guéridons au n tour de la table. Je donnois à boire, dont j'étois assez payé par quelque baiser " au front, dont ces Dames m'honoroients. " Madame de Brancas y amenoit souvents " sa fille, qui a été depuis la Princesse d'Har-" court. Elle m'aidoit à faire ce petit mé-" nage. Mais quoiqu'elle sût sort belle, les " Filles de la Reine m'aimoient mieux qu'el-" le, sans doute, parce que, malgré les cor-

,, nettes & les juppes, elles sentoient en moi

" quelque chose de masculin. "

SI nous l'en croyons, on lui trouvoit beaucoup de grace, habillé en fille. Il n'a-voit point de barbe. On avoit eû soin, dès l'âge de cinq ou six ans, de le frotter, tous les jours, avec une certaine eau, qui fait mourir le poil dans sa racine, pourvû qu'on s'y prenne de bonne heure. Ses cheveux noirs faisoient paroître son teint assez beau, quoi-qu'il ne l'eût pas fort blanc.

TELLE sut la vie qu'il mena jusqu'à dixhuit ans. It la quitta pendant quelques années; mais il la reprit bien-tôt, & vérissa

l'axiome d'Horace:

Quo semel est imbuta recens, servabit odorem Testa diu.

APRES la mort de sa Mère, il continua de s'habiller en semme. Il n'étoit jamais autres ment à la maison; & on l'a vû jusques dans la vieillesse, & même jusques à la mort, habillé

EABBE DE CHOIST. LIV. I. 19

billé de cette manière, dans les Compa-

gnies, & même à l'Eglise.

IL étoit âgé de vingt-deux ans, quand Madame de Choify mourut en mille six cens foixante-six (3). Elle jouissoit de plus de vingt-cinq mille livres de rente. Elle avoit cû cinquante mille écus en mariage; quatre mille francs de Douaire, qui faisoient un fond de quatre vingt mille livres; huit mille sivres de pension du Roi, & six mille francs de la Reine de Pologne, son ancienne Amie. Cependant, elle ne laissa, en mourant, que douze cens livres d'argent comptant, des pierreries, des meubles, de la vaisselle d'argent; mais elle ne devoit pas un sol. L'Abbé de Choify jouissoit alors de dix mille livres de rente de patrimoine, tant du côté de son Père, que du côté d'une Tante, qui l'avoit institué son héritier, & de quatorze mille livres de rente en Bénéfices.

SES frères le firent émanciper, afin de n'avoir point un Tuteur incommode, avec lequel il eût fallu discuter toutes les affaires de la maison. Il les pressa dabord de faire le partage des biens de leur Mère. Ils y consentirent, comptant bien, qu'il ne les traiteroit pas à la rigueur, & qu'il renonce-roit à quelques-uns de ses droits. Ils ne se trom-

(3) A l'âge de soixante deux ou trois ans.

trompèrent pas. Chaque frère eut à peu près, par les partages, soixante & dix mille francs de succession. L'Abbé de Choisy prit dans son lot, les pierreries pour vingt mille francs; pour huit mille francs de meubles, & fix mille francs de vaisselle d'argent. Ce qui faisoit trente quatre mille livres. Il lui en revenoit encore trente six mille, pour achever sa portion; mais il les abandonna généreulement à ses frères, de même que tout ce qui étoit dû à sa Mère, tant de ses pensions, que de son Douaire. montoit encore à la somme de quarante mille francs & plus. Tous les frères furent contens. L'Abbé de Choisy étoit ravi d'avoir de belles pierreries. Il n'avoit jamais eû que des boucles d'oreilles de deux cens pistoles, & quelques bagues; au lieu qu'il se voyoit des pendans d'oreille de dix mille francs, une croix de diamans de cinq mille francs, & trois belles bagues. C'étoit de quoi se parer, & faire la belle. Aussi, ne manqua-t-il pas de bien faire valoir toutes ces précieules nippes.

IL fallut toutesois quitter des passe-tems si agréables, pour prendre des leçons en Sorbonne, où il sit briller plus d'une sois la vivacité de son esprit. La veille, qu'il soutint son Acte de Tentative, qu'il dédia

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. au Roi, Monsieur de Péréfixe, Archevéque de Paris, qui avoit beaucoup d'amitié pour lui, & qui présida à son Acte, l'alla trouver, & lui fit ses trois Argumens; après quoi il lui dit : Monsieur l'Abbé, vous sçavez que l'Abbé le Tellier (1), qui est en licence, fait tout ce qu'il peut pour démonter ses Répondans. Ses Docteurs lui font de bons Argumens, & son plaisir est d'obliger le Président à prendre la parole. Je veux vous faire le plaisir de ne point ouvrir la bouche. dez-vous comme vous pourrez. Il le fit, de même qu'il l'avoit dit. L'Abbé le Tellier eut beau crier, & demander justice au Président. Je criois aussi haut que lui, dit l'Abbe de Choify; & soit que j'eusse raison, on non, les Docteurs frappérent sur les écoutes, & lui imposérent silence.

L'ABBE' de Choify, après la mort de sa mère, ne se voyant contraint de personne, [car deux de ses fréres résidoient en Province, & l'autre passoit sa vie à l'Armée, même pendant l'hyver] ne garda plus aucune mesure, & se livra tout entier à son penchant. Un jour qu'il étoit allé voir Madame de la Fayette, à laquelle il rendoit de fréquentes visites, cette Dame l'ayant

⁽¹⁾ Charles Maurice le Tellier , depuis Archeveque

trouvé fort ajusté, avec des pendans d'oreilles & des mouches, lui dit que ce n'en étoit pas la mode pour les hommes, & qu'il seroit bien mieux de s'habiller tout-à-fait en femme. Appuyé d'un suffrage de cette consequence, il se fit tailler les cheveux, pour être mieux coëffé. Il en avoit extrêmement, & il en falloit beaucoup en ce tems-la, quand on ne vouloit rien emprunter. On portoit sur le front de petites boucles, de grosses au côté du visage, & tout au tour de la tête un gros bourlet de cheveux, cordonné avec des rubans, ou des

perles quand on en avoit.

IL prit le plus bel habit de femme qu'il put trouver dans sa garde-robe, & alla rendre visite à Madame de la Fayette, avec ses pendans d'oreille, sa croix de diamans, les bagues, & dix ou douze moûches. Ha, la belle femme! s'écria Madame de la Fayette en le voyant; vous avez donc suivi mon avis, & vous avez bien fait. Demandez plutôt à Monsieur de la Rochefoucault. Ce Seigneur qui se trouvoit alors chez cette Dame, applaudit fort à la figure de notre galant Ab-Ils parurent très contens de lui, après l'avoir examiné depuis la tête jusques aux pieds. J'avoue que j'ai peine à comprendre, comment deux personnes d'un mérite si distingué, purent donner leur approbation à un tel déguisement. Peut-être regardoient-ils cet ajustement, comme un badinage sans conséquence. Quoiqu'il en soit, ils se trompèrent beaucoup, s'ils eurent cette idée. Nous allons voir l'abus qu'en sit l'Abbé de Choisy, & qu'elles voyes indignes il mit en usage, sous cet habit, pour surprendre le Sexe. C'est proprement ici que commencent ses grandes journées.

MADAME de la Fayette qui lui avoit conseillé, sans doute un peu trop légèrement, de s'habiller en femme, se crut obligée de faire agréer dans les compagnies une Mascarade si ridicule. L'autorité d'une personne de ce poids, fit que le monde, assez porté de lui-même à la nouveauté, ne parut pas blessé de la conduite de l'Abbé de Choify. Cette espèce d'approbation l'encouragea. On le voyoit sans cesse avec des habits de femme. Il faisoit ainsi des visites. alloit à l'Eglise, au Sermon, à l'Opera, à la Comedie. Il sembloit qu'on y fût accoutumé. Il se faisoit nommer par ses Laquais, Madame de Ganzi, & se fit peindre par Ferdinand. Ce fameux Peintre Italien en fit un portrait de femme, qui attira les yeux de tout le monde. L'Abbé de Choify alloit à la Cour de Monsseur le Duc d'Or-B 2.

léans, toutes les fois que ce Prince étoit à Paris. Il en recevoit mille caresses & mille bontés, parce que leurs inclinations étoient pareilles. MONSIEUR eût bien souhaité pouvoir s'habiller aussi en femme; mais il n'ôsoit à cause de sa Dignité. Les Princes sont emprisonnés dans leur grandeur. metroit le soir des cornettes de femme, des pendans d'oreilles, & des moûches, & se contemploit dans des miroirs, encensé par ses flatteurs. Il donnoit tous les ans un grand Bal le lundi gras. Un jour il y invita Monsieur l'Abbé de Choisy, & lui fit dire de s'y trouver en robe détroussée, à visage découvert, & chargea le Chevalier de Pradine de le mener à la Courante. L'Assemblée fut fort belle. Il y avoit trente-quatre femmes, parées de perles & de diamans. On trouva beaucoup de grace dans notre Héroïne, qui attira sur elle les regards de toute la Compagnie. Elle dansoit dans la derniere perfection, & le Bal étoit fait pour elle. Bal lui donna une grande réputation; & nombre d'Amans s'empresserent de soupirer & de lui faire leur cour, la plûpart pour se divertir, quelques-uns de bonne foi.

L'ABBE' de Choisy comptoit mener longtems à Paris une vie si délicieuse, & si conforme à ses inclinations, lorsque la sagesse

de

de Monsieur le Duc de Montauzier renversa ce projet. Ce Seigneur avoit amené Monsieur le Dauphin à l'Opera & l'avoit laissé dans une loge avec Madame la Duchesse d'Usès, sa fille, pour aller faire des visites en Ville. L'Opera étoit commencé depuis une demi-heure, quand Madame d'Uses apperçut l'Abbé de Choify dans une loge, de l'autre côté du Parterre. Ses pendans d'oreilles brilloient d'un bout de la Salle à l'autre. Madame d'Uses l'aimoit fort. Elle eut envie de le voir de plus pres, & lui envoya dine de la venir trouver. y alla aussi-tôt; & l'on ne sauroit exprimer toutes les amitiés que le petit Prince lui fit. Il avoit environ douze ans. L'Abbé de Choify avoit une robe blanche à fleurs d'or, dont les paremens étoient de satin noir; des rubans couleur de rose, des diamans & des moûches. On le trouva fort mignon. Monsieur le Dauphin voulut qu'il demeurât dans sa loge, & lui fit part de la collation qu'on lui servit. Son cœur nageoit dans la joye, quand tout-à-coup Monsieur de Montauzier arriva. Madame d'Usès lui apprit le nom de notre Héros, & lui demanda s'il ne le trouvoit pas bien à son gré ? C'étoit peu connoître ce Seigneur, de prélumer qu'il honoreroit de son approbation un si ridi

ridicule déguisement. Après l'avoir consideré quelque tems: J'avouë, lui dit-il, Mon-sieur, ou Mademoiselle (car je ne sçais pas comment il faut vous appeller,) j'avouë que vous êtes belle. Mais en vérité, n'avez-vous point de honte de porter un pareil habillement, & de faire la femme, puisque vous êtes assez heureux pour ne le pas être? Allez, allez vous cacher. Monsieur le Dauphin vous trouve fort mal comme cela. Vous me pardonnerez, Monsieur, reprit le petit Prince; je la trouve belle comme un Ange.

On ne peut exprimer la mortification de notre jeune Coquette. Elle sortit de l'Opera, résolue de quitter tous ces ajustemens, qui lui avoient attiré une si fâcheuse, mais si juste reprimande. Il n'y eut pourtant pas moyen de s'y déterminer entierement. Elle prit le parti d'aller demeurer trois ou quatre ans dans une Province où elle ne seroit point connue, & où elle pourroit saire la belle,

tant qu'il lui plairoit.

L'ABBE' de Choify, après avoir examiné la Carte, & consideré murement dans quel lieu il pourroit continuer, sans péril, le rôle qu'il avoit commencé; crut qu'il n'y avoit aucune Ville dans le Royaume qui lui convint mieux que celle de Bourges. Il n'y avoit jamais été. Ce n'étoit pas un passage pour

pour l'Armée, & il y pouvoit jouer le personnage qu'il lui plairoit, sans crainte d'être reconnu. Mais, pour agir avec plus de prudence, il voulut lui-même aller sonder le terrein. Il partit dans le Carosse de Bourges, avec son seul Valet de Chambre, nommé Bonju. C'étoit un homme de confiance. attaché à lui des l'âge le plus tendre. Il eut foin de prendre une perruque blonde, afin de se mieux déguiser; car il avoit les cheveux noirs. Ils arrivèrent à la meilleure Hôtellerie; & dès le lendemain, l'Abbé de Choify se promena dans la Ville, & s'informa s'il n'y avoit point de Maison de campagne à vendre dans le voisinage. On lui dit que le Château de Crépon étoit en Decret, & qu'il appartenoit à un Trésorier de France, nommé Monsieur Gaillot. Il alla woir la Maison, & trouva un lieu charmants une maison bâtie depuis vingt ans, qu'on vouloit vendre toute meublée; un Parc de vingt arpens, des parterres, des potagers, des eaux plates, un petit bois, de bonnes murailles; & au bout du Parc une grande grille de fer, donnant sur un ruisseau qui auroit pû porter batteau, s'il-n'y avoit eû dessus plusieurs Moulins, où l'on alloit moudre la plus grande partie de la farine pour la Ville de Bourges. Mais il remarqua, que vis-В

vis-à-vis du Parc, il se trouvoit une vaste place où il n'y avoit point de Moulin, & qu'il y pourroit avoir une petite Berge pour se promener. Il sut charmé du Château & de sa situation. On lui apprit que le Decret se poursuivoit au Châtelet de Paris. Il n'en voulut pas savoir davantage. Il se rendit sur le champ à Paris, impatient de se saire ad-

juger la Seigneurie de Crépon.

Des qu'il fut arrivé, il alla trouver les Procureurs qui occupoient dans cette affaire. Ils lui dirent que la Terre avoit été adjugée à vingt & une mille livres, & que pour y revenir il falloit tiercer; c'est-à-dire, en donner vingt-huit mille livres. On lui avoit dit à Bourges, qu'elle valoit plus de dix mille Ecus. Il en avoit envie; il tierça, & fut envoyé en possession de la Terre. Acarel, son homme d'affaires, la prit en son nom, & lui en fit le même jour, une déclaration. Cet homme, à qui son Maître avoit fait part de son dessein, partit quelque tems après, pour aller prendre possesfion de cette Terre. Monsieur Gaillot, qui gagnoit sept mille francs qu'il n'esperoit pas, le reçut à bras ouverts. Celui-ci lui dit que la Terre étoit pour une jeune Veuve, nommée Madame la Comtesse des Barres, qui vouloit s'y venir établir. Il conierva.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. 25

serva le Concierge; & Monsieur Gaillot lui promit d'avoir l'œil à tout, jusqu'à-ce que Madame la Comtesse sut arrivée.

Acarel revint, enchanté de cette nouvelle acquisition. Son Maître brûloit d'envie de partir, mais il fallut plus de six semaines pour faire les préparatifs. Il écrivit à ses Frères qu'il alloit voyager pendant deux ou trois ans, & qu'il laissoit sa procu-

ration générale à Monsieur Acarel.

BONJU avoit une femme fort adroite, qui coëffoit parfaitement Mme. la Comtesse des Barres. C'est le nom que je lui donnerai dans la suite. Mais, quand celle-ci lui eût dit qu'elle ne vouloit plus quitter l'habit de femme, la Bonju lui conseilla de continuer à se faire couper les cheveux à la mode. Elle suivit son avis. Il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. La Comtesse se fit faire deux habits magnifiques d'étoffe d'or & d'argent, & quatre habits plus fimples, mais fort propres. Elle eut des garnitures de toutes sortes de rubans, des coeffes, des gands, des manchons, des éventails, & tout ce qui convenoit à une femme. Elle congédia tous ses Valets, sous prétexte de voyager. Ensuite elle loua une petite chambre garnie auprès du Palais; & Bonju alla louer dans le Faux-Bourg Saint Honoré

B 5 une

une maison pour un mois, où il fit conduire un Carosse, quatre Chevaux, un Cheval de selle. Il arrêta aussi un bon Cocher, un Cuisinier, un Palfrenier pour servir postillon; une femme de Chambre, trois Laquais, deux grands, & un petit pour porter la queuë à Madame. Elle fit repeindre son Carosse en ébène; & y sit mettre des chiffres, avec une cordelière pour marquer la Veuve. Après quoi, ils montèrent dans un Carosse de louage qui les attendoit à la porte. Ils allèrent à la maison du Faux-Bourg Saint Honoré, où les nouveaux Domestiques reconnurent Madame la Comtesse des Barres, pour leur Maîtresse. Elle avoit eu soin de mettre dans les coffres de son Carosse, sa vaisselle d'argent, & sous ses pieds sa cassette de pierreries qu'elle ne perdoit pas de vuë. Tout l'équipage partit le même jour. A la prémière couchée, en descendant de Carosse, la Comtesse vit un objet qui lui donna quelque frayeur; un de ses Cousins germains, sur la porte de l'Hôtellerie. Mais elle n'ôta pas son masque; &, pour éviter tout inconvenient, elle partit le lendemain matin, avant qu'il fût éveillé.

En arrivant à Bourges, elle alla descendre chez Monsieur Gaillot, à qui Acarel avoit mandé le jour & l'arrivée de Madame

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. la Comtesse. Monsieur Gaillot vint au devant d'elle, dans son carosse, à un quart de lieuë de la Ville. Il monta dans celui de la Comtesse; Acarel & la Bonju montèrent dans le sien. La Comtesse étoit bien aise de s'entretenir avec Monsieur Gaillot, pour s'instruire plus à fonds, des mœurs & des coûtumes des Habitans. Elle arriva chez lui. & dès le lendemain elle alla voir sa maison de campagne, qui lui plut encore davantage que la prémière fois, & y fit porter tous ses meubles. Il fallut pourtant qu'elle demeurât quatre ou cinq jours chez Monfieur Gaillot, jusqu'à-ce que tout fût rangé. Elle ne vit personne à Bourges, & ne fit aucune visite. Elle alloit seulement à la Messe; & lorsqu'elle s'appercevoit qu'on avoit envie de la voir, elle ôtoit son masque pour un moment : ce qui redoubloit la curiosité. Enfin, elle alla s'établir tout de bon à Crépon. Elle y trouva un Curé, fort homme de bien, & nullement bigot. Il aimoit l'ordre & la joye; & savoit fort bien allier les devoirs de sa profession avec les plaisirs de la vie. Elle connut d'abord qu'elle s'en accommoderoit à merveilles. Elle lui apprit son humeur, afin qu'il s'y conformât, cela étoit juste; & l'assura, qu'elle ne vouloit point qu'il se contraignit pour elle, parce

parce qu'elle ne se contraindroit pas pour lui. Elle lui fit entendre qu'elle seroit fort assidue aux Offices Divins; qu'elle tâcheroit d'avoir de bons Prédicateurs pendant le Carême; qu'elle auroit soin des pauvres; qu'elle le prioit d'être de ses Amis, & de venir diner & souper chez elle sans façon, qu'elle n'en mettroit pas un plus grand pot au feu. Elle avoit toujours à diné un bon potage, & deux grosses entrées, un gros bouilli, & deux affietes d'entremets, de bon pain, de bon vin; le roti du foir tout prêt à mettre en broche, quand il arrivoit

quelqu'un.

IL y avoit dans le Village deux ou trois Gentils-hommes, peu favorisés des biens de la fortune. Le Curé amena à la Comtesse le Chevalier d'Honnecourt, homme d'un esprit doux & médiocre; mais d'une beauté ravissante; & il ne l'ignoroit pas. été Mousquetaire, & avoit fait trois ou quatre Campagnes: mais le mêtier lui ayant parû trop rude, il avoit recommencé, après deux ans, à reprendre des Lièvres. d'abord le passionné; la Comtesse ne répondit point à ses soupirs. Elle se persuada qu'il ne la trouvoit belle, que parce qu'il la croyoit riche. Elle le traita pourtant fort honnêtement, & souffrit ses assiduïtés.

Quand

QUAND sa maison sut rangée, elle alla à Bourges. Elle affecta d'abord de prendre un habit fort honnête, mais fort simple; des dentelles médiocres, point de diamans; des boucles d'oreilles d'or, une coëffure modeste; des coeffes qu'elle n'ôtà point dans ses visites; des rubans noirs, point de moûches. Elle descendit chez Monsieur & Madame Gaillot, qui la menèrent chez Monsieur du Coudrai, Lieutenant Général. C'étoit un homme extrêmement laid, mais de bonne mine, & qui avoit beaucoup d'esprit. Il la reçut avec de grandes distinctions, & lui présenta sa femme & sa fille. Sa femme avoit cinquante ans, & encore des restes de beauté. La fille en avoit quinze ou seize; si vive & de si bonne humeur, qu'elle plaisoit dès le prémier moment qu'on la voyoit.

TANDIS que la Comtesse des Barres étoit chez le Lieutenant Général, on anonça
une visite. C'étoit la Marquise de la Grise
avec sa fille, qui parut fort jolie à la Comtesse. A son grand regret, elle n'eut pas le
tems de l'examiner. La nuit alloit tomber.
Elle revint chez elle, après avoir lié en peu
de tems, une forte amitié avec la Lieutenante Générale, qui dès le lendemain lui
rendit sa visite. Elle lui montra les appartemens, mieux rangés & meublés, que lors-

que la maison appartenoit à Mr. Gaillot.' Sa grande Chambre étoit magnisique; une tapisserie de Flandres des plus sines, un lit de velours incarnat, avec des franges d'or, des canapés, des siéges de commodités, qu'elle avoit saits de ses vieilles juppes, une cheminée de marbre. Il ne manquoit que des miroirs; mais elle en eut de sort

beaux, quinze jours après.

MADAME la Marquise du Tronc étant morte dans son Château, à trois ou quatre lieuës de Bourges; ses meubles furent vendus. La Comtesse acheta, à bon marché, deux trumeaux de glace, deux glaces de cheminée, un grand miroir, & un chandelier de cristal, dont elle orna sa Chambre. Elle avoit de plein pied une Anti-chambre, une grande chambre, un cabinet & une gallerie dans le retour sur le Jardin; & dans le double du bâtiment, une Chambre à coucher, un petit Oratoire, & deux garderobes, avec un degré de dégagement. De l'autre côté de l'escalier, étoit une Salle à manger, avec un petit degré, qui montoit depuis la cuisine. Elle avoit aussi un appartement bas, qu'elle destina aux Hôtes, sans compter un Corridor qui règnoit le long du bâtiment, où il y avoit cinq ou six chambres avec de bons lits. Elle mena Madame la Lieutenante Générale par toute la maison, & lui donna un excellent diné. La Lieutenante l'invita, à son tour, à lui faire l'honneur d'aller diner chez elle le Jeudi suivant; lui promettant qu'elle y seroit trouver les principales Dames de la Ville, qui mouroient d'envie de voir la nouvelle Comtesse.

ELLE s'y rendit au jour marqué, avec ses plus beaux atours. Elle n'avoit jusqueslà paru à Bourges que fort négligée. Elle mit un corps de robe, d'une étoffe à fond d'argent, & brodé de fleurs naturelles, une grande queuë traînante, la juppe de même. Sa robe étoit attachée des deux côtés, avec des rubans jaune & argent, & un gros nœud par derrière, pour marquer la taille. corps étoit fort haut, & rembouré par devant, pour faire croire qu'elle avoit de la gorge. On lui avoit mis, dès l'enfance, des corps qui la serroient extrêmement, & faisoient élever la chair, qui étoit grasse & potelée. Elle avoit eu aussi un très grand soin de son col, qu'elle frottoit tous les jours avec de l'eau de veau, & de la pomade de pieds de mouton; ce qui rend la peau douce & blanche. Elle étoit coëffée avec ses cheveux noirs, à grosses boucles, ses grands pendans d'oreilles de diamans, unc

une douzaine de moûches, un collier de perles fausses, plus belles que les sines, & qui passoient aussi pour sines. Elle avoit changé à Paris sa croix de diamans, qu'elle n'aimoit point, contre cinq poinçons à mettre dans ses cheveux. Sa coëssure étoit garnie de rubans jaune & argent. Ce qui faissoit un bel esset avec des cheveux noirs: point de coësses; on étoit alors au mois de Juin; un grand masque qui lui cachoit toutes les jouës, de peur du hâle, des gands blancs, un éventail. Telle étoit sa parure. On n'eût jamais deviné qu'elle n'étoit pas une semme.

ELLE monta dans fon Caroffe avec la Bonju, à onze heures & demie, pour aller à Bourges, & arriva à midi chez la Lieutenante Générale, qui alloit monter en Carosse, & qui voulut rester chez elle, lorsqu'elle vit la Comtesse des Barres. celle-ci l'en empêcha, quand elle sçut que la Lieutenante Générale alloit à la Messe, à l'Eglise Cathédrale. C'étoit la Messe des paresseuses. Toutes les Belles de la Ville y étoient, & tous les Galans. Les deux Dames monterent en Carosse, & allèrent à l'Eglise, où l'on examina attentivement la Comtesse. Sa parure, sa robe, ses diamans, la nouveauté; tout artira les yeux de l'Assemblée. Après

Après la Messe, elles remonterent en Carosse, & la Comtesse des Barres eut le plaisir d'entendre dans la foule plusieurs voix, qui disoient : Voila une belle femme! Le Lieutenant Général donna la main à la Comtesse, à la descente du Carosse. Elle trouva dans l'appartement la Marquise de la Grise & sa fille, Monsieur & Madame Gaillot, & l'Abbé de Saint-Simphorien, dont l'Abbaïe étoit à deux lieues de Bourges. C'étoit un Vieillard de beaucoup d'esprit, qui se sentoit encore de la galanterie du tems passé. Madame, lui dit-il, on m'en avoit beaucoup dit, & j'en trouve encore davantage. Elle répondit à ses civilités, & embrassa Madame de la Grise de même que sa fille, qu'elle baisa cinq ou six fois; foible prélude de ce qui arriva dans la suite! C'étoit une beauté accomplie. La Comtesse qui vouloit venir à ses fins, raccommoda la coëffure de Mademoiselle de la Grise, & dit à sa mète: Madame, j'ai auprès de moi une femme qui m'a élevée. Elle est fort adroite. C'est elle qui me coëffe; & il me semble qu'on me trouve assez bien. Toute la Compagnie s'écria qu'on ne pouvoit être mieux coefste, & qu'on voyoit bien qu'elle venoit de Paris, où les Dames ont le bon air. Madame, continua la fausse Comtesse, si vous voulez me consier Mademoiselle votre sille pour huit jours, je vous répons qu'elle sçaura coësser parfaitement. Je lui ferai étudier ce joli métier-là, trois heures par jour. Je ne la perdrai point de vuë. Elle couchera avec moi. Ce sera ma petite sur. Madame de la Grise sut charmée de la proposition de la Comtesse, & lui dit, qu'elle auroit l'honneur de la voir chez elle, pour la remercier de toutes les bontés qu'elle témoignoit à sa fille. La Comtesse n'insista pas davantage, & l'on se mit à table.

APRES diné, l'on passa dans un grand Cabinet, où la Musique attendoit la Compagnie. Elle étoit composée d'un Théorbe, d'un Dessus, d'une Basse de Viole, & d'un Violon. Une Demoiselle touchoit du Clavecin, & prétendoit accompagner; mais elle le faisoit fort mal. Ce n'étoit pas sa faute. Elle s'en étoit dessendue autant qu'elle l'avoit pû. L'Organiste de la Cathédrale qui devoit faire ce personnage, étoit malade; & Madame la Lieutenante Générale vouloit absolument un concert bon ou mauvais. Il commença, & visa d'abord au Charivari.

La

La Comtesse donna quelques avis à la Demoiselle; lui dit que son Clavecin étoit d'un demi ton trop bas; qu'il falloit faire des pauses, & observer des silences en certains endroits. Les conseils furent inutiles. La Demoiselle n'en savoit pas assez pour en profiter. Madame, dit le vieil Abbé à la Comtesse, vous parlez, comme si vous saviez parfaitement la Musique. Mettez-vous là. Accompagnez. La Comtesse n'en fit point de façon, après que la Demoiselle sut sortie de sa place. Elle voulut donner d'abord une idée de fa capacité; & après avoir joué quelques préludes de fantaisse, elle en vint à la Descente de Mars, où il faut beaucoup de légéreté de main. Tous les Musiciens virent bien qu'elle en savoit plus qu'eux, & la prierent de régler leur Concert. Elle y consentit sans peine. Elle accompagnoit à livre ouvert, toute sorte de Musique, & même la Musique Italienne. On joua avec un si grand plaisir, qu'il étoit huit heures qu'on ne croyoit pas qu'il en fût fix. La Bonju vint avertir la Comtesse que son Carosse étoit prêt. Celle-ci n'aimoit pas à se mettre en chemin de nuit avec ses pierreries. Elle prit congé de la Compagnie,

gnie, qu'elle pria de la venir voir. On le lui promit, & l'on tint exactement parole. Dès le lendemain la Comtesse vit arriver un Carosse à midy. C'étoit la Marquise de la Grise & sa fille, le Lieutenant Général, sa femme & leur fille, avec l'Abbé de Saint-Simphorien. Elle vit le Carosse par la senêtre. Elle étoit véritablement dans son négligé; une robe de chambre de taffetas incarnat, un fichu, une échelle de rubans blancs, des cornettes à dentelles, avec des rubans incarnat sur la tête; de petites boucles d'oreilles d'or; mais pas une moûche. Elle descendit & les reçut avec la même joye, que si elle eût été bien parée. Mesdames, leur dit-elle, vous m'avez vuë de toutes les façons. Je ne sais, Madame, dit le vieil Abbe, laquelle de toutes ces façons vous est la plus avantageuse. Mais je sens bien qu'il y a quarante ans que j'aurois mieux aimé la Bergere que la Princesse. On se mit à rire. La Comtesse proposa à la Compagnie d'aller dans le Jardin. Elle la mena jusques au bois, afin de donner le tems à son Cuisinier de mettre à la broche. Une demi-heure après on vint dire qu'on avoit fervi. Le diné fut petit & bon.

LA

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. 37

LA Comtesse des Barres, dont le cœur étoit enslammé pour Mademoiselle de la Grise, l'entretint en particulier, sous prétexte de lui montrer quelque chose sur le Clavecin. Ma belle enfant, lui dit-elle, vous ne m'aimez point. La petite fille se jetta à son col, au lieu de lui répondre. Parlez-moi avec franchise, poursuivit la Comtesse. Seriez-vous bien aise de venir passer huit jours avec moi? Elle se mit à pleurer de joye, & l'embrassa avec tant de tendresse, que la Comtesse connut bien que son petit cœur étoit touché. Mais, continua celle-ci, Madame votre mère y consentira-t-elle? Ma chère mère en meurt d'envie; mais elle n'oseroit vous en parler. Elle a peur que ce que vous avez dit là-dessus ne soit un compliment. Oh bien, ma chère enfant, repliqua la Comtesse, en lui donnant un baiser, je ferai tomber le discours sur votre coëffure, & nous verrons ce qu'elle dira.

ELLES rentrerent aussi-tôt dans la chambre où étoit la Compagnie, & sous prétexte de donner des ordres, la Comtesse sit la leçon à la Bonju, que sa Maîtresse appella un moment après. Mademoiselle, lui dit-elle, voyez un peu la coeffe C 3 fure

fure de Mademoiselle de la Grise. Comment la trouvez-vous? En vérité, Madame, répondit ce Suppôt de Sathan, c'est dommage qu'une si belle personne, & qui a de si beaux cheveux, soit si mal coeffée à l'air de son visage. Elle fit remarquer ensuite, que Mademoiselle de la Grise avoit trop de cheveux sur le front, & que les boucles qui accompagnoient son visage, l'offusquoient & cachoient ses belles joues. La Comtesse prit la parole, & dit à la Marquise de la Grise: Voulez-vous bien, Madame, que je vous envoye demain Mademoiselle Bonju, pour coëffer Mademoiselle de la Grise? Vous verrez quelle différence il y aura.... Le vieil Abbé l'interrompit, en lui disant: Est-il juste, Madame, que vous vous priviez de vos gens? vous offrites hier à Madame de la Grise de garder sa fille pendant huit jours, & de la rendre savante en coëffure. Si Madame la Comtesse, dit la Lieutenante Générale, m'en offroit autant pour ma fille, je la prendrois au mot. Et moi, dit la petite fille, j'en serois bien aise. Ah, Mademois'écria Mademoiselle de la Grise, n'allez-pas sur notre marché. Mes belles Demoiselles, reprit la Comtesse en riant, je garderai chez moi celle qui m'aimera le mieux.

en même tems, en se jettant à son col. Leur petite dispute réjouit fort toute la Compagnie. Ne vous fachez point, leur dit-elle, nous avons dequoi vous contenter toutes deux, l'une après l'autre. Elle parloit ainsi, asin de persuader qu'elle les aimoit également. Il est juste, dit Madame de la Grise, que ma sille passe la prémière; & la voilà toute prête. Je n'en suis point jalouse, dit la Lieutenante Générale, pourvû que la mienne ait son tour. Comme il vous plaira, répond la Comtesse; je les aime fort toutes deux, & je serai ravie de leur rendre un petit service.

It fut résolu que Mademoiselle de la Grise demeureroit à Crépon chez la Comtesse des Barres, & que Mademoiselle du Coudray y viendroit après, faire le même aprentissage. La Compagnie s'en retourna à Bourges; & dès le soir, on aporta à Mademoiselle de la Grise, ses coeffures

de nuit & du linge.

LA Comtesse envoya chercher le Curé pour souper. Il amena le Chevalier d'Honnecourt. Elle leur présenta sa petite Pensionnaire qui rioit aux Anges.

APRES soupé elle renvoya le Curé

2 4 8

& le Chevalier. Elle eut impatience de se coucher, & crut que la petite fille en avoit aussi envie qu'elle. La Bonju coëssa de nuit Mademoiselle de la Grise, & la sit coucher la prémière dans le lit, à la petite ruelle. La Comtesse y entra peu de tems après, &, ce que l'on auroit peine à croire, s'en tint à de petites libertés, assez peu criminelles. Elle ne voulut pas pousser ses conquêtes plus loin la prémière nuit.

LE lendemain, il survint plusieurs visites du voisinage, qui ennuyerent la petite fille, & lui firent dire à la Comtesse: Belle Madame, [c'étoit le nom qu'elle lui donnoit] que je trouve la journée longue! Celle-ci entendit le sens de ces paroles, & dès qu'elles furent couchées, elle se dédommagea pleinement de la perte de la nuit précédente. Elle-même n'a pas eû honte de décrire les avantures de cette nuit, d'une manière qui prouve combien elle eut sujet d'en être satisfaite. trouverez-bon, Monsieur, que je ne m'y arrête pas davantage. Quel plaisir auriezvous que je vous crayonnasse, trait pour trait, la séduction d'une jeune fille de Qualité, qui ne connoissoit pas l'horreur du précipice où elle étoit tombée?

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. 41

Les délices de l'Amour ne faisoient pas oublier à la Comtesse, ce qu'elle avoit promis à Madame de la Grise. La Bonju s'appliqua à l'instruction de la jeune Pensionnaire, & lui apprit à coëffer. Mais ses leçons, par les conseils de sa Maîtresse, durèrent plus de quinze jours. Quelque tems après, Madame de la Grise arriva à Crépon. La Comtesse avoit deffendu à la petite fille, de raconter à sa mère ce qui s'étoit passé entr'elles. Madame de la Grise trouva sa fille parsaitement coëffée. Le moment de la séparation Madame de la Grife remena sa fille à Bourges, & Mademoiselle du Coudray prit sa place, comme on en étoit convenu; mais elle ne resta que huit jours. La Bonju lui apprit à coëffer en très peu de tems. Elle coucha avec la Comtesse des Barres, qui la trouvant plus fine, & mieux instruite que Mademoiselle de la Grise, ne prit aucune liberté avec elle.

DEUX jours après, on dit à la Comtesse que l'Intendant de la Province étoit arrivé à Bourges. Elle crut qu'il étoit de son devoir & de son intérêt de l'aller voir. Elle lui rendit visite, habillée fort modestement. Elle avoit seulement des bou-

C 5 cles

cles d'oreilles de diamans, & trois ou quatre moûches. La Lieutenante Générale la présenta à l'Intendant, qui la reçut très poliment. Il avoit déja entendu parler d'elle. L'Intendant l'étant allé voir à son tour, elle lui prépara une petite Fête. Elle mit ce jour-là le plus bel habit qu'elle eût, se coëssa avec des rubans jaune & argent, n'oublia pas ses grands pendans d'oreilles, son collier de perles, & une douzaine de moûches. Ensin, elle mit tout en usage pour paroître belle.

L'INTENDANT arriva à midy, avec le Lieutenant Général, sa femme & sa fille. Dès que la Comtesse apperçut son Carosse, elle descendit pour le recevoir. Il parut surpris de la beauté de la maison, & de la propreté des meubles. Pendant qu'il visitoit les appartemens, Madame & Mademoiselle de la Grise arriverent avec l'Abbé de Saint-Simphorien. On se mit à table. La chère fut grande & délicate. On passa ensuite dans un Cabinet où la Musique étoit toute prête. La Comtesse avoit fait venir les Musiciens de Bourges, & prit le Clavecin pour accompagner. Comment, dit l'Intendant, Madame la Comtesse en est aussi? Elle ne répondit que

par

L'ABBE DE CHOIST. LIV. L 43

par trois ou quatre Pièces de Chambonniers qu'elle joua toute seule, & le Concert commença. Il étoit composé d'un Dessus, & d'une Basse de Viole, d'un Théorbe, d'un Violon, & du Clavecin. L'Intendant parut charmé. Le Concert dura jusques à six heures du soir, qu'on alla à la promenade. Après quoi vint la collation. La Comtesse proposa de donner la Comédie à l'Intendant. Elle avoit appris à Mademoiselle de la Grise, une Scène de Polieucte. Allons, Mademoiselle, lui dit-elle, prenez le chapeau de Monsieur l'Intendant. Il vous portera bonheur. Vous ferez Severe, & moi Pauline. On commença. L'Intendant ne pouvoit se lasser de faire des exclamations. J'ai oui, disoitil, la du Parc. Elle n'approche pas de Madame la Comtesse. Eh! Monsieur, repritelle, c'est mon prémier mêtier. [Elle ne mentoit pas. I J'avois une mère qui avoit compose une Troupe parmi les voisins & voisines; & tous les jours nous jouions, ou Cinna ou Polieucte, ou quelqu'autre Pièce de Corneille. La petite de la Grise ne joua pas mal. La nuit approchoit. On rentra dans le Parc. La Compagnie s'en retourna fort contente de la réception de la Comtesse. MADA-

MADAME de la Grise voulut régaler l'Intendant. Elle consulta la Comtesse des Barres sur la manière dont elle s'y prendroit. Celle-ci lui conseilla de lui donner un bon soupé, un Bal; point de Musique. On ne pouvoit lui rien donner de nouveau en ce genre. Si vous voulez, Madame, ajouta-t-elle en riant, je me ferai encore Comédienne pour l'amour de vous. Mademoiselle de la Grise fait assez bien son petit personnage. Il est surprenant qu'elle joue si bien. Je ne lui ai donné que cinq ou six leçons. Encore autant, elle fera mieux que moi. Un petit voyage à Crépon ne lui seroit pas inutile. Elle se fortisieroit encore dans sa coëffure. Madame, répondit Madame de la Grise, vous avez trop de bonté pour ma fille. J'ai peur d'en abuser. Elle ne laissa pas de la faire appeller. Ma fille, lui ditelle, voulez-vous bien aller passer eing ou six jours avec Madame la Comtesse? Elle ne répondit point; mais elle courut à sa chambre faire son petit paquet, qu'elle apporta elle-même sous son bras. A peine furent-elles arrivées à Crépon qu'elles le mirent à table, & ensuite au lit, où la Comtesse employa fort bien son tems.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. 45

LE lendemain il lui vint dans l'esprit qu'elle étoit bien impolie, de n'avoir donné, depuis six semaines, aucun signe de vie à Monsieur & à Madame Gaillot. Elle leur envoya sur le champ son Carosse, avec une lettre, par laquelle elle les prioit instamment de venir passer deux ou trois jours dans leur maison, leur disant qu'ils en étoient toujours les maîtres. Ils ne se firent pas presser. Ils vinrent le même jour avant midy. On se promena après diné. Il n'y eut pas un coin dans le Parc qu'ils ne voulussent voir, & toujours pour admirer les augmentations que la Comtesse avoit faites. On rentra, après beaucoup de fatigue. On foupa, & Madame Gaillot pressa la Comtesse de se coucher. Je ne suis pas accoutumée, dit-elle, à m'endormir de si bonne heure; mais je ne serai pas fâchée de me coucher. Cela me reposera, à condition que nous causerons jusqu'à minuit. On la frisa, on mit ses cheveux sous des papillotes, on attacha ses cornettes, on lui mit une camisole chamarée de dentelles d'Alençon. Elle ôta ses boucles d'oreilles de diamans, & en mit de petites d'or. Ses moûches tomboient assez d'ellesmêmes. Elle se mit au lit. Toutes les Dames

Dames ne vous ressemblent pas, lui dit Madame Gaillot; & il faut être aussi belle que vous êtes, pour avoir si peu besoin de secours étrangers. Votre miroir vous suffit, & vous dit continuellement que vous avez tout par vous-même. Mademoiselle de la Grise se coucha ensuite auprès de la fausse Comtesse, qui eut une joye extrême de tromper les yeux des Spectateurs, & de goûter tous les plaisirs de l'Amour, sans que per-

fonne foupçonnât fon bonheur.

LE lendemain, le Curé & le Chevalier d'Honnecourt soupèrent au Château de Crépon. Madame Gaillot pressa la Comtesse de se coucher comme la veille. Ce n'est pas de même, dit la prétendue Comtesse; la Compagnie est plus grosse. Il faut y faire plus de façons. Elle se laissa pourtant persuader. Ce ne seroit pas pour moi, Madame, que vous vous contraindriez, dit le Curé? Mademoiselle de la Grise suivit l'exemple de la Comtesse; & comme elles ne se firent pas d'abord de petites caresses, ainsi que la nuit précédente : Vous ne vous aimez donc plus aujourd'hui, dit Madame Gaillot. Vous ne vous baisez point. Monsieur le Curé, repartit la Comtesse en riant, ne le trouveroit peut-être pas bon. Moi!

L'ABBE DE CHOISY. LIV. I. 47

Moi! Madame, & qu'y a-t-il de plus innocent? C'est une sœur ainée qui baise su cadette. Avec cette permission, elle joua le même rôle que la nuit précédente. C'est ma petite semme, disoit-elle au Curé. Vous êtes donc aussi mon petit Mari, s'écria la petite fille. Je serai ton petit mari, dit la Comtesse, & tu seras ma petite femme. Voilà Monsieur le Curé qui y consentira aussi. De tout mon cœur, dit-il en riant; & moi, dit Monsieur Gaillot, je m'offre à nourrir tous les enfans qui viendront de ce mariage. Peut-être ne manquoit-il à Mademoiselle. de la Grise, qu'un peu plus de connoisfance de ce qu'elle faisoit, & du sexe de la Comtesse, pour un véritable mariage.

Voilà donc une affaire faite, dit Madame Gaillot; Voilà Madame la Comtesse mariée! Ses Amans n'ont qu'à chercher fortune ailleurs. Elle s'exprimoit ainsi malicieusement, à cause du Chevalier d'Honnecourt, qui ne trouvoit pas le mot pour

rire dans toute cette Scène.

Les jours & les nuits qui suivirent, se passerent aussi agréablement. Ce sut une plaisanterie perpétuelle sur ce mariage. Monsieur & Madame Gaillot s'en retournerent à Bourges, & en parlerent

à tout le monde : & lorsque Madame de la Grise alloit voir la Comtesse : Comment, mon beau Monsieur, lui dit-elle en riant, [elle n'en avoit pas sujet] vous épousez ma fille, sans me le dire? Au moins, Madame, répondit la Comtesse, ç'a été en bonne compagnie, & en présence de mon Curé. Les deux Epoux avoient encore trois jours à demeurer ensemble; & ils les employerent fort bien. Ils s'écoulerent enfin, plus promptement qu'on n'auroit voulu. Comtesse, après avoir fait quelques présens à Mademoiselle de la Grise, la remena à sa mère, qui donnoit à souper à l'Intendant. Il y avoit douze Dames priées au soupé, & chacune devoit avoir un Chevalier, pour la mener à la prémiere Courante. A sept heures tous les Conviés étoient arrivés, à la réserve de l'Intendant, qui ne vint qu'à huit. tint jusqu'au soupé dans le Cabinet, & suivant qu'on l'avoit projetté, on recita deux Scènes de Corneille. Après le foupé la Compagnie repassa dans le Cabinet, & l'on rangea la Salle du Bal. On alluma les bougies, & le Bal commença à onze heures. A minuit on avertit Madame de la Grise, qu'il y avoit à la porte des

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. 49

des Masques qui demandoient à entrer. On fut ravi. Il en parut d'abord deux bandes fort propres. On les fit danser aussi-tôt. Il y eut un Masque qui se distingua extrêmement. Il avoit un habit magnifique, & dansoit parfaitement bien. Personne ne le reconnut. Il dansa souvent avec la Comtesse, qui mouroit d'envie de le connoître, mais il ne voulut pas lever son masque. Elle le mena dans le Cabinet, & le pressa tant quand ils furent seuls, qu'enfin il fit voir le visage du Chevalier d'Honnecourt. Cette galanterie toucha la Comtesse, qui le pria de ne se point démasquer, puisqu'il n'étoit venu au Bal que pour elle. On ne l'eût jamais deviné. Il avoit mis à son habit une année de son revenu. Il sortit fans qu'on s'en apperçut, & se rendit chez lui. On dansa jusques à quatre heures, & Madame de la Grise ne voulut jamais souffrir que la Comtesse s'en retournât chez elle. Il fallut donc cou-Mademoiselle de la cher à Bourges. Grise coucha avec sa mère, au grand regret de la Comtesse, dont le Bal avoit irité l'appétit.

La Comtesse des Barres retourna le D lende-

lendemain à Crépon, & soupa avec le Curé & le Chevalier d'Honnecourt, qu'elle traita mieux qu'à l'ordinaire, & à qui elle fit assez d'amitiés. accueil donna au Chevalier la hardiesse de déclarer au Curé, le dessein où il étoit d'offrir ses services à la Comtesse. Il la croyoit une jeune veuve, fort bien faite, & qui plus est, fort riche. bien voulu l'épouser. Le Curé qui étoit son Ami, en fit la proposition, mais de fort loin, à la Comtesse, qui la rejetta d'encore plus loin. Monsieur, lui ditelle, je suis heureuse & maîtresse de mes actions. Je ne veux point me rendre esclave. J'avouë que le Chevalier est fort aimable. Je chercherai quelques occasions de lui faire plaisir, mais je ne l'épouserai point. Après cela elle lui dit, qu'elle étoit fâchée que le Chevalier eût fait faire un si bel habit pour l'amour d'elle; & lui donna une bourse de cent Louis, le priant de la mettre sur la table du Chevalier, sans qu'il s'en apperçût; & que s'il lui en parloit, elle nieroit toujours la chose Le Curé loua sa générosité, & lui dit qu'elle ne pouvoit jamais mieux employer cet argent.

IL

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. 51

IL n'y avoit plus que trois semaines de Carnaval, lorsqu'il arriva à Bourges une troupe de Comédiens. La Comtesse en sur bien-tôt avertie par la Lieutenante Générale. Du Rosan qui représentoit les rôles d'Amoureux, jouoit avec Floridor. Il y avoit une petite fille de quinze ou seize ans, qui ne faisoit que la suivante, & que la Comtesse regarda d'abord, comme une excellente Comédienne. Tout le reste des Acteurs & des Actrices étoit au dessous du médiocre.

DANS les Villes de Province, on jouë la Comédie tous les jours. C'étoit un embarras pour la Comtesse, de retourner tous les soirs à Crépon. J'ai dit plus haut qu'elle n'aimoit pas à se mettre la nuit en chemin. Madame de la Grise lui proposa de passer le Carnaval chez elle. Madame, lui dit-elle, vous ne m'incommoderez point du tout. Je couche toujours dans ma petite Chambre. Je vous donnerai la grande, & une garde-robe pour vos femmes. Mais, repliqua la Comtesse, où couchera Mademoiselle de la Grise? Belle demande, dit la mère, en riant! avec son mari. La Comtesse accepta aussi le parti

en riant, & sit, pendant le Carnaval; toutes les sonctions d'un véritable mari, sans que l'Epouse se doutât de rien.

La Comtesse alla le lendemain à Crépon, & donna ordre qu'on apportat tous les jours à Bourges, des chapons gras, des légumes, du potager, & des fruits d'hyver. On alloit tous les jours à la Comédie. Au bout de deux ou trois jours, la Comtesse qui entendoit parfaitement ses intérêts, envoya chercher du Rosan, & lui dit que la petite Comédienne étoit capable de jouër les plus grands rôles. Il est vrai, Madame, repondit-il; mais nos prémières Comédiennes n'y consentiront jamais, si vous ne vous servez de votre autorité. Elle en parla à l'Intendant, qui les en pria fort honnêtement; & le jour suivant, Roselie (c'étoit son nom) fit le rôle de Chimène dans le Cid, dont elle s'acquitta fort bien. La petite fille étoit très jolie. Elle plaisoit à la Comtesse, qui étoit née pour aimer des Comédiennes. Elle la fit venir chez elle, & lui donna des avis. Ma Belle, lui dit-elle, il y a des endroits où il faut prononcer les vers fort vite, dautres fort doucement. Il faut changer de

de ton, tantôt haut, tantôt bas; vous bien mettre dans la tête que vous êtes Chimène. ne point regarder les Spectateurs, pleurer quand il faut, ou du moins en faire semblant. La Comtesse pratiqua devant elle les avis qu'elle lui donnoit. Dès le lendemain on s'apperçut que la petite Comédienne avoit été instruite. Sa Tante & tous les Comédiens en remercièrent la Comtesse. C'est un trésor, leur dit-elle, que vous aviez chez vous sans le connoître, e ce sera peut-être la meilleure Comédienne ce son Siecle. Les applaudissemens du Public les persuada autant que les louanges ce la Comtesse, & leurs parts qui augnentoient tous les jours, les convainquit incore mieux. La petite fille étoit ravie de se voir Princesse, & sêtée de tout le monde.

L'ARCHEVEQUE de Bourges arriva dans ce tems-là. Il étoit de la Maibn de * * *, bon homme, nıllement Magicien, réglé dans sa conduie; mais il aimoit tous les plaisirs innocus. La Lieutenante Générale mena la Comtesse chez lui. Il l'a reçut avec beacoup de politesse, & lui parla de sa raison de Crépon, dont on lui avoit saitune char-

D 3 mante

mante peinture. Il lui promit de la venir voir. Elle le pria de lui faire cet hon-

neur, le Dimanche gras.

La Comtesse alla à Crépon faire les préparatifs. Elle fit dresser un Théatre en forme dans une chambre, où l'on plaça plus de cent bougies. Elle fit avertir secrettement les Comédiens, voulant donner la Comédie au bon Evêque, sans qu'il s'en apperçût. Il arriva le Dimanche à quatre heures du soir. Il faisoit un assez beau Soleil. Elle le conduist dans le Parterre; mais le froid les chasa bien-tôt à la maison. Toutes les Dames de Bourges s'y étoient rendues. On mena Monseigneur dans la Salle de la Ccmédie, & on le fit asseoir dans un fauteuil presque malgré lui. Vous êtes à la Campagne, Monseigneur, lui dit-on; ceit est sans conséquence. La Comédie conmença. Il ne put s'en dédire, & d'aileurs c'étoit Polieutle, une Tragéde Chrêtierne. Il fut tout rassuré. La petite Rosslie sit Pauline, & charma toute l'Assemblée. Le bon Archevêque la voulut voir le plus près. Il avoit envie de la baiser mais il n'ôsa; la Comtesse le fit pour lui. Elle commençoit à aimer Sérieu-

sérieusement cette petite Comédienne, & la regardoit comme son ouvrage. Le soupé suivit la Comédie. Il sut bon & fort long. Il étoit minuit. Compagnie s'en retourna à la Ville. Il n'y eut que Madame de la Grise, qui demeura avec sa fille. La Comtesse l'avoit priée (& elle avoit des raisons pour cela) de donner son Carosse pour remener les Comédiens; le sien n'eut pas suffi. Elle lui donna, à son tour, le lit de sa grande chambre. Mais à ce coup, elle fut prise pour dupe; la Marquise fit coucher sa fille avec elle, & la Comtesse eut assez de politique pour n'en pas témoigner de chagrin.

Le lendemain, la Comtesse des Barres s'en retourna à Bourges, avec Madame & Mademoiselle de la Grise, sous prétexte d'aller remercier l'Archevêque de l'honneur qu'il lui avoit fait; mais en esset pour voir Roselie, qu'elle avoit bien envie de posseder toute seule, trois ou quatre jours à Crépon. Pour réussir dans son intrigue amoureuse, elle alla à la Comédie deux heures avant qu'elle commençat. Tous les Comédiens la vinrent remercier. Ils étoient charmés de

D 4 Ro

Roselie. La Comtesse prit à part la Tante de cette jeune fille, & lui dit qu'il ne falloit pas la tuer en la faisant jouer tous les jours, & que tout au plus elle ne pouvoit jouër que deux fois la semaine, représentant les grands rôles, & ayant quelque fois cinq ou fix cens vers à reciter. Je le vois bien, Madame, répondit la bonne Tante; mais nos Camarades ne songent qu'à gagner de l'argent; & quand elle jouë, il y a bien plus de monde. Donnez-la moi, reprit la Comtesse; il est aujourd'hui Dimanche. Je vous la ramenerai Jeudi; cela la reposera. Je vous promets même de lui faire répéter son rôle. Elle n'en fera pas plus mal. La Tante la remercia fort des bontés qu'elle avoit pour sa Nièce. Cette fille alla le même jour à Crépon. On croira aisément, sans que je le dise, que la Comtesse la fit coucher avec elle. Elle voulut d'abord la mettre sur le pié de Mademoiselle de la Grise; mais la petite personne résista. Quoique Comédienne, elle étoit sage, & de plus infiniment mieux instruite que Mademoiselle de la Grise. Une Comédienne à seize ans, en sait plus qu'une fille de Qualité à vingt. La Comtesse voyant

voyant que la surprise étoit inutile, employa les promesses & les présens. Elle la pressa. Il est bien difficile que le pied ne glisse dans une occasion si périlleuse. La Comédienne se rendit, mais avec beaucoup de peine. Fiez-vous à moi, lui dit la fausse Comtesse, vous voyez mon petit cœur, que je me fie à vous : mon secret, ma réputation, & le repos de ma vie sont entre vos mains. La passion de cette jeune personne devint si violente dans la suite, que la Comtesse sur obligée de l'avertir de modérer sa tendresse aux yeux du Public, quoiqu'elles pussent s'en donner les marques les plus fortes & les plus vives, sans redouter les traits de la médisance.

Le Jeudi suivant, elle ne manqua pas de remener Roselie à Bourges. On s'apperçut que celle-ci jouoit de mieux en mieux. La Comtesse alla souper chez le Lieutenant Général, où elle trouva Mademoiselle de la Grise sort négligée, & sort triste. La Comtesse l'aimoit encore, quoique la petite Comédienne eût pris le dessus. Elle lui demanda avec amitié ce qu'elle avoit? La jeune Demoiselle se prit à pleurer, & s'ensuit. La Comtesse prit à pleurer, & s'ensuit.

tesse l'avant encore interrogée après soupé: Hélas! Madame, lui dit-elle, pouvez-vous me demander ce que j'ai? Vous ne m'aimez plus, & vous allez coucher à Crépon avec Roselie. Elle est plus aimable que moi, mais elle ne vous aime pas tant. Ce discours déconcerta un peu la Comtesse qui ne savoit que lui répondre, lorsque la Marquise la pria de passer dans un Cabinet, & lui dit que le Comte des Goutes lui demandoit sa fille en mariage. C'étoit un Gentil-homme du Voisinage, qui avoit huit ou dix mille livres de rente. La Comtesse conseilla à la Marquise de conclure. Elle avoit ses raisons pour cela. Elle n'étoit pas fâchée de se délivrer des importunités de la jeune Demoiselle, outre qu'elle avoit de la peine à calmer sa crainte & ses remords. Elle avoit toujours peur que le petit commerce qu'elles avoient eû ensemble, ne produisit quelques mauvais effets, qui eût étrangement embarrassé ceux qui prenoient intérêt à cette fille; au lieu qu'avec Roselie, elle alloit pour ainsi dire, à bride abattue, sans crainte de faire un faux pas.

HUIT jours après on déclara le Mariage de Mademoiselle de la Grise avec le Comte des Goutes, & la Comtesse alla à Bourges leur en faire compliment. Elle crût être obligée en honneur & en conscience de donner des avis à la future: ,, Ma chère enfant, lui dit-elle, vous , allez vous marier. Il faut tâcher d'être "heureuse. Votre Mari est bien fait, , & paroît fort honnête homme. Il vous , aime; mais il ne sera pas toujours ,, Amant. Il faut vous attendre à excu-, ser ses humeurs. Vous êtes sage. , ne lui faut jamais donner lieu d'être , jaloux. Ne fongez qu'à lui plaire, à , vous attacher à votre ménage, à pren-, dre soin de vos enfans, si Dieu vous " fait la grace d'en avoir. C'est la béné-"diction du Mariage, & le plus doux , lien des gens mariés. Mais, écoutez, " ma chère enfant, je crois que vous 2, vous souvenez assez des heureuses nuits , que nous avons passées ensemble. Sou-, venez-vous bien de faire par raison, " avec votre Mari, la prémière nuit de "vos noces, tout ce que vous fites avec "moi naturellement, & sans savoir ce "que vous faisiez. Laissez-vous long-, tems presser, désendez-vous, pleurez, " criez, afin qu'il croye vous apprendre

"ce que je vous ai appris. De là dé-" pend toute la douceur de votre vie, "Je vous ouvre les yeux présentement, " parce qu'il le faut absolument. "ne devez pas être en peine de votre " secret. Je suis aussi intéressée que vous " à le garder." La pauvre Demoiselle se mit à pleurer. Un moment après que la Comtesse eût terminé des avis si prudens, si raisonnables, & j'ôse dire, si nécessaires, la Marquise entra dans le Cabinet où elles étoient. Madame, lui dit la Comtesse, elle pleure. Il faut louer sa modestie. La mère baisa sa fille. Ma fille, lui dit-elle, vous avez bien de l'obligation à Madame la Comtesse. Suivez les conseils qu'elle vous donnera & cachez vos larmes. Elles rentrerent dans la Chambre où étoit la Compagnie. Le lendemain l'Archevêque les maria lui - même. & trois jours après, les nouveaux Epoux allerent à leur Terre à sept lieuës de Bourges. La Comtesse leur promit de les aller voir, & tint parole deux mois après. La Comtesse des Goutes étoit grosse, & uniquement occupée de son Mari & du soin de son ménage. Il parut à la Comtesse des Barres, qu'elle n'étoit pas encore

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. I. 61

core tout-à-fait indifférente à Madame des Goutes. Mais enfin, la vertu fit en l'une ce que l'inconstance avoit fait en l'autre.

APRES Pasques, l'Archevêque s'en alla à Paris. L'Intendant n'étoit plus à Toute la Noblesse, qui pas-Bourges. foit l'hyver dans cette Ville, s'étoit réfugiée à la Campagne. Les Comédiens, qui ne gagnoient pas de quoi payer les chandelles, annoncèrent leur départ. Roselie pleuroit nuit & jour, dans la crainte de quitter la Comtesse des Barres. Celle-ci en étoit encore plus fâchée qu'elle, & prit la résolution de ne s'en point séparer. Voici comme elle en vint à bout. Elle mena la Tante à Crépon, & lui dit qu'elle vouloit faire la fortune de sa Nièce; que si elle vouloit la lui donner, elle la meneroit à Paris, dans fix mois, & la feroit recevoir à l'Hostel de Bourgogne. Elle appuya sa proposition d'une bourse de cent louis, qu'elle mit dans la main de la Tante, qui fut éblouie de cette somme. Il fandroit, Madame, répondit-elle, que j'eusse perdu la raison, si je refusois la fortune de ma Nièce. Je vous la donne, & j'espère que. vous ne l'abandonnerez pas.

LE marché étant conclu, la Tante s'en retourna à Bourges, & dit à la Troupe, qu'elle n'étoit plus en peine de sa Nièce, & que Madame la Comtesse s'en étoit chargée. C'étoit une grande perte pour eux; mais telle est la destinée des Comédiens de Campagne. Dès que quelqu'un d'eux mérite les applaudifsemens du Public, il quitte, & se rend à Paris. En effet, du Rosan leur joua bien-tôt après le même tour. Floridor connoissoit ses talens, & le pressoit, depuis long-tems, de les faire valoir à Paris. Du Rosan étoit Chef de la Troupe, & il aimoit la petite Roselie, qu'il prévoyoit devoir être un jour une bonne Comédienne. Cet obstacle le retenoit. Mais quand il sut que la Comtesse avoit pris la petite fille, il n'hésita plus, & il alla s'offrir à l'Hostel de Bourgogne, où il fut reçu avec les acclamations: du Public.

D'es que les Comédiens furent partis, la Comtesse retourna à Crépon. On ne la vit plus guère à Bourges. Elle avoit avec elle Roselie, qui suffisoit à son bonheur. Elle la mit sur un autre pied que celui d'une Comédienne; lui

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. 63

fit faire des habits fort propres; envoya à Paris quatre de ses poinçons de diamans, qu'on troqua contre de très belles boucles d'oreilles, qu'elle lui donna. Elle la menoit par tout avec elle, dans les visites du Voisinage. La beauté & la modestie de Roselie charmoient tout le monde.

La Comtesse voulut prendre de nouveaux plaisirs. Elle alla à la chasse, habillée en Amazone. Elle sit habiller Roselie de la même manière, & la trouva si aimable avec une perruque & un chapeau, que peu à peu, elle la sit habiller tout-à-sait en garçon. C'étoit un fort joli Cavalier, & la Comtesse l'en aimoit encore d'avantage. Elle l'appeloit son petit Mari. On le nommoit Monssieur le Comte. Il servoit d'Ecuyer à la Comtesse, qui se lassant de lui voir une perruque, lui sit couper un peu de cheveux.

C E divertissement étoit fort innocent. Il dura sept ou huit mois. Mais par malheur, Monsieur le Comte eut mal au cœur, perdit l'appétit, & prit la mauvaise habitude de vomir tous les matins. Il n'étoit pas difficile de connoître la source

fource & le genre de sa maladie. Comtesse lui fit reprendre ses habits de fille, comme plus convenables à son état présent, & plus propres à le cacher. On lui faisoit mettre de grandes robes de chambre trainantes & fans ceinture. On disoit qu'elle étoit malade. On voîla le mal, sous les noms de migraines & de coliques. La pauvre enfant pleuroit sans cesse, mais la Comtesse la consola, en l'assurant qu'elle ne l'abandonneroit jamais. Roselie lui avoua qu'elle n'avoit ni père, ni mère, & ne savoit qui elle étoit; que sa Tante étoit une Tante supposée, qui l'avoit prise en amitié à l'âge de quatre ans. La Comtesse ne s'étonna plus, qu'elle la lui cût donnée si aisément.

Au bout de cinq ou six mois, elle jugea prudemment, que tout se découvriroit en Province, & avec scandale. L'Amour qu'elle avoit pour cette sille, l'engageoit d'ailleurs, à la mettre entre les mains de personnes habiles, qui pussent la guérir d'un mal qui n'est pas dangereux, pourvû qu'on ne l'aigrisse point en le voulant trop couvrir. Il falloit aller à Paris, où l'on se cache aisément.

Elle

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. 65

Elle recommanda sa maison au Curé, & partit dans son Carosse avec Roselie, Bonju & sa semme, & son Cuisinier. Elle avoit mandé à Acarel de louer une maison avec un beau jardin, dans le Faux-Bourg Saint-Antoine, résolue d'aller peu à la Ville, jusqu'à-ce que la pe-

tite fille fût guérie.

D'es qu'elle fut arrivée, elle mit Roselie chez une sage semme, qui en eut un grand soin. Elle l'alloit voir tous les jours, & lui faisoit de petits présens pour la réjouir. Uniquement occupée de cette fille, elle ne songeoit point à ellemême ni à se parer. Elle avoit des habits fort propres, & toujours des coeffes, fans mettre jamais ni pendans d'oreilles, ni mouches. Enfin Roselie mit au monde une petite fille, que son père fit bien élever, & qu'il maria à l'âge de seize ans, à un Gentil-homme de cinq ou six mille livres de rente, avec qui elle vécut fort heureusement. Peut-être même vit-elle encore aujourd'hui.

SA mère, au bout de six semaines, redevint plus belle que jamais. La Comtesse songea aussi à sa beauté. Elle s'apusta proprement, & alla à la Comédie

E avec

avec deux Dames de ses voisines. La beauté de Roselie attira les yeux de tous les Spectateurs; mais elle fut bien étonnée, de même que la Comtesse, de voir du Rosan sur le Théatre, qui faisoit le personnage de Maxime dans Cinna. les reconnut aisément, & vint les voir dans leur loge. Il ne se sentoit pas de joye. Roselie en montra aussi beaucoup. La Comtesse apprit sa demeure à du Rosan, & lui permit de l'aller voir. étoit enchanté de la beauté de son ancienne Compagne, & sa passion se réveilla avec plus de vivacité que jamais. Madame, dit-il à la Comtesse, ma fortune est faite. Je n'ai encore qu'une demie part; mais je l'aurai bien-tôt toute entière. C'est huit mille livres de rente. J'épouserai Roselie, si vous me la voulez donner; & je me flatte que, faite comme elle est, si elle n'a point oublie de déclamer des vers, je la ferai recevoir dans la Troupe. La Comtesse répondit qu'elle en parleroit à Roselie, & lui dit de revenir dans trois ou quatre jours. Elle lui en parla en effet. dès la même nuit. Voyez, lui dit-elle en pleurant, si vous voulez me quitter? Elle répondit froidement, qu'elle feroit

L'ABBE DE CHOIST. LIV. I. 67

tout ce que la Comtesse voudroit. Cette réponse ne lui plut pas, & elle résolut de la marier. Dès le lendemain elle la fit coucher dans une Chambre séparée. Ce changement toucha Roselie. Elle crut la Comtesse en colère, & quand tout le monde fut couché, elle la vint trouver dans son lit, & lui demanda cent fois pardon. Eh! Madame, lui disoitelle, quand je serois mariée ne m'aimeriezvous plus? Non, mon enfant, repartir la Comtesse; une femme mariée ne doit aimer que son mari. Roselie se mit à pleurer, & l'embrassa si tendrement, que la Comtesse lui pardonna, & crut être encore à Crépon.

Du Rosan revint, & parla de son Mariage avec beaucoup d'ardeur. La Comtesse lui dit que Roselie n'ayant pas de bien, il falloit voir, avant toutes choses, si elle seroit reçue dans la Troupe. Non. Madame, reprit-il, comme un homme sort amoureux, je ne demande rien. La petite personne est un assez grand trésor. La Comtesse ne le satissit pas entierement. Elle lui dit qu'elle iroit le lendemain à la Comédie, que Roselie seroit dans sa loge sort parée, qu'il la sit remarquer à

ses Camarades, & qu'après la Piece, ils la vinssent tous prier de venir sur le Théatre, quand tout le monde seroit forti, pour faire dire quelques vers à la petite fille. Cet ordre fut exécuté; on joua le Menteur. Floridor, après la Piece, conduisit la Comtesse & Roselie sur le Tnéatre. Elles dirent toutes deux les Scenes de Polieutte, qu'elles avoient déclamées plus de cent fois ensemble. Les Comédiens étoient dans l'extase, & sans autre examen, vouloient recevoir Roselie; mais la Comtesse s'y opposa. faut, leur dit-elle, consulter le Public. Faites-la afficher; qu'elle joue cinq ou six fois, & puis vous verrez. Du Rosan trouvoit ce terme bien long, & la Comtesse, par une raison toute contraire, le trouvoit bien court. Il falloit le lendemain des noces, renoncer pour toujours à tout ce qu'elle aimoit. Elle s'y détermina pourtant, & ne voulut point empêcher l'établissement de cette jeune créature. Elle s'étoit apperçue d'ailleurs, que Roselie ne haissoit pas du Rosan. Roselie joua publiquement sur le Théatre de l'Hostel de Bourgogne, & des la prémière fois, le Parterre la fit taire, à for-

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. I. 69

reçurent dans les formes, & lui donnerent une demie part. Elle n'avoit point d'habit de Théatre. La Comtesse lui six présent de mille écus pour en acheter, & du Rosan lui donna une pareille somme. Il commença à presser son mariage. La Comtesse differoit toujours. Tantôt c'étoit des habits qu'elle lui taisoit faire; tantôt c'étoit du linge. Ensin le jour satal arriva; Roselie sut mariée. La noce se sit chez la Comtesse, & à ses dépens. Elle accabla l'Epouse de présens, & depuis ce tems-là, elle ne lui toucha plus le bout du doigt.

D'Es que Roselie sut mariée, la Comtesse des Barres l'oublia entierement, & ne songea plus qu'à elle-même. L'envie d'être belle la reprit avec sureur; elle sit saire des habits magnissques. Elle remit ses beaux pendans d'oreilles, qui n'avoient pas vû le jour dépuis trois mois. Les rubans, les moûches, les airs coquets, les petites mines, rien ne sut oublié. Elle n'avoit que vingt-trois ans; croyoit encore être aimable, & vouloit être aimée. Elle alloit à tous les spectacles, & à toutes les promenades publiques.

E

Enfin elle garda si peu de mesures, que plusieurs personnes la reconnurent, & la suivirent, pour savoir où elle logeoit. On en avertit ses Parens, qui trouverent sort mauvais qu'elle sit encore un personnage, qu'on avoit pardonné à sa grande jeunesse. Ils l'allerent trouver, lui sirent de très viss reproches, & lui parlerent ensin si sérieusement, qu'elle se détermina à quitter tout ce badinage. Elle renonça aux habits de semme, & au nom de la Comtesse des Barres.

F I N

DU PREMIER LIVRE.





LAVIE

DE

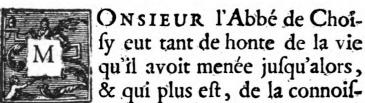
MONSIEUR L'ABBÉ

DE CHOISY,

DE

L'ACADEMIE FRANÇOISE

LIVRE SECOND.



lance qui en étoit venue à un grand nombre de personnes, qu'il résolut de quitter la France pour un tems, asin d'éviter les justes reproches qu'on pourroit lui saire. Il voyagea en Italie, & se procura tous E 4 les les plaisirs, conformes à son goût, avec d'autant moins de contrainte, qu'il étoit assuré de n'être connu de personne. s'arrêta long-tems à Venise, où il satisfit la passion qu'il avoit toujours eue pour le jeu. La fortune se déclara d'abord pour lui; mais il essuya son inconstance ordinaire. Il reperdit, & au-delà des fommes confiderables qu'il avoit ga-"La rage du jeu, dit-il lui mê-"me, m'a possedé, & a troublé toutes " les douceurs de ma vie. Heureux! fi , j'avois toujours fait la belle, quand " même j'eusse été laide. Le ridicule est " préférable à la pauvreté."

VOYANT que ses sonds étoient presque entierement épuises, il pensa à son départ. Après quelques années de séjour en Italie, il revint en France, & reprit ses prémières habitudes. Il s'habilla en semme comme auparavant, & dans les commencemens, il prit seulement la préscaution de ne point se trouver aux Assemblées publiques, avec un habit si peu convenable à son sexe, & à l'état Eccléssiastique qu'il avoit embrassé dès son bas

age.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 73

Les grandes pertes qu'il fit au jeu eurent bientôt tari sa bourse. Ne sachant plus où trouver de l'argent, il alla passer quelques mois dans son Abbaye de Saint-Seine en Bourgogne, à laquelle, par le crédit de sa Mère, il avoit été nommé le prémier Janvier mil six cent soixantetrois.

IL fit de tems-en-tems plusieurs voyages à Dijon, où le Démon du jeu s'obstina toujours à le persécuter. Il s'acquit quelques Amis dans cette Province. Le plus considerable de tous sut, sans doute, le célèbre Roger de Rabutin, Comte de Bussy, rélégué dans sa Terre de Bussy, pour les raisons qui sont connues de tout le monde.

CET homme fameux, dont on a dit plus de bien & plus de mal qu'il n'en méritoit peut-être, n'eut pas de peine à démêler le mérite de l'Abbé de Choisy, en qui il reconnut d'abord une grande vivacité, & beaucoup de délicatesse d'esprit. Il ne balança pas à lui offrir son amitié, & à lui demander la sienne. Ils furent si contens l'un de l'autre, que leur commerce, qui devint des plus inti-

mes, ne pût être interrompu que par la

mort du Comte de Bussy (1).

APRES avoir amassé quelque argent de ses épargnes, pendant son séjour en Bourgogne, il quitta son Abbaye de Saint-Seine, pour retourner à Paris. Il s'en démit même, je ne sais pourquoi, en mille six cent soixante & seize.

La manière dont il vécut à Paris, excita plus de scandale que jamais. Le Roi en sut instruit, & le menaça sérieusement d'y mettre ordre, s'il ne se corrigeoit.

"J'avouë, dit l'Abbé de Choisy, que
"ce Prince m'a fait du bien; mais je ne
"l'avois pas mérité par mes services. Tout
"va sur le compte de mes Parens; car
"pour moi, je le dis à ma consusson,
"jamais il ne m'a écouté savorablement,
"& lorsque je lui ai demandé quelques
"graces assez legères, il me les a toutes
"resusces. Je veux pourtant lui rendre
"justice, il n'a pas eû grand tort. Je

(1) On voit l'estime du Comte de Buss pour l'Abbé de Chois, non-seulement par les Lettres qu'il lui écrivoit; mais encore par quelques-unes de ses Lettres à des personnes étrangères. ,, il est vrai, dit-il, dans ,, une Lettre du 6 Mars 1691. à Madame de Maisons, ,, que l'Abbé de Chois écrit bien les nouvelles, com-

" m'étois donné l'exclusion à moi-même;

2, &

IL eût bien-tôt, soit à Paris soit à la Cour, dépensé dans les plaisirs & au jeu tout le fruit de ses épargnes. Il se vitencore sans argent & sans ressource. Heureusement pour lui, il se présenta une conjoncture favorable qui le tira d'embarras. Après la mort du Pape CLEMENT X. arrivée en 1676, le Cardinal de Bouil-Ion prit congé du Roi pour aller au Conclave. Le Cardinal demanda à l'Abbé de Choify, fon Ami, s'il vouloit l'accompagner à Rome pour être son Conclaviste. L'Abbé charmé de cette proposition, l'accepta sur le champ avec le plus grand plaisir du monde. ,, Je m'en vais partir and deux heures, dit le Cardinal; 23 mais vous me ratraperez bien. Allezen demander la permission au Roi, & les nstructions du Ministre. Vous vous " mettrez dans la Diligence de Lyon, où " je serai encore dans six jours." Ce dessein

, me tout ce qu'il veut écrire. "Plusieurs autres gens d'esprit ont loué les Lettres de l'Abbé de Choisy. Ce sont de jolies Gazettes, selon Monsseur Bruzen de la Martinière, à la page 26. de ses Observations sur l'Art d'écrire des Lettres; imprimées à la tête du prémier Tome des plus belles Lettres Françoises de Richelet, dont il a donné l'Edition.

dessein fut exécuté fort brusquement; & à deux lieuës de Lyon, l'Abbé de Choisy trouva un Carosse de Monsieur de Villeroy, Archevêque de cette Ville, qui l'attendoit. En arrivant il vit le Cardinal à table, à qui il rendit compte de ce qu'il avoit fait à Saint-Germain. Le Cardinal lui demanda s'il favoit l'Italien. Il répondit qu'il l'avoit sçu, mais qu'il l'avoit oublié. Et comment ferez - vous, lui dit Monsieur de Bouillon, la plupart des Cardinaux n'entendent pas le François? Ho! Monseigneur, repliqua l'Abbé de Choisy, nous ne serons à Rome que dans quinze jours; & je m'en vais tâcher de parler Italien bien ou mal. Je le saurai quand nous arriverons à Rome. Le Cardinal se mit à rire, & lui dit, Vous ferez comme vous pourrez.

QUAND on fut entré au Conclave, l'Abbé de Choisy n'y trouva pas le contentement qu'il avoit esperé. Il avoit compté qu'il sauroit toutes les négociations les plus secrettes, & le Cardinal de Bouillon ne lui disoit rien. Par bonheur pour Monsieur de Choisy, le Cardinal de Retz étoit l'Ancien du Cardinal de Bouillon. Ce prémier eut la goutte,

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 47

& l'Abbé de Choify lui alla tenir compagnie dans sa chambre. Le Cardinal lui demanda comment il s'accommodoit du Conclave ? Fort mal, Monseigneur lui répondit-il; je ne sais rien : les Valets du Conclave en savent plus que moi. Ce bon Cardinal avoit envie de lui faire plaisir. Je veux, lui dit-il, vous prendre pour mon Conclaviste; le Cardinal de Bouillon en sera bien aise. Par ce moyen vous saurez tout, & serez le Conclaviste Général des Cardinaux François. Le lendemain, l'Abbé de Choify fut installé dans ce Conseil. Il y avoit quatre Cardinaux François, Retz, Bouillon, d'Estrées, & Bonzi. La faction de l'Espagne & celle de l'Empereur qui étoient les plus fortes, vouloient élever au Pontificat le Cardinal Odescalchi; mais le Roi qui lui avoit déja donné l'exclusion en 1670, dans le Conclave, où fut élu CLEMENT X, s'opposoit encore de toutes ses forces à fon Election. Les Cardinaux François se séparèrent, & résolurent d'écrire au Roi leurs sentimens. L'Abbé de Choify fit leur dépêche. Les Cardinaux d'Estrées & Bonzy manderent à ce Prince un bien infini du Cardinal Odescalchi; qu'il avoit

avoit cinquante mille écus de rente; qu'il foulageroit la Chambre Apostolique; enfin, qu'il étoit homme d'une grande probité. Le Roi en cette occasion sit connoître sa pieté. Il écrivit aux Cardinaux François, que préserablement à toutes choses, il souhaitoit l'avantage de l'Eglise; qu'ils donnassent leurs voix à Odescalchi, & qu'ils concourussent à son Exaltation. Cet obstacle étant levé, Odescalchi sut élu le même jour, proclamé le lendemain, & prit le nom d'Innocent

LE Cardinal de Bouillon envoya à neuf heures du soir, quoique ce sût une heure induë, demander à Odescalchi une Audience secrette. Quand le Cardinal sut sorti, l'Abbé de Choisy se jetta aux pieds d'Odescalchi, en disant: Ho baciato il primo, gli piedi di Vostra Santita. Il lui répondit: Non è ancora. Il ne parut cependant pas indissérent à cette nouvelle.

MALGRE' le consentement que le Roi donna à son Election, il n'oublia jamais, que la France lui avoit fait perdre six années de Pontisicat. C'est une maxime à suivre, que quand une Couronne

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 79

conne a donné une fois l'exclusion à un Cardinal, elle ne doit jamais consentir à son Exaltation. C'est un crime que les Papes ne pardonnent pas. Le bienfait ne fauroit compenser l'injure dans l'esprit d'un Italien. Le Roi ne sur pas long-tems s'appercevoir de la faute qu'il avoit commise; & tout le monde sait les divisions qui survinrent entre la Cour de Rome & celle de France, au sujet des Franchises; divisions qui ne surent terminées que par la mort d'INNO-CENT XI. Je ne crois pas que la Cour de France soit disposée à faire une faute pareille. Il faut avouer aussi que ce Pontife croyoit avoir un juste sujet de se plaindre de l'Assemblée du Clergé, tenue en 1682.

COMME aucune force humaine ne sembloit pouvoir faire changer de vie à l'Abbé de Choisy, la Providence lui envoya une longue & périlleuse maladie en mil six cent quatre vingt trois. Je veux pourtant lui rendre justice. Quelque mois auparavant, il lui étoit venu dans l'esprit de légères idées de conversion. La mort précipitée de la Reine Marie Thérèse d'Autriche, lui sit saire des

des réflexions sur l'incertitude de la vie, & sur les suites de la mort. Les raisonnemens qu'il sit sur la Religion, l'ébranlérent, produssirent en lui les prémiers désirs de son salut, & la pensée de demander à Dieu, pour la prémière sois, la grace de sa Conversion.

"LA mort de la Reine, dit-il dans " la peinture, qu'il nous a conservée de " sa maladie, (1) m'avoit fait faire à "peine quelques réflexions, quand tout "d'un coup je me sentis accablé par , une sièvre violente. Mes forces, au , bout de trois jours, furent perdues, "mon cœur abbattu. J'envisageai la " mort, que j'avois crû si éloignée. "Bientôt après, j'en vis tout l'appareil " effroyable. Je me vis dans un lit, ,, entouré de Prêtres, au milieu des " cierges funèbres, mes parens tristes, " les Médecins étonnés; tous les visa-,, ges m'annonçant l'instant fatal de mon "éternité. Ho! qui pourroit dire ce ,, que je pensai dans ce moment terri-"ble? Car si mon corps étoit abbat-"tu, si je n'avois quasi plus de sang " dans les veines, mon esprit en étoit 35 Phue

(1) Voyés le Quatrieme de ses Dialogues.

" plus libre, & ma tête plus dégagée. "Je vis donc, ou je crus voir les Cieux 2, & les Enfers. Je vis ce Dieu si redou-2, table, sur un Thrône de lumière, en-" vironné de ses Anges. Il me sem-" bloit qu'il me demandoit compre de , toutes les actions de ma vie, des gra-, ces qu'il m'avoit faites, & dont j'a-, vois abulé; & je n'avois rien à lui ré-, pondre, rien à lui offrir pour satis-, faire à sa justice. Je voyois en même , tems, les abimes ouverts prêts à m'en-3, gloutir; les Démons prêts à me dévo-, rer; les feux éternels destinés à la puni-, tion de mes crimes. Non, l'on ne sau-, roit s'imaginer ce que c'est que tout , cela, fi on n'y a passé. Car ne cro-"yez pas, dans cet état, quand l'ame " est prête à se séparer du corps, ne " croyez pas qu'on voye les choses, , comme nous les voyons présentement. ... Les Mystères les plus incompréhensibles paroissent clairs comme le jour. "L'ame, quasi dégagée de son Corps, , a des clartés nouvelles. Nous voyons " la justice de Dieu, qui nous va pu-"nir, & nous ne présumons plus de sa " miséricorde. Pour moi, je vous avoue ,, que

,, que j'eus grand peur. Je demandois pardon à Dieu de tout mon cœur. "Jaurois bien voulu avoir le tems de , faire pénitence, mais la mort me ta-" lonnoit de près. J'avois entendu les 5, Médecins dire! Il ne sera pas en vie , dans deux heures. Que faire donc? " Quel parti prendre? Je ne sentois nien, je ne me souvenois de rien , qui put me donner la moindre espé-, rance. Je ne me voyois aucun moyen , de racheter mes péchés par l'aumô-5, ne; enfin toutes les portes du Ciel " me paroissoient fermées. J'avois pour-, tant reçu tous mes Sacremens, & " m'étois préparé, le mieux que j'avois "pû, à ce passage si terrible. " qu'est-ce qu'une préparation précipi-5, tée? Et que peut penser dans ces der-" niers momens, au milieu d'une mort " presque inévitable, un cœur tout ter-" restre, nourri dans les plaisirs du sié-" cle, & si peu accoûtumé aux pensées " de l'autre vie? Je serois tombé dans "le désespoir, si j'étois demeuré plus , long - tems dans un état si capable " d'effrayer les plus déterminés. Mon 35 corps abbatu par la violence de la maladie.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 83

5, ladie, tourmenté par l'agitation de mon , esprit, demandoit du repos. Je m'en-, dormis, & me réveillai plus tranquil-J'avois crû pendant mon som-" meil, me voir à la porte d'une gal-, lerie, toute éclatante de lumière, mais 33 d'une lumière douce, & qui, fans " m'ébloüir, me paroissoit plus brillan-, te que toutes les autres lumières. Je " me sentois bien ferme dans la résolu-, tion de me convertir, si je revenois " en fanté; & je commençai à croire, , qu'il n'étoit pas impossible que Dieu , me fit miséricorde. Une pensée si con-, solante me donna courage. L'esprit , en repos, contribua à ma guérison, , autant & plus que le Quinquina; & , je me vis bien-tôt en état de joüir , encore une fois de la vie, que je n'a-, vois fouhaitée, que pour faire péni-, tence. "

SI cette conversion sut sincère, elle ne sut pas de longue durée. Quelles horreurs ne nous auroit pas épargnées un pareil débauché, s'il sut mort de cette maladie!

A peine sa santé sur - elle rétablie, qu'il travailla à mettre sur le papier, E 2 les les réflexions qui l'avoient le plus frappé, tandis que la mort avoit menacé ses jours. Pendant sa maladie Monsieur l'Abbé de Dangeau, son intime Ami, n'avoit pas quitté le chevet de son lit, & n'avoit pas peu contribué au retour que l'Abbé de Choisy fit sur lui - même. Ils s'entretinrent long - tems ensemble L'Abbé fur des matières importantes. de Dangeau avoit eu le bonheur d'abandonner la Religion Protestante, dans le fein de laquelle il étoit né. bé de Choify, effrayé encore du péril qu'il avoit couru, ne pouvoit oublier si tôt les réflexions, que sa maladie lui avoit inspirées. Ils travaillèrent conjointement à des Dialogues sur l'Immortalité de l'Ame, sur l'Existence de Dieu, sur la Providence, & sur la Religion, & les firent imprimer à Paris. On trouve au commencement de chaque Dialogue, des Vignettes de Sebastien le Clerc, où l'Abbé de Dangeau & l'Abbé de Choify sont représentés d'une manière si remarquable, que Bayle, qui annonça cet Ouvrage dans ses Nouvelles de la République des Lettres, (1) ne put

(1) Dans les Nouvelles du mois d'Aout 1684 Art. VI.

85

put s'empêcher de finir son Extrait par ces paroles : "Quelques-uns croyent, , que s'il s'élève un nouveau Cléanthe 2) (2) contre ces Dialogues, comme autrefois contre les Entretiens d'A-, riste & d'Eugène, on critiquera les , Vignettes, qui sont au commence-, ment de chaque Dialogue. Car ces " méchans critiques n'oublient rien, & , font un procès sur la moindre chose. , L'Ancien Cléanthe n'épargna, ni la 7. Table, ni la Taille douce. L'Au-, teur aura apparemment assez de conf-2) tance pour se moquer de cette sorte o, de Censeurs, si la réputation de son e, livre, lui en attire fur les bras. "

LE Ministre Jurieu, qui en a fait une Critique, comme nous le dirons dans la suite, n'a cependant pas attaqué les Vignettes; Soit, dit Bayle, que n'ayant vû ces Dialogues, que de l'Edition de Hollande, il n'ait point vû les Vignettes, qui se font tant remarquer dans l'Edition de F 3 Paris,

⁽²⁾ Barbier Daucour, de l'Académie Françoise, avoit critiqué, sous le nom de Cléanthe, les Entretiens d'Ariste & d'Eugène, par le Pere Bou-bours, Jésuite.

Paris, soit qu'il ait cru, qu'une Censure, à laquelle le Public étoit préparé, auroit plus de peine à réussir. Quoiqu'il en soit, l'Abbé de Dangeau, ainsi qu'on le peut voir dans une Lettre de Benserade, du 18. Mai 1685. insérée parmi les Lettres de Bayle, ne prit pas en mauvaise part, cette petite Critique du Nouvelliste de la République des Lettres, qui eût tort d'attribuer au seul Abbé de Dangeau, les Dialogues qui venoient de paroitre. La Préface, le troisième, & le quatrième Dialogue sont de l'Abbé de Choify. Le prémier est de l'Abbé de Dangeau; & le second, de tous deux. Monsieur l'Abbé de Choisy expose dans sa Préface, les raisons qui le portent à donner ces Dialogues au Public. "Théophile [c'est-"à-dire, l'Abbé de Dangeau] qui y , a la meilleure part, dit-il au Lec-, teur, ne les croyoit pas dignes de , vous être offerts. Mais moi, qui 35 par une heureuse expérience, ait sen-,, ti l'effet qu'ils sont capables de pro-, duire; moi, en qui ils ont fait naîn tre les prémiers désirs de mon salut, » & la prémière pensée de demander

"à DIEU la grace de ma conversion; "j'ai crû, que puis qu'ils m'avoient " touché, ils en pourroient bien tou-" cher quelque autre; & je vous les ,, donne, mon cher Lecteur, en croyant "fermement, que si vous daignez les , lire avec attention; si vous pénétrez , tout ce que dit Théophile, il n'est », pas impossible, qu'ils fassent en vous,

ce qu'ils ont fait en moi.

, Au reste, n'allez pas croire que » ces Dialogues ayent été faits comme " la plûpart de ces sortes d'Ouvrages, , qu'un Docteur imagine dans son Ca-, binet, en introduisant sur la Scène, , des personnages imaginaires, pour se 3) donner beau jeu à dire tout ce qui " lui vient à l'esprit. Je puis vous as-, fûrer, avec vérité, que Théophile, » & Timoléon sont des personnages très , véritables, & que les conversations, , que vous allez lire, font purement ... Historiques, & rapportées quasi mot-"à-mot. Je vous dirai même, que , les tems y sont marqués fort exacte-" ment. Les deux prémiers Dialogues, , qui sont sur l'Immortalité de l'Ame, & sur l'Existence de DIEU, ont été

" faits quelque tems avant une grande 5, maladie que j'eus l'année passée. Les ", raisonnemens solides & palpables, que " vous y trouverez, avoient déja com-" mencé à m'ébranler. Mais quand je me vis prêt à mourrir, ils se représenterent , à moi, d'une manière si vive, que "j'en fus entiérement convaincu. , dernier Dialogue, qui est sur la Re-"ligion, est une suite des sérieuses ré-" flexions, que la crainte des Jugemens " de Dieu me fit faire à la vuë de la " mort, qui me paroissoit inévitable. "Enfin, ce qui m'a déterminé à ren-, dre publiques ces Conversations par-, ticulieres, c'est la connoissance que " j'ai euë depuis peu, de ces Hommes "Apostoliques, qui se sont dévoués à " la Propagation de la Foi, & qui sans 5, craindre les périls, le martyre & , la mort, se préparent à aller traverser , toutes les mers pour aller porter l'E-, vangile dans toutes les parties du , monde. J'ai espéré qu'ils trouveroient , dans ces Dialogues, des raisonnemens, " dont ils se pourroient servir pour la , Conversion de ces peuples Bar-3, bares & Idolâtres, qui n'ont pres-» que " que aucune idée de la Divinité, & " avec qui, pour les convaincre, il faut " employer, comme fait Théophile, " dans les deux prémiers Dialogues, " des raisons qui soient tirées de la " connoissance de nous mêmes, qui ne " dépendent d'aucune autorité, & qui " ne présupposent aucune instruction pré- " cédente.

Tels sont les motifs, & l'idée de cet Ouvrage. L'Abbé de Dangeau y paroît plus savant que l'Abbé de Choify, qui jouë le rôle de Disciple. Il fait tous ses efforts, dans le prémier Dialogue, pour prouver l'Immortalité de l'Ame à l'Abbé de Choisy, qui n'en étoit pas convaincu, & voici quelles

raisons il employe.

QUAND vous vous chaussez la main, lui dit-il, il est sûr que vous sentez une sorte de plaisir; si dans le même tems, on approche de vôtre nez une odeur agréable, vous sentez une autre espèce de plaisir. Si je vous demande lequel de ces deux plaisirs vous plait davantage, vous me répondez: C'est celuici, ou c'est celui-là. Vous comparez donc ensemble ces deux plaisirs, & vous

jugez d'eux en même tems. Si, après que vous vous êtes chauffé la main, & que vous avez senti l'odeur, je vous fais voir un beau Tableau du Poussin. Si je vous fais entendre Mademoiselle Rochouas; si je vous fais manger un potage de Talbot, n'est-il pas vrai, que vous pouvez dire, lequel de tous ces plaisirs a été le plus grand? Il faut donc, que ce qui juge en vous, ait ressenti tout cela. Ce même vous, qui juge, connoît si un plaisir des sens est plus agréable qu'une spéculation, & choisit entre ces deux choses. Donc le même principe, qui sent les plaisirs sensuels, sent aussi les spirituels, & juge & veut. C'est une preuve maniseste que votre nez ne sent point l'odeur, & que votre main ne sent point la chaleur, &c.; car comme la main & le nez, sont deux choses absolument distinctes l'une de l'autre, il est aussi impossible, que l'une sente ce que l'autre sent, qu'il est impossible que nous sentions dans cette chambre, ce que sentent prèsentement ceux qui sont à l'Opera. Il faut donc, non-seulement, que ce vous, qui sent l'odeur & la chaleur

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 91

leur tout à la fois, ne soit point le nez, & la main; mais aussi, que ce soit une chose où il n'y ait point plusieur parties; parce que, s'il y avoit plusieurs parties, l'une sentiroit la chaleur, pendant que l'autre sentiroit l'odeur; & l'on n'y trouveroit rien qui sentît tout à la fois l'odeur & la chaleur; qui les comparât ensemble, & qui jugeat que l'une est plus agréable que l'autre. Il faut donc conclure de toute nécessité, que votre ame, qui est le Principe de vos sentimens, est un être simple. Si elle est simple, elle est indivisible, & si elle est indivisible, elle est immortelle; parce qu'il ne se fait point de destruction naturellement, que par la séparation des parties qui composent un tout. Ne me dites pas, que chaque partie de l'ame reçoit ce que toutes les autres reçoivent; car, si dans cette supposition, votre ame avoit deux parties, il y auroit en vous deux choses, qui sentiroient, qui jugeroient & qui voudroient, sans qu'il vous en arrivât plus d'avantage, que s'il n'y en avoit qu'une. D'où il s'ensuit que l'une d'elles seroit entièrement inutile :

outre qu'un Etre qui peut réunir ensemble deux plaisirs, ou un plaisir & une douleur, deux jugemens & deux volontés, doit être nécessairement indivisible. Tel est, à peu près, l'Argument de l'Ab-

bé de Dangeau.

(3) BAYLE.

"On peut dire fans hyperbole [c'est le langage d'un célèbre Critique (3) dont j'ai emprunté cette Analyse], que "c'est une Démonstration aussi assurée ,, que celle de Géométrie. Et si tout le " monde n'en sent pas l'évidence, c'est "à cause que l'on n'a pû, ou qu'on n'a " pas voulu s'élever au-delà des notions " confuses d'une imagination groffière. "On eût été obligé à Théophile, s'il " eût examiné une objection qui se pré-" sente d'abord; savoir, que son raison-" nement prouve l'Immortalité de l'Ame " des Bêtes; mais on peut répondre, " que lorsqu'un Principe est certain, il " faut s'y tenir, quoique l'on n'en puisse », pas développer quelques conséquences; " ou bien, on peut répondre, qu'il faut " nier ces conséquences, si elles ne sont " pas certaines. Or il n'est pas d'une " entiére certitude, que les Bêtes sen-,tent

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. II. 93

" tent tout à la fois le plaisir de l'odeur, " & celui de la chaleur, &c. On peut " donc nier que l'Immortalité de l'Ame " des Bêtes, suive de la Démonstration

" que cet Auteur a employée."

Pour moi, sans vouloir donner ici la moindre atteinte au Dogme de l'Immortalité de l'Ame Humaine, j'avouë que je ne regarde pas l'Argument de l'Abbé de Dangeau comme une Démonftration, & que je suis encore moins content des réflexions de son Panégyriste. Car, si le raisonnement de l'Abbé de Dangeau étoit concluant, on ne pourroit nier, à moins que d'être Cartéssen, quoiqu'en ait pensé son Apologiste, que l'Immortalité de l'Ame des Bêtes ne suivit de cet Argument. Peut-on dire en effet, si l'on ne regarde point les Bêtes comme de pures machines, qu'il n'est pas d'une entière évidence, qu'elles ne sentent pas tout à la fois deux plaisirs, comme celui de l'odeur, & celui de la chaleur ? L'expérience ne nous l'apprent-elle pas? Si les Bêtes peuvent sentir deux douleurs à la fois, comme on n'en peut douter, pourquoi ne pourront-elles pas goûter deux plaisirs en même tems ? Si donc

donc on vient à démontrer un jour [supposé qu'il n'y ait pas encore de démonstration] que les Bêtes ont une Ame, il
raudra conclure de l'Argument de l'Abbé
de Dangeau, que cette Ame est immortelle; & il sera inutile de répondre, que
lorsqu'un Principe est certain, il saut s'y
tenir, quoique l'on n'en puisse pas developper quelques conséquences. La
meilleure manière, selon moi, de prouver l'Immortalité de l'Ame Humaine,
c'est de s'en rapporter à la Révélation,
& à l'attestation de toutes les Nations
policées. La Justice Divine semble aussi
exiger que l'Ame soit immortelle.

L'ARGUMENT dont on se sert dans le second Dialogue pour prouver l'Existence de DIEU, est sondé sur ces paroles de Saint PAUL: Invisibilia DEI, per ea, qua facta sunt, intellecta conspiciuntur. Les ouvrages visibles de DIEU sont entendre, & comme appercevoir les choses invisibles. C'est encore l'Abbé de Dangeau qui fait ici l'office de Docteur, & il se propose de faire connoître les trois grands Attributs de la Divinité; la Puissance, la Sagesse, & la Bonté. Après avoir parlé assez amplement de la composition

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 95

position du Corps Humain, des usages, des opérations de ses parties, & sur tout de la méchanique admirable qui fait agir notre main; il vient au desir qu'ont tous les hommes, de reparer en dormant ou en mangeant, la dissipation de leurs forces, & à celui qui les anime à la propagation de leur espèce : desir qui ne se trouve pour l'ordinaire, que dans des personnes capables de fournir une bonne Substance à la formation des enfans. Ces réflexions lui font remarquer plusieurs caractères de Sagesse & de Bonté. Il s'arrête, avec raison, particulièrement à la Bonté. Car de tous les Attributs de DIEU, c'est celui qui seroit le plus vifible, si les hommes vouloient y résé-Quelle bonté n'est-ce pas d'avoir attaché du plaisir à toutes les actions nécessaires, & de nous avoir rendu susceptibles du plaisir en une infinité de manières ?

"On a beau dire (c'est le Nouvelliste de la République des Lettres qui parle) "que nous sommes encore plus "susceptibles du chagrin & de la douleur. "Cela n'est pas vrai. Et quand cela seroit "vrai, nous ne devrions pas pour cela "mé" méconnoître la grande bonté de DIEU; " puisqu'il nous seroit aisé de voir, que " les plaisirs dont nous jouissons, vien-" nent des loix qu'il a posées dans la Na-" ture; & qu'au contraire, la plûpart de " nos chagrins viennent du mauvais usage », que nous faisons de notre raison. Mais "il n'est pas vrai, que dans ce monde , l'homme souffre plus de maux que de "biens. C'est notre ingratitude, notre ", orgueil, & notre humeur infatiable qui , nous fait parler de la sorte. Falso quenitur de natura sua genus humanum, a " fort bien dit un célèbre Historien dans " la Préface de la Guerre de Jugurtha "Le Genre-humain est plus heureux qu'il " ne mérite. Il est vrai, au pied de la , lettre, que pour une douleur, l'hom-" me sent mille plaisirs, excepté peut-être , un petit nombre d'Ames malheureuses, , qu'un Payen assureroit avoir été pro-" duites par les Destinées, dans quelque " moment de dépit. "

Ces réflexions sont assurément très belles & très dignes d'un Philosophe. C'est dommage qu'elles ne soyent pas vrayes dans toutes leurs parties. Car l'expérience nous apprend que l'homme est

plus

pas d'être alteré de tems-en-tems.

Qu'IL me soit permis de hazarder une réslexion, que j'ai faite plusieurs sois. La plus part des hommes sont malheureux. Une triste expérience ne nous convainc que trop de cette vérité.

G Souvent

Souvent ce n'est pas par leur faute. Il est bien difficile, malgré les leçons des Philosophes, que le Sage, persécuté injustement, conserve son bonheur. Cependant j'ôse avancer, que DIEU a répandu sur la nature humaine, tout ce qui est nécessaire pour lui procurer un certain degré de bonheur. Souvent les hommes n'y atteignent pas, je l'avoue, & quelquefois même ils n'y peuvent atteindre. Mais je dis, que ce n'est pas toujours la faute de quelques Particuliers; qu'il faut la rejetter sur la Communauté, sur la Societé Civile, qui, en travaillant au bonheur commun, rendroit heureux tous les Membres. Par exemple, il y a plus de biens sur la terre, qu'il n'en faut pour nourrir tous les hommes : cependant la Pauvreté étend son empire sur le plus grand nombre. Je ne prétends point détruire la subordination, & établir ici l'égalité des conditions : ce seroit le vrai moyen de bouleverser la Societé. Mais je voudrois qu'il y eût un peu moins de distance entre les états, & que chacun enfin, contribuât de toutes ses forces au bien de la Societé. Ces réflexions sont plus que suffisantes, ce me semble, pour iustifier

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. II. 99
justifier ce Passage d'un célèbre Historien:
Falso queritur de natura sua genus humanum.

dont cette digression m'a trop écarté, on peut dire que la résexion nous seroit d'un grand usage, pour admirer la Sagesse qui éclate dans les œuvres de la Nature, & dans la machine de notre corps, qui produit plus à propos les mouvemens nécessaires, que ne feroit un Ange, qui connoîtroit distinctement nos organes.

JE finirai l'Extrait de ce Dialogue; qui n'est déja que trop long, par ces paroles de l'Auteur: Que Galien, qui n'avoit pas découvert tous les ressorts de cette machine, si particulierement qu'on a fait dans ce dernier siécle, en avoit pourtant assez vû, pour dire avec beaucoup de raison, qu'en composant son Traité de l'usage du corps humain, il avoit fait une Hymne incomparable à la louange du Créa-

La Scène, où se passe l'Entretien sur la Providence, est le jardin d'une maison de campagne, que l'Abbé de Dangeau dit lui avoir été donnée de la G 2 manière

teur.

manière du monde la plus polie par l'Abbé de Lionne. A ce nom, l'Abbé de Choify se souvient de ce qu'il doit à ce dernier, qui m'est venu trouver, dit-il, de son propre mouvement. & après m'avoir demandé mon nom de Baptême, m'a mis dans la main, un morceau de parchemin, dont je tire deux cens pistolles de rentes. Ils concluent qu'ils doivent élever un Trophée à leur commun Bien-faitteur. Mais l'Abbé de Choify, qui s'est confirmé, soit par de solides réflexions, soit par la conversation de quelques habiles gens, soit par la lecture des bons Livres, dans les vérités que Théophile lui avoit expliquées; veut que l'on remonte à un Bien-faiteur plus puissant, & il prend de là, occasion de parler de la Providence. Ce n'est plus ce Timoléon, qu'on a vû Disciple soumis de Théophile. C'est un grand Maître, qui répond à toutes les objections qu'on lui fait sur la Providence. Il conclut la dispute, en disant que "la Religion est ,, dans son esprit, mais qu'elle n'est pas , encore dans son cœur; qu'il est con-» vaincu de l'immortalité de son Ame, so de

, de l'Existence de DIEU, & de la Providence; mais qu'il se sent encore " enchaîné par ses passions; qu'il faut , que Dieu s'en mêle, & qu'il croit qu'une bonne maladie est le seul moyen , de le faire rentrer en lui-même. " On ne peut trop louër la beauté de ces sentimens. Il faut avouer cependant, qu'il tient mal la parole, qu'il avoit donnée au commencement du prémier Dialogue; que s'il voyoit clairement, que Dieu est infiniment puissant, & infiniment bon, qu'il lui a donné une Ame immortelle, &c. il quitteroit tout à l'heure toutes les choses qui l'arrêtent, pour ne songer uniquement qu'à plaire à Dieu.

SI l'Abbé de Choisy avoit souhaité sincèrement une maladie pour se convertir, il eut tout lieu d'être satissait. Il en eut une des plus longues, & des plus périlleuses, dont il se tira heureusement. Il entra au Seminaire des Missions étrangères, pour méditer avec plus d'attention sur les réslexions que sa maladie lui avoit inspirées, & y composa son quatrième Dialogue sur la Religion. Ce n'est plus, si nous l'en croyons, un homme du monde, c'est un homme mort à

G 3 lui-

lui-même, qui après avoir refuté les Juifs, donne à refuter à l'Abbé de Dangeau, les Mahométans & les Calvinistes. L'Abbé de Dangeau, né dans la Religion Protestante, dont il avoit reconnu la fausseté, fait une fort belle peinture des

motifs qui operèrent sa conversion.

JETOIS si persuadé, dit-il, que l'E-, glise Romaine enseignoit toutes les er-,, reurs qu'on lui attribue ordinairement, ,, que je ne songeois pas du tout à elle, " quand j'ai fait les prémiers pas, qui "m'ont enfin obligé à rentrer dans sa "Communion. J'étois si plein de tous , ces noms d'Idolatrie, de Superstition, ", d'Idolatrie Papale, d'Ante-Christ, &c. ,, que quand je commençai à être en âge " d'examiner la Religion, il ne me vint ,, jamais dans l'esprit de songer à voir un " moment, si je pouvois être Catholi-, que. Tout mon soin étoit de me for-" tifier dans ma Religion; & si je son-», geois à examiner d'autres Créances, ce , n'étoient que celles qui s'étoient sepa-, rées de la Religion Romaine, comme " la Luthérienne & la Calviniste. », commençai par ce premier Principe, 30 qui est commun à tous les Hérétiques: " Que

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 103

Que l'Ecriture Sainte nous a été donnée pour l'unique règle de notre créance; que chaque Chrêtien la doit examiner pour y trouver sa Religion, sans se rapporter à aucune Autorité dans l'explication des Passages, même les plus difficiles. Je trouvai que ce Principe me fournissoit tous les jours quelque nouvelle Religion, ou, tout au moins, quelque nouvelle opinion sur

, la Religion.

"Quoique je ne me soumisse à aucu-, ne autorité, je consultois pourtant des Livres, & des Docteurs de plusieurs , opinions différentes; mais ce n'étoit que dans le dessein de juger par mes p, propres lumières, qui d'entr'eux avoit , tort, qui d'entr'eux avoit raison. pour ne rien omettre de tout ce que , je croyois pouvoir servir à me faire connoître le véritable sens de l'Ecritu-, re, je voyageai dans toutes les parties de l'Europe, qui ont abandonné la "créance de l'Eglise Romaine. J'écountai pendant quelque tems des leçons , de Théologie, des plus habiles Pro-, fesseurs d'Allemagne. Je raisonnai avec des Docteurs Luthériens, Calvinistes, ... Ana-

"Anabaptistes, Sociniens, & avec une " infinité d'autres, qui n'ayant que des " opinions particulières, n'ont point fait " de Secte qui ait de nom. Mais plus " je cherchois à m'éclaircir, & moins je " trouvois de lumières. Chacun d'eux " expliquoit l'Ecriture à sa fantaisse. Le "Socinien m'alleguoit des Passages aux-, quels j'avois peine à répondre. J'eusse » bien voulu me servir de l'autorité des "Conciles & des Pères; mais des que "j'en voulois parler, il m'imposoit silen-" ce, en me remontrant que j'en usois com-" me les Papistes: &, si pour lui répon-" dre, je consultois quelque autre Doc-" teur, au lieu d'une erreur que je fuyois, "j'en trouvois une nouvelle. , bien voulu que DIEU eût établi une », autorité infaillible, à laquelle chaque » particulier eût pû avoir recours. Je ne » pensois point à l'Eglise Catholique, " ni à consulter des Docteurs que j'avois , regardés, toute ma vie, comme les "Défenseurs de l'Idolatrie, & les Escla-" ves de la Tyrannie Papale. Je me » plaignois seulement de l'état d'incerti-" tude où j'étois encore, après tant de 25 soins que j'avois pris pour connoître , la

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. II. 105

¿ la vérité; après tant d'années d'études, " de voyages, de Conferences. Car, "enfin, disois-je, s'il faut, comme on " me l'a enseigné, & comme le croyent , tous ceux qui ont quitté l'Eglise Ro-, maine, s'il faut que chaque Particulier , cherche, par ses propres lumières, le », véritable sens de tous les Passages de "Ecriture Sainte; s'il faut qu'il soit, , pour ainsi dire, l'Artisan de sa propre 22 Religion; si de tous ces abîmes Sacrés », où j'erre depuis si long-tems, sans trouver que des lueurs incertaines, il faut " que chaque particulier tire la lumière " de son Salut, sans le secours des Lan-20 gues que je sais, & des Sciences que " j'ai déja apprises; sans l'aide des Com-" mentateurs que j'ai lus: comment pour-"ra-t-il faire, au milieu de tous les soins », où l'engagent ses affaires domestiques; , si moi qui y travaille depuis tant de , tems, avec tous ces secours, je me " trouve encore plus incertain aujour-"d'hui, que je ne l'étois le prémier m jour ?

"Mon Principe étoit mauvais, il est "vrai; mais je raisonnois conséquem-"ment. Cela commença à me le ren-G 5 ", dre suspect. Mais je ne pouvois me ", résoudre à l'abandonner. Il falloit, ", ou embrasser la Religion Catholique, ", ou trouver moi-même ma Religion ", dans l'Ecriture Sainte. Le prémier ", parti me paroissoit impossible, tant j'é-", tois prévenu; & quoique le second ", me parût très difficile, & très dangé-", reux, je ne perdis pas pourtant cou-", rage; & j'entrepris de nouveaux voya-", ges, pour voir des Docteurs, dont on ", m'avoit dit beaucoup de bien.

"QUOIQUE je commençasse à voir ", qu'il y avoit quelque défaut dans le , Principe, sur lequel j'avois agi juso, ques-là, je ne me lassai point d'e-2) xaminer. Mais l'équité naturelle me , fit penser, que ce ne seroit point mal , fait, après avoir confidéré toutes les 2, Religions, amies ou dependantes de " celle où j'étois né, d'examiner jus-, ques dans son Thrône, la Religion, 2) pour qui j'avois eû jusques-là une si ", terrible aversion. J'allai à Rome; & , les desordres de la Cour Romaine, , ne me parurent pas si grands, qu'on , me les avoit dépeints. Mais aussi, si notout ce que je vis à Rome me don-

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 107

maine, j'en rapportai les mêmes prémaine, j'en rapportai les mêmes prémaine, j'en rapportai les mêmes préme Doctrine. Je ne pouvois m'imaginer, qu'il fallut chercher cette infaillibilité, dont j'avois tant de besoin, dans une Communion, qui me sembloit sondée sur la Tyrannie du Pape, & sur tant de monstrueuses créances, pour lesquelles on m'avoit inspiré de l'horreur dès le berceau.

"DANs cette incertitude d'esprit, 5) je destinai six mois à la prière, à la , lecture des bons Livres, & à confé-5, rer avec des gens de bien & de sçavoir. l'étois alors à Paris, où je n disputois sur la Religion, avec tous ceux qui m'attaquoient. Je me ti-, rois aisement d'affaire, avec ceux qui ne raisonnoient que sur quelque matiere particuliere, dont on peut for-3, tir par quelques explications ingénieu-, fes, ou par quelques traits d'érudition. Mais pour ceux, qui connoissant les véritables fondemens de la Religion prérendue Reformée, l'attaquoient par s, ses Principes, javoue que je ne savois gue leur répondre. J'avois éprouve ,, dans

"dans mes voyages, & j'éprouvois en-" core tous les jours dans la conversation " de tous les Protestans, à qui je parlois, " que non-seulement, le Luthérien trou-, voit l'Impanation dans l'Ecriture, par " des raisons qui lui paroissoient invinci-, bles; le Calviniste, la Manducation "réelle, quoique Spirituelle, du Corps "de J. CHRIST; le Zvinglien, la simple Participation au mérite; l'Arien, la Création du Verbe avant toutes choses, & fon Union dans le tems avec l'Humanité de Jesus-Christ; le So-"cinien, la Filiation purement adopti-, ve de JESUS-CHRIST, & la sim-, ple & pure Humanité; l'Anabaptiste, " la nécessité, de ne bâtiser que ceux " qui sont en âge de raison, & ainsi des , autres Sectes. l'éprouvois, dis-je, ,, qu'outre tant de Sectes différentes, cha-, que particulier se faisoit une Religion nà sa mode. Je convenois que toutes " ces suites dangéreuses étoient l'effet na-" turel de leur Principe, & qu'on y au-, roit rémédié par une autorité infail-"lible. Je la souhaitois, je la deman-" dois. J'avois même remarqué que les " Hollandois avoient été obligés d'avoir recours

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. II. 109

recours à l'Autorité du Synode de "Dordrecht, pour terminer les dispuntes des Gomaristes, & des Arminiens. , Mais encore une fois, je ne pouvois n reconnoître cette autorité dans l'E-"glise Romaine, & je ne l'aurois pas " reconnue sans le secours de Monsieur "l'Abbé Bossuet, présentement Evèque " de Meaux. Dans les conversations, , que j'eus avec lui, il n'attaqua pres-, que jamais la Religion, dont je fai-" sois encore profession, par les Dog-, mes particuliers. C'eût été une af-" faire infinie. Il étoit pressé de me " faire connoître la vérité. Il voyoit , bien, que je ne tenois quasi plus à ", l'erreur, & que dans les agitations, "où j'étois, il n'y avoit qu'à m'ouvrir " un Port. Il connut aisément, que "iétois persuadé de la fausseté de mon " ancienne Religion, & de l'instabilité "de son Principe, & qu'il n'y avoit " qu'à me faire connoître les beautés, , & la certitude de celle, où je pou-" vois trouver le repos de mon esprit, 3, & le Salut de mon ame. Pour cela, "il s'appliqua avec soin à ôter à l'E-"glise Romaine, le masque hideux;

, que lui avoient donné les Docteurs "Protestans. Il sépara la véritable Doc-, trine d'avec les conséquences, que " l'on lui a faussement attribuées; & en " plusieurs conversations, il me dit, à " propos des objections que je lui fai-" fois, la plûpart des choses que vous " avez lues dans fon Livre de l'Exposi-"tion de la Doctrine Catholique. Il " m'en donna un Manuscrit, que je lûs , avec foin. Il ne se contenta pas de , me faire connoître avec certitude, , combien les calomnies des prétendus " Reformés étoient mal fondées. Il me " fit considerer, que tous les motifs de " fuccession, de Miracles, de Prophêties, " de progrès miraculeux, font particu-"liers à l'Eglise Catholique. " raisons, vives & solides, pénétrant " mon esprit, par la grace de DIEU, " que je demandois depuis long-tems, " me déterminèrent enfin à me faire " Catholique; & ce fut entre ses mains, " que j'abjurai toutes mes erreurs. " J'ai crû que vous ne seriez pas fâché de lire ces particularités de la vie d'un . Homme illustre par ses Ecrits & par ses mœurs, & intimément-lié avec l'Abbé de

L'ABBE' DE CHOIST Liv. II. III

de Choisy. Louis de Courcillon de Dangeau naquit au mois de Janvier 1643. sut reçu à l'Académie Françoise en 1682. & mourut le 1 Janvier 1723. dans sa

quatre-vingtiéme année.

CE quatrième & dernier Dialogue est terminé par le récit fidelle, que fait l'Abbé de Choisy, de l'état où il s'est trouvé pendant sa maladie, & du desespoir où une ame s'abandonne, lors qu'elle n'a point connu d'autre DIEU que le monde.

CES Dialogues furent lûs, & goutés universellement. On en loua le stile, & la solidité; & c'est avec raison, qu'un scavant Critique de nos jours, qui n'a été en cela que l'Echo du Public éclairé; après avoir donné à l'Abbé de Choify, le titre de l'un des Auteurs les plus ingénieux de ce Siécle, dit que ces Entretiens sont écrits avec autant de solidité que d'agrément. Mais les justes éloges, qu'à reçu cet Ouvrage, n'on pas empêché un Critique de mauvaise humeur de l'attaquer dans un Livre d'une espèce assez singuliere; intitulé: Apologie d'un tour nouveau pour les quatre Dialogues de Monsieur l'Abbé de Dan

Dangeau, Lecteur du Roi. Pierre Jurieu, Ministre de Roterdam, & Auteur de ce Livre, s'efforce d'y faire le plaisant. Mais quelle plaisanterie! J'en laisse le Il a raison de jugement au Lecteur. prétendre que son Apologie est d'un tour nouveau, puis qu'après avoir déclaré, qu'il se garderoit bien de critiquer les quatre Dialogues, il raconte qu'il s'est trouvé dans une conversation

où on les a mis en pieces.

, CE qu'il y a de blamable en son " procédé, dit un célèbre Ecrivain (1) , de sa Communion, mais plus modéré, & plus équitable que lui, c'est , qu'il ne se contente point de la cen-" sure du Livre. Il porte ses traits sa-,, tiriques sur la personne de l'Auteur, "[l'Abbé de Dangeau, cru par le Minis-,, tre Jurieu l'unique Auteur des Dialo-"gues] qu'il accuse plusieurs fois d'A-, theisme. Il prend un air vif & fort "dégagé, & il plaisante, ou se sert de , l'Ironie presque toujours. Cependant , il y a quelques endroits, où il parle ", sérieusement, & où il fait même le , Philosophe; comme quand il attaque 35 la preuve de l'invisibilité de l'Ame, 35 tirée des différentes sensations qu'elle p, reçoit en même tems. Ceux qui tien-, nent, dit ce Critique, que l'Ame est . matérielle , & par conséquent divisible, so ne se feront pas une difficulté d'avouer que , le sentiment d'un même objet se répand , par-tout; comme l'illumination qui n'est s, qu'une & unique, se répand dans tout ., l'air. Il est vrai que cette illumination s, est divisible en parties; mais on soutiendra s, que ce ne sont pourtant pas plusieurs illu-, minations, mais une seule qui se répand s, par tout en même tems. On dira: Un es même air ne peut-il pas recevoir les ims, pressions d'un son, & en même tems, les s, impressions d'une lumière ?

3, SI on fait une véritable apologie 5, des quatre Dialogues, on n'aura pas 3, de peine à refuter cette objection. On 5, aura meilleur marché de la Philosophie 5, de cet homme, que de ses plaisanteries. 5, Car que veut-il dire par une illumina-5, tion, qui est unique & une seule, & 6, divisible en parties, & répandue dans 6, tout l'air? Ce sont des contradictions 6, dans les termes. L'unité, proprement 7, dite, ne sauroit souffrir ni division, ni 6, mul"multitude de parties. Il n'y a que des "Philosophes de Salamanque ou de "Complute, qui se payent de cette "forte de Dogmes. Lair, il est vrai, "reçoit le son & la lumière en même "tems. Mais comment cela? Entant "que ces qualités sont une impulsion,

& non pas un sentiment. "

On ne doit pas être étonné, au reste, que Jurieu ait critique ces Dialogues. L'Abbé de Dangeau à qui ce Censeur les attribuoit uniquement, avoit abandonné la Religion Protestante, dans laquelle il étoit né; & dans le quatrième Entretien cette Religion est attaquée d'une maniere invincible: deux crimes impardonnables aux yeux du Ministre, qui sit encore un Portrait affreux de l'Abbé de Dangeau, dans l'un de ses Ouvrages (1). Il ne faut être guère plus surpris, qu'il accuse d'Athéssme, l'Auteur des Dialogues, quoique contre toute apparence de vérité. Jurieu, qui lisoit dans l'Apocalypse la Chute de la Religion Romaine, pouvoit bien apercevoir l'Athéisme dans ces Entretiens. Mais c'est

⁽¹⁾ L'Esprit de Monsieur Arnauld, Tome second,

EABBE DE CHOIST. Liv. M. 115

trop m'arrêter aux illusions d'un Visionnaire, qui a eû la honte de survivre à

ses Prophéties.

C'EST un Problème de sçavoir si la conversion de l'Abbé de Choisy sut sincère. On le crut d'abord, en voyant le zèle, avec lequel il demanda à être envoyé à Siam. , Le Chevalier de Chaus, mont, & l'Abbé de Choisy vont à , Siam, disoit Madame de Montmoren, cy dans une Lettre au Comte de Bussy, C'est à l'Abbé une grande serveur : car , il quitte vingt mille livres de rente , pour aller prêcher l'Evangile en ce , pays-là, & achever de convertir le Roi , de Siam, qui est bien ébranlé. "

J'APPRENDS des Mémoires manuscrits d'un Auteur contemporain, & bien instruit de ce qui se passoit à la Cour, que l'Abbé de Chois, qui a vécutoute sa vie licentieusement, demanda au Roi d'aller à Siam, pour expier sa vie passée. D'un autre côté, il est certain qu'il ne sut déterminé à entreprendre ce voyage, que par des considerations humaines, & sur-tout pressé par ses Créanciers, qui l'accabloient de toutes parts. Il avoit sait au jeu des pertes considérables, &

il crut qu'il épargneroit beaucoup en allant à Siam : en quoi il se trompa extrêmement. Il ne nie pas lui-même dans son Journal, qu'il n'eût une infinité de dettes. C'est donc en vain qu'il veur nous persuader en ce Livre, que la main de DIEU l'engagea à ce voyage, & qu'il y fut poussé avec trop de violence, pour que ce mouvement fût naturel. "Tout s'y opposoit, dit-il; le Roi n'y , avoit que faire de moi. Mes Amis, mes Parens m'en détournoient. La na-3, ture y devoit trouver beaucoup de répugnance. Je n'avois point d'argent " pour faire les dépenses absolument né-" cessaires. DIEU m'a fait la grace de sur-, monter tout cela. J'étois à moitié ma-"lade, quand je suis parti, &c."

Plus fincère dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. qu'il n'avoit pas composés pour être imprimés, du moins pendant sa vie, il nous y apprend les véritables motifs de ce voyage.

IL étoit tranquille dans le Séminaire des Missions étrangères où il s'étoit retiré après la maladie dont j'ai parlé, lorsque Bergeret, prémier Commis de Monsieur de Croissy, & ancien Ami de l'Abbé de

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. IL 117

de Choify, lui rendit visite. Il lui conta dans la conversation, qu'il étoit venu des Mandarins Indiens, & qu'on parloit d'envoyer un Ambassadeur au Roi de Siam, pour lui proposer de se faire Chrêtien; qu'il y avoit beaucoup de disposition, & que c'étoit là un emploi digne d'un Ecclésiastique habile & zélé. Il lui dit de plus, qu'il lui conseilloit d'y songer; & que si cela dépendoit de Mr. de Croissy, cette affaire seroit bientôt faite: mais, qu'à cause de la marine, elle étoit entierement au pouvoir de Mr. de Seignelay.

It n'en fallut pas davantage pour mettre dans la tête de l'Abbé de Choify,
l'ambition Apostolique, d'aller au bout
du monde convertir un grand Royaume.
Il en parla au Cardinal de Bouillon,
son ami dès l'ensance, qui, sans perdre de tems, alla le proposer à Monsieur de Seignelay, avec qui il étoit en
grande union. Ce Ministre lui dit qu'il
venoit trop tard; que le Chevalier de
Chaumont, homme de qualité & de
vertu, étoit nommé Ambassadeur; qu'on
avoit été assez embarrassé à trouver un
thomme propre à cet emploi-là; que le

H 3 Che-

Chevalier de Nesmond avoit été sur les rangs; & que s'il eût parlé deux jours plutôt, son affaire auroit été faite. Le Cardinal de Bouillon tendit cette réponse à l'Abbé de Choisy, qui ne perdit pas courage. Les idées de Mission étoient entrées trop avant, pour s'effacer par cet obstacle. Il représenta au Cardinal, que le Chevalier de Chaumont pouvoit mourir en chemin, & que l'Ambassade tomberoit entre les mains de quelque marin, peu versé en ces fortes de matieres; que la Religion en pouvoit souffrir; que d'ailleurs, le Roi de Siam se voulant convertir, le Chevalier, médiocre Théologien, lui donneroit des instructions assez superficielles. Enfin, il pria le Cardinal de Bouillon, de demander pour lui la Coadjutorerie du Chevalier, & l'Ambassade ordinaire, au cas que le Roi se fit inftruire dans la Religion Chrêtienne.

Le Cardinal parla au Roi, qui lui accorda sa demande, en disant: Je n'avois pas encore oui parler d'un Coadjuteur d'Ambussade. Mais il a raison, à cause de la longueur, & du périt d'un pareil voyage. L'affaire étant résolue, l'Abbé

de

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 119

de Choify alla à Versailles, pour y recevoir ses Instructions de Monsieur de Seignelay. ,, Je partis deux jours après, , dit-il, contre l'avis de tous mes pa-", rens en colère; peut-être, pour n'é-, tre pas obligés de m'offrir une pistol-, le. Il n'y eut au monde, que le Car-, dinal de Bouillon, qui me donna mil-, le écus. Les Usuriers me fournirent , tout le reste qui m'étoit nécessaire, & , mirent sur ma tête, à la grosse avan-, ture. Ils s'en sont bien trouvés par , la suite; mais, pour moi, si j'en ai » rapporté le moule du pourpoint, mes , affaires en ont été dérangées dix ans , durant. Il faut bien du tems à un "Ecclésiastique, pour prendre sur ses , revenus, vingt-mille livres d'extraor-, dinaire.

"Mon Frère me fit souvenir d'un sertain Horoscope, où l'on m'avoit dit se beaucoup de choses, qui me sont ar"rivées; & il y avoit, que je devois courir grand sortune sur l'eau. Je m'en moquai, & partis: mais j'avouë, que poquoique je méprise ces sortes de pro"nostics, cela me revint à l'esprit à partie mille lieuës d'ici, dans une h 4

" Tempête, qui nous approcha fort près

" du centre du monde. "

IL s'embarqua à Brest, le trois de Mars mil fix cent quatre vingt-cinq, avec le Chevalier de Chaumont, nommé à l'Ambassade de Siam. Il y avoit cinq mois, qu'ils étoient sur la Mer, sans que le Chevalier de Chaumont eût eû aucune ouverture pour lui. Cela commençoit à me fatiguer, dit l'Abbé de Choify. Je prévoyois, que si cela duroit, je serois un o en chiffre à Siam; lorsqu'au travers de la cloison, qui séparoit ma chambre de la sienne, je l'entendis ruminer sa Harangue. dis huit jours après (car il chantoit toujours la même note) que j'avois oui les plus belles choses du monde. Là-desfus, il me mena dans sa chambre, & me la répéta. Je la trouvai fans faute. Il commença à me parler de ce qu'il y avoit à faire en ce pays-là; & je lui donnai mes petits avis. Il est bon homme, homme de bien, de qualité; mais il ne sçait pas la Géométrie. Je n'eus pas beaucoup de peine à lui faire sentir, que par avanture, je pourrois lui être bon à quelque chose. Depuis ce jour-là,

L'ABBE DE CHOIST. Liv. II. 121 jour-là, il ne cracha plus, sans m'en avertir.

L'ABBE' de Choify charma son loisir sur la Mer, par la composition de
quelques Ouvrages. Il lui vint à l'esprit une plaisante pensée. Si l'Ambassadeur, disoit-il, alloit mourir en arrivant
à Siam, & qu'il fallût que je sisse l'Ambassade, il faudroit faire une Harangue
au Roi. A peine eût-il conçu ce projet
qu'il l'éxécuta. Il mit par écrit un Discours, qui se trouve dans le second Tome de ses Mémoires.

CE ne fut pas la seule Piece de sa composition. " J'ai commencé un Ou-, vrage, dit-il dans sa Rélation de Siam, " & je l'acheverai, s'il plait à Dieu. Vous , sçavez que je ne suis pas inconstant, », & que quand j'ai commencé, ordinai-" rement j'acheve. Ce ne sont pas là " vos Maximes. Je veux toujours écri-"re, & ne jamais lire. J'avoue que ce " n'est pas là le moyen d'être sçavant, Chacun a son foible. Il faut que je "barbouille; aussi aise, quand j'ai la plume à la main, que quand Mon-, sieur le Prince y a son épée. Heu-, reule postérité, si ces deux instrumens " étoient H 5

, étoient, chacun dans sa sphère, égale-" ment bien employés! J'ai entrepris la "Traduction d'une Histoire Portugaise de 3, l'Ethyopie Orientale. Il y a des choses " fort curieuses & fort inconnuës, L'Au-"teur est un Moine, qui n'est point "Moine, (1) qui va au fait, & ne , s'amuse point à la bagatelle. "n'irai pas traduire mot-à-mot ; , feroit un plaisant langage. Il faut que , je trouve un tour François, qui ré-", ponde au tour Portugais; & en le " trouvant (si je le trouve) j'attrape, , autant qu'il est en moi, la délicates-, se des deux langues. J'y prends au-" tant de plaisir, que je faisois à la Gazette. "

Nos Voyageurs arrivérent à Siam, sur la fin du mois de Septembre. Dès qu'ils eurent entretenu l'Evêque de Métellopolis, & l'Abbé de Lionne, ils connurent clairement, qu'on avoit un peu grossi les objets, & que le Roi de Siam vouloit bien protéger les Chrêtiens; mais qu'il ne songeoit pas à embrasser leur Religion: qu'il avoit agi en

⁽¹⁾ Voyez sur cette Traduction, le Catalogue des Ouvrages de Monsieur l'Abbé de Choisy, à la sin de cette Vie.

L'ABBE DE CHOIST, LIV. II. 123

habile politique, qui veut attirer les Etrangers & le Commerce dans son pays, & s'assurer une protection contres les Hollandois, que rous les Rois des In-

des craignent beaucoup.

L'AMBASSADEUR & son Coadjuteur, no furent pas long-tems sans s'appercevoir qu'ils n'étoient que des personnages de Théatre, sans aucun crédit, & que le Père Tachard, Jésuite, étoit le véritable Ambassadeur, chargé de la négociation secrette. Ce Père, dit l'Abbé de Choisy, étoit un esprit doux, fouple, rampant, & pourtant hardi, pour ne pas dire téméraire. Il me souffla, poursuit-il, un beau Crucifix d'or, que le Roi de Siam me devoit donner à l'audience de congé, & dont ce bon Père fut régalé. Je ne sçus cela bien au juste, qu'après être arrivé en France; mais, quand je me vis dans mon bon pays, je fus si aise, que je ne me sentis aucune rancune contre personne.

LE Roi de Siam donnoit cependant quelque esperance de conversion, & l'Abbé de Choisy comptoit rester dans ce Royaume, au cas que ce Prince embrassat la Religion Chrêtienne. Vous

ne serez pas fâché de jetter les yeux sur la peinture, qu'il nous a tracée lui-même de cette incertitude qui lui faisoit peine, car il auroit bien voulu demeurer à Siam,

CHOSE admirable! s'écrie-t-il, Dieu veut que je demeure toujours en état d'incertitude. Après avoir entretenu l'Abbé de Lionne, je croyois retourner en France; présentement je crois demeurer à Siam, & cela, en raisonnant fort juste. Or fouvenez-vous, que depuis que l'on parle de cette affaire, j'ai toujours été incertain de ma destinée. D'abord j'ai esperé, avec quelque fondement, d'y venir Ambassadeur. l'ai vu nommer, à la barbe de moi qui y songeois fort, Monsieur le Chevalier de Chaumont, qui n'y songeoit pas. Cela n'est rien. J'ai tâché de me racrocher; mais combien de jours ai-je dit le soir & le matin : Irai-je, n'irai-je pas? Le voudra-t-on, ne le voudra-t-on pas? Me voici arrivé à la Barre de Siam. l'ai entretenu à fonds Monsieur de Métellopolis, & n'en suis pas plus savant. Ho bien, Dieu soit loué de tout! Je le prie tous les jours, de conduire tout à sa gloire & à mon salut. Je me sens, avec sa grace, en état de

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 129

recevoir tout avec tranquillité. Je demeurerai à Siam avec plaisir, & s'il faut retourner en France, je serai bien-tôt consolé. Quand il n'y aura point de ma faute, je n'aurai qu'à penser : c'est la volonté de Dieu. Allons gayement où il veut que nous allions; & je le ferai comme je le dis. Ho! Monsieur l'Abbé de D... (Dangeau) la belle chose que la Religion Chrêtienne! Qu'elle est d'un grand secours dans tous les événemens de la vie! Un Chrêtien est prêt à tout, & toujours gay. Que Timoléon a d'obligation à Théophile, (l'Abbé de Dangeau) de lui avoir ouvert l'esprit. Aussi vous puis- je assurer qu'il en aura une reconnoissance éternelle. Qui éternelle; car j'espère qu'elle passera dans l'autre vie, & que dans la Jérusalem Céleste, Timoléon s'écriera: Seigneur, si je chante vos louanges, si je vous aime, c'est à Théophile après vous, à qui (3) j'en ai la prémière obligation.

J'AI

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

⁽³⁾ Il falloit dire: c'est à vous que j'en ai, ou: c'est vous à qui sen ai, &c. Plusieurs Auteurs célèbres tombent communément dans cette faute. Despréaux y est tombé tout au commencement de sa neuvième Satire; c'est-à-dire, de son Ches-d'œuvre.

J'A1 inséré ici ces sentimens de piété, avec d'autant plus de plaisir, qu'ils sont fort rares, & de peu de durée dans la vie de l'Abbé de Choify. Ce ne font cependant pas les seuls, qu'il ait témoignés. Le 20. de Novembre 1685. il eut une grande conférence sur son état spirituel, avec Monsieur l'Evêque de Métellopolis. Il pesa toutes choses avec beaucoup d'attention, & se soumit aveuglément à la volonté de ce Prélat, qui lui conseilla de prendre les Ordres facrés avant qu'il s'en retournât en France. Il y avoit long-tems, si nous l'en croyons, qu'il s'y disposoit. Je n'aurai plus envie, dit-il, d'aller à l'Opera; & Prêtre, j'espère que Dieu me fera la grace de vivre en Prêtre. J'ai des Bénéfis ces: je ne les veux pas quitter. Ne suisje pas obligé à mener une vie réglée ? Ce qui me détermine encore, c'est que je vois devant moi sept ou huit mois de vie innocente; & cela ne sera pas mauvais, avec la Compagnie des Missionnaires, pour bien m'imprimer les devoirs de ma Profession.

J'AI employé, dit-il dans le Journal du 22. Novembre, toute la journée

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. II. 127

née à songer à ma conscience. Je m'en vais me charger d'un caractère pesant. Il est vrai, que j'y songe depuis longtems; mais quand le moment approche on y songe encore plus fort. Avec cela, plus j'y songe, & plus je me confirme dans la pensée, que cela m'est nécessaire pour mon salut.

J'A1 reçu ce matin, (Journal du 7. Décembre) les Quatre Mineurs, & demain, s'il plait à Dieu, je m'engarai, pour toute ma vie, dans l'Etat Ecclésiastique. Il y a deux ans & demi, que j'y songe. J'ai pris bon conseil. Je me suis abandonné à Monsieur de Métellopolis; ainsi, j'ai la conscience en repos, & je crois prendre le bon

parti.

Je suis présentement Sou-Diacre, (Journal du 8. Décembre) il n'y a plus moyen de reculer. Voilà, qui est fait. Je ne sçais si je serai assez malheureux pour me repentir, mais je n'en crois rien. Il me semble que je ne l'ai pas fait légèrement.

JE suis Diacre: (Journal du 9. Décembre) c'est bien marcher à pas de Géant, &, qui plus est, demain, s'il plais plait à Dieu, je serai Prêtre. Il n'y avoit pas moyen de faire autrement. Nous nous en allons Mécredi; & depuis dix-huit mois, qu'on parle de Siam, l'ai toujours eû la pensée de recevoir les Ordres de la main de Monseigneur de Métellopolis; sept ou huit mois que je vais passer dans un vaisseau, me ser-

viront de retraite.

ME voici donc Prêtre. (Journal du 10. Décembre) Quel terrible poids je me suis mis sur le dos! Il faudra le porter; & je crois que Dieu, qui connoît ma foiblesse, m'en diminuera la pefanteur, & me conduira toujours par ce chemin de roses, que j'ai trouvé si heureusement chez vous, [l'Abbé de Dangeau] au fortir des bras de la mort.

LE Roi de Siam prit beaucoup de confiance en l'Abbé de Choify, dont il goûta fort l'esprit & les manieres. Un jour, ce Prince lui fit l'honneur de lui dire, qu'il étoit persuadé, que l'Abbé apporteroit aux affaires, tout le soin & toute l'application, dont il étoit capable. Celui-ci, qui sçavoit à quel dessein le Roi s'exprimoit ainsi en eut beaucoup de joye, qu'il jugea à propos de dissimuler.

L'ABBE DE CHOIST. Liv. II. 129

CE Monarque rouloit un grand projet dans sa tête. S'entretenant un jour, avec Monsieur Constance, son Prémier Ministre, il lui demanda s'il avoit souvent des conférences avec Monsieur l'Ambassadeur. Monsieur Constance répondit qu'oui, & encore plus souvent avec Monsieur l'Abbé de Choisy, parce que Monsieur l'Ambassadeur avoit un Caractère à soutenir, qui empêchoit la familiarité. Sa Majesté lui dit : Mais comment parlez - vous avec le Talapoin François? il ne sait pas le Siamois. Monfieur Constance repliqua, qu'il lui pafloit Portugais & que l'Abbé de Choi= fy, s'exprimoit en Italien; qu'il avoit été plusieurs fois en Italie, & que même il s'étoit trouvé au Conclave, au Couronnement du Pape. Là-dessus, le Roi lui dit: Puisqu'il ne veut pas demeurer ici, & qu'il s'en retourne en Europe, si je le priois d'aller à Rome, faire mes complimens au Saint Pape, & lui porter quelques présens de ma part? Qu'en dis-tu?

Monsteur Constance lui répondit, qu'il ne doutoit pas que l'Abbé de Choisy ne se chargeat volontiers des ordres de Sa Majesté, & qu'il se seroit un grand honneur de porter à Sa Sainteté, des marques de l'estime particuliere d'un grand Roi; principalement, si Sa Majesté vouloit bien assurer le Saint Pape, par la bouche de son Ambassadeur, qu'à sa considération, & à celle du Roi Très Chrêtien, Elle donneroit à l'avenir dans tous ses Etats, une protection particuliere à la Religion Chrêtienne. Le Roi lui dit: Bon, bon; je le ferai.

En effet, quelque tems après, le Roi entretenant l'Abbé de Choisy, lui demanda s'il étoit vrai qu'il connût le Saint Pape. Celui-ci répondit qu'oui, & même qu'il étoit le prémier homme du monde qui lui eût baisé les pieds, un peu avant son Exaltation. Puisque cela est, lui dit-il, je vous prierai de faire à Rome

quelques commissions pour moi.

AVOUONS la vérité, dit l'Abbé de Choisy dans la Rélation de son voyage: ne suis-je pas bien heureux? & ne pouvant demeurer ici, pouvois-je retourner en Europe d'une manière plus agréable, & plus convenable à un Ecclésiastique? J'ai eû le service de Dieu en vuë en venant, & je l'aurai encore en retournant.

11

L'ABBE DE CHOIST Liv. II. 131

Il est beau pour notre Religion, qu'un Roi Idolâtre témoigne du respect pour celui qui en est le Chef en terre, & lui envoye des présens des extrêmités du monde; & je crois que le Roi sera bien aise de voir le Vicaire de Jésus-Christ, honoré par le Roi de Siam, & qu'un de ses Sujets soit chargé d'une pareille commission. Ce sera à l'Audience de congé que le Roi de Siam me parlera en sorme.

La joye de l'Abbé de Choisy ne sur pas de longue durée. Peu de jours après il apprit qu'il n'iroit point à Rome, & que le Roi avoit changé de sentiment, parce qu'il n'avoit point de présens assez magnisiques pour le Pape, & qu'il ne vouloit point lui en faire de médiocres. Dieu soit béni de tout! s'écrie notre zélé Missionnaire: ce Prince m'avoit pourtant dit quelque chose à la dernière Audience; mais il sera semblant de l'oublier, & demain ne m'en parlera point. Je sentois une petite complaisance d'aller saire des complimens à Sa Sainteté, de la part d'un Roi du bout du monde.

LE Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choify partirent de Siam, au mois de Decembre mille six cent quatre-vingt-

2 cinq,

de Choify.

Notre pieux Missionnaire n'avoir pû encore célébrer sa prémière Messe. Il la dit le six de Janvier, jour de l'Epiphanie. Dieu, dit-il, m'a fait la grace de dire aujourd'hui ma prémière Messe. Ho! le bon Séminaire; la bonne retraite qu'un Navire! On est en paix dans sa petite chambre; personne ne vient vous

interrompre.

IL ne se contenta pas d'édisser le Vaisseau par ses bons exemples; il voulut encore lui être utile par ses instructions.
Croiriez-vous, dit-il dans la Rélation de
son voyage, que je viens de faire un
Sermon? & peut-être que je le dirai.
Cela est un peu téméraire: commencer
à prêcher à quarante deux ans! Nous
verrons comment cela se passera. Je sentirai bien si je ne fais rien qui vaille, &
je me le tiendrai pour dit. Un Ecclésiastique doit servir Dieu, & l'Eglise; mais
il n'est pas absolument nécessaire qu'il
prêche.

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. II.

prêche. C'est pourtant bien fait s'il en est capable. J'en ai eû toute ma vie la fantaisse, dans des tems où je prêchois fort peu d'exemple. Maintenant que Dieu m'a fait la grace de rentrer en moimême, & que je me vois Prêtre pour toute l'éternité, je yeux au moins essayer; & jamais je ne trouverai une plus belle occasion. Il ne faut pas dire des choses bien relevées à des Matelots. Il faut seulement prendre l'Evangile, & l'expliquer nettement & familièrement. pouvois parvenir à pouvoir faire un bon Prône à Gournai, ce seroit là toute mon ambition: car je ne crois pas que je me serve du crédit de Monsieur le Grand Aumônier, pour prêcher à Versailles.

J'AI fait aujourd'hui mon coup d'essai, ajoute-t-il dans le Journal du 3. Mars : j'ai prêché pour la prémière fois de ma vie; ce ne sera pas la dernière. vous dire affez nettement que je ne suis pas rebuté de moi. Je n'ai rien à vous dire sur la composition. Comment faire fur un Navire, sans Livres & sans secours? J'ai dit ce que j'ai pû; & de bons Matelots sont contens de peu. Mais ce qui m'a plû, c'est que je n'ai point eû peur, I 3

& je n'ai point dit servilement mot-àmot, ce que j'avois écrit; j'ai dit beaucoup de choses que je n'avois point écrites, & c'est la manière que je veux suivre: on n'a point peur de manquer. Les périodes, il est vrai n'en sont pas si quarrées; mais souvent le stile naturel est plus touchant que l'étudié, & il ne saut que toucher. Malheur au Prêcheur qui veut plaire à l'esprit, & qui néglige le cœur!

CE n'est pas la seule sois que l'Abbé de Choisy prècha. Je viens de precher sur la mort, dit-il dans le Journal du 15. Avril. Je vous dis que je suis un déterminé, & que je ne réponds pas que je ne puisse un jour vous faire part à Chelles, de la collation du Prédicateur. Les paroles ne m'ont point manqué sur la mort. Je la vois présente comme le prémier jour, & je prie Dieu que ces idées ne s'effacent jamais de mon imagination.

JE ne prends plus la peine, poursuitil ailleurs (1), de vous dire quand je prêche, ou quand je ne prêche pas. Quand on est rompu à un mêtier, on ne s'en fait plus de sête: cependant, à dire le vrai, j'ai pensé manquer aujour-

(1) Journal du 19. Mai.

d'hui. J'ai oublié tout-à-fait le commencement de mon prémier Point. Qu'ai-je fait? J'ai battu la campagne. J'ai redit en d'autres termes un peu plus familiers, ce que je venois de dire d'un stile sublime; & ainsi, en plotant, j'ai ratrapé ce que j'avois à dire. Je crois que le pauvre Père Tachart a sué pour moi; mais peu de Matelots s'en sont apperçus.

ME voici, continue-t-il, embarqué dans une nouvelle affaire. Monsieur l'Abbé de Lionne, à qui sa grande barbe & ses autres qualités spirituelles donnent beaucoup d'autorité sur moi, m'engage à traduire un petit Livre spirituel, sait par le Père Aquaviva, Général des Jésuites (2). J'y ai mis le nez par complaisance pour lui, & je ne le quitte pas. Ce Livre vous plaira. Il n'y a point de paroles; ce sont toutes choses.

Tel étoit le genre de vie que l'Abbé de Choisy se sit sur la route. Cette vie, si nous l'en croyons, étoit très innocente. Voici comme il en parle. Je n'aurai guère offensé Dieu pendant deux ans. Hélas!

⁽²⁾ Ce Livre est intitulé: Industria ail curandos mima morbos. Voyez le Catalogue des Ouvrages de Monsieur l'Abbé de Choify, à la fin de sa Vie.

Hélas! peut-être [il ne falloit point de peut-être] que par-là, ce seront les deux plus belles années de ma vie. Hé! comment ferions-nous pour offenser Dieu sur ce Vaisseau? On n'y parle que de bonnes choses; on n'y voit que de bons exemples. Les tentations sont à trois ou quatre mille lieuës d'ici. Franchement, nous n'avons pas grand mérite à vivre dans l'ordre. l'étois déja résolu, avant que de partir de Paris, de me donner entièrement à l'Eglise. Je vis du bien de l'Autel: ne faut-il pas servir l'Autel? Dieu m'a fait la grace de prendre les Ordres à Siam. Cela me portera bonheur. Et quand je n'aurois eû à la tête que ce dessein, n'aurois-je pas bien fait de faire douze mille lieuës?

SI l'homme porte toujours ses passions dans son cœur, sur-tout l'homme accoûtumé au vice; l'Abbé de Choify a beau dire que les tentations sont à trois ou quatre mille lieuës de lui. Il auroit mieux fait de dire, qu'une distance de trois ou quatre mille lieues l'empêchoit de satisfaire ses inclinations vicieuses : car, à dire la vérité, le bon exemple n'étoit pas difficile à donner sur un Vaisseau tel que celui

L'ABBE DE CHOISY. LIV. II, 137

celui où il se trouvoit: & je n'ai pas de peine à croire, que cet éloge qu'en fait le Chevalier de Chaumont (3), ne soit juste: "Nous avions aussi avec nous Mr. "l'Abbé de Choisy, qui a fait le voya- ge pour demeurer en qualité d'Ambas- gape pour demeurer en qualité d'Ambas- là se sût fait Chrêtien. C'est un très "honnête homme, qui a beaucoup d'es- prit & de mérite. Il s'est fait Prêtre, "& il a dit sa prémière Messe dans le "Vaisseau. Il nous a donné de bons exemples, & nous a fait des prédica- tions sort édisiantes."

ENFIN, après une longue Navigation, nos Ambassadeurs arrivérent à
Brest le dix-huit Juin mille six cent quatre-vingt-six. L'Abbé de Choisy apprit, en arrivant, une nouvelle qui
l'inquiéta fort. Ce sut l'exil du Cardinal de Bouillon. Il parut à la Cour,
trois jours après le Chevalier de Chaumont. On les entouroit comme des
Ours. Le Roi lui sit plusieurs questions, une, entre autres, dont on parla beaucoup. Il lui demanda comment
I 5

⁽³⁾ Dans la Rélation de son Ambassade à la Cour de Siam.

on disoit manger en Siamois? L'Abbé de Choisy répondit, qu'on disoit kin. Un quart d'heure après, Sa Majesté demanda comment on disoit boire. Il répondit, kin. "Je vous y prends, dit "le Roi, vous m'avez dit tantôt, que "kin signisse manger. Il est vrai, Sire, prepartit-il, sans hésiter: mais c'est qu'en "Siamois, kin signisse manger; & pour "dire boire, on dit, kin kaon, avaler "du vin; & kin nam, avaler de l'eau. "Au moins dit le Roi, en riant; il "s'en tire avec esprit. "L'Abbé de Choisy disoit vrai, & l'esprit ne l'aida point en cette occasion.

Le lendemain, en se promenant dans la Gallerie de Versailles, il entendit dire à plusieurs Courtisans, que le Roi de Siam envoyoit des présens au Cardinal de Bouillon. Un Auteur digne de soi, que j'ai déja cité, a laissé par écrit (4), que l'Abbé de Choisy, pendant son séjour à Siam, ignorant la disgrace du Cardinal de Bouillon, avoit sort vanté au Roi de Siam, la faveur de ce Cardinal, auprès de Sa Majesté très Chrê-

⁽⁴⁾ Dans de curieux Mémoires, qui n'ont pas été imprimés.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. M. 139

Chrêtienne, & qu'en conséquence, ce Monarque écrivit au Cardinal, & lui

envoya trois ballots de présens.

LE discours que tinrent ces Courtisans, fit beaucoup de peine à l'Abbé de Choify, qui avoit eû intention de supprimer ces présens, ne croyant pas qu'il fût à propos de les présenter à celui à qui ils étoient adressés. Il eut peur que le Roi ne l'apprît par d'autres, que par lui. Il courut chez Monfieur de Seignelay, qui malheureusement étoit à Sceaux. Il alla demander conseil à Monsieur le Chancelier, qui fut d'avis, qu'il l'allât dire au Roi, sans perdre un seul moment. L'Abbé de Choisy, fort embarrassé, sut trouver Monsieur le Comte d'Auvergne, qui lui conseilla la même chose. Il revint aussi-tôt dans la Gallerie; & comme le Roi alloit à la Messe, il s'approcha de l'oreille de Sa Majesté, & lui dit: Sire, je supplie Votre Majesté, de m'accorder un moment d'audience dans son Cabinet. Cela est-il pressé, répondit le Roi? Oui, Sire, repliqua-t-il. Eh bien, dit Sa Majesté, avec un visage gai, venez après mon diné. L'Abbé de Choify

Choify n'y manqua pas. Il se trouva dans l'Antichambre, au passage du Roi, qui lui donna un petit coup sur le bras, en lui disant: Suivez-moi. A peine furent-ils entrés dans le Cabinet du Roi, que l'Abbé lui dit: Sire, je crois être obligé de dire à Votre Majesté, que le Roi de Siam a écrit à Monsieur le Cardinal de Bouillon, & lui envoye des présens, Pourquoi cela? interrompit-il, & qui lui a donné le conseil de le faire. Sire, répliqua l'Abbé de Choify, c'est moi; j'ai crû bien faire, en faisant honorer par un grand Roi, le prémier Aumônier de Votre Majesté, & le prémier homme de l'Eglise de France. Le Roi se retourna avec beaucoup de vivacité, & lui dit d'un air à le faire rentrer cent pieds sous terre: Vous avez fait cela de votre tête? Sire, repliqua l'Abbé de Choify, j'en ai parle à Mr. le Chevalier de Chaumont, & il m'a approuvé; ne pouvant pas deviner que Monsieur le Cardinal de Bouillon seroit assez malheureux pour vous déplaire. Votre Majesté venoit de lui donner l'Abbaye de Cluni. Cela suffit, dit le Roi, en tournant le dos; & l'Abbé de Choify sortit du Cabinet. Les Courtisans voulurent

L'ABBE DE CHOIST. Liv. II. 141

lurent lui faire des complimens sur son Audience; mais il paya de modestie, & passa vite. Il alla s'enfermer dans une petite chambre de Cabaret, où il remercia Dieu de l'avoir humilié. étoit trop fiet d'avoit contenté les Jésuites & les Missionnaires, pendant son séjour à Siam. La mine que le Roi lui venoit de faire, rabbattit bien son orgueil. A sept heures du soir il sortit de sa tanière, & retourna au Château, pour voir si Monsieur de Seignelay ne seroit point revenu. Il trouva, en arrivant, vingt personnes, qui lui dirent que le Roi l'avoit fait chercher par tout, pour lui parler. Il vit Monsieur de Seignelay, qui le gronda fort. Vraiment, Monsieur, lui dit-il, le Roi est dans une belle colère! Pourquoi ne mêtes-vous pas venu trouver d'abord? Il répondit à ce Ministre, qu'il avoit été chez lui, & que ne l'ayant pas trouvé, Monsieur le Comte d'Auvergne lui avoit conseillé d'aller droit au Roi.

CE Prince demanda la lettre, que le Roi de Siam écrivoit à Monsieur le Cardinal de Bouillon, & le Mémoire des présens qu'il lui envoyoit. L'Abbé de Choify remit le tout entre les mains du Roi, qui, selon un Ecrivain de ce tems-là (5), sit bruler la lettre, & ordonna à l'Abbé de Choify, de distribuer ces présens comme bon lui sembleroit, pourvû que ce ne sût pas au Cardinal de Bouillon.

L'ABBE' de Choify alla le soir, à son ordinaire, au soupé du Roi; mais ce Prince ne lui fit plus de questions. Ses Amis lui apprirent le lendemain, que le Roi avoit paru fort en colère au petit couché, contre lui, pour s'être mêlé de ce qu'il n'avoit que faire; & même contre le pauvre Cardinal, qu'il accusoit d'avoir fait aller l'Abbé de Choisy à Siam, pour s'attirer des présens; quoique ce Cardinal n'en eût pas eu la moindre idée. Il crut qu'il falloit laisfer passer l'orage, & sut à Paris s'enfermer dans le Séminaire des Missions étrangères, où si nous lui ajoutons foi, une demie heure d'Oraison devant le Saint Sacrement, lui fit bientôt oublier cette petite disgrace.

Un

⁽⁵⁾ Le même que j'ai cité dans la Note précédente, pag. 138.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 143

Un mois après que le Chevalier de Chaumont & l'Abbé de Choify, furent arrivés à Paris, les Ambassadeurs de Siam y firent une Entrée solemnelle. Le Roi les fit défrayer par tout, & leur donna Audience dans la grande Gallerie de Versailles. On y avoit élevé un Thrône magnifique. Ils firent au Roi une fort belle Harangue, à laquelle on soupçonna l'Abbé de Choify d'avoir mis la main, & qui se trouve dans le second Tome de ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. Le Roi l'envoya chercher, pour la lui demander la voulant faire voir à Madame de Maintenon: L'Abbé lui en présenta une mauvaise copie, qui se trouva dans sa poche; mais le Roi lui ordonna de lui en rapporter, au retour de la Chasse, une autre copie bien écrite. , La vérité, est, dit l'Abbé de " Choify, que les Ambassadeurs avoient " mis dans leur patois, une partie des , pensées qui sont dans cette Haran-" rangue. L'Abbé de Lionne les avoit " traduites en François. Monsieur Ti-"berge (6) y avoit donné ce tour simple,

(6) Supérieur du Séminaire des Missions etrangères

" ple, naturel, & noble, qu'il sait dons " ner à tout ce qu'il sait; & j'y avois mar-" qué quelques points, & quelques vir-

" gules. "

Les présens que les Ambassadeurs de Siam avoient apportés, étolent rangés dans le Sallon, au bout de la Gallerie. Monsieur de Louvois qui n'estimoit pas beaucoup les choses où il n'avoit point, de part, les méprisoit extrêmement. "Monsieur l'Abbé, dit-il en passant à , l'Abbé de Choify, tout ce que vous " avez apporté-là, vaut-il bien quinze "cens pistoles? Je n'en sais rien, Mon-" fieur, répondit malicieusement celui-ci, " le plus haut qu'il put, afin qu'on l'en-" tendît; mais je sais fort bien qu'il y a " pour plus de vingt mille écus d'or pe-" fant, fans compter les façons; & je ne " dis rien des cabinets du Japon, des ,, paravents, des porcelaines. Co Monsieur de Louvois le regarda avec un sourire dédaigneux; & il passa quelqu'un, qui, apparemment, raconta au Roi cette conversation: car dès le soir même, Bontems demanda à l'Abbé de Choify, de la part de Sa Majesté, si ce qu'il avoit dit à Monsieur de Louvois étoit bien vrais L'Abbé

L'ABBE DE CHOIST. LIV. II. 140

L'Abbé lui en fournit la preuve, en lui donnant un mémoire fidele du poids de chaque vase d'or; mémoire qu'on vérissa exactement, & que l'Abbé de Choisy avoit sait saire, avant que de partir de Siam.

CETTE bagatelle irrita contre lui Monsieur de Louvois, qui ne l'aimoit déja pas, à cause de son attachement au Cardinal de Bouillon que ce Ministre ne pouvoit souffrir. Quatre jours après, il conta à Meudon, en pleine compagnie, au sujet de l'Abbé de Choisy, une avanture qui étoit fausse dans toutes ses circonstances, & où Monsieur l'Archevêque de Paris étoit fort mêlé. L'Archeveque l'apprit, envoya chercher l'Abbé de Choisy, à qui il sit part de cette avanture, & qui en parut touché, n'ayant pas déja ttop bonne réputation. Mais ce Prélat le consola, en lui conseillant de ne point relever cette calomnie, & l'assurant que c'étoit le moyen de la faire tomber.

L'ABBE' de Choisy qui avoit mis exactement par écrit, jour par jour, toutes les circonstances de son voyage de Siam, crut qu'il feroit plaisir aux curieux de mettre cette Rélation en lumière. II la fit imprimer en 1686, & le Public parut fort aplaudir à ce présent. On y admira une grande légéreté de stile, & beaucoup d'agrément. Il l'adressa à Mr. l'Abbé de Dangeau, avec lequel il étoit

lié d'une amitié très étroite.

"Ce Voyage, dit Monsieur l'Abbé , Lenglet du Fresnoi (1), est écrit d'u-, ne manière assez enjouée. Il y a dans , cette Rélation des vivacités qui font " plaisir aux Lecteurs, & qui font connoître que la gayeté peut être compa-» gne de la pieté qu'avoit alors l'Abbé " de Choify."

LE Journal de Siam plut généralement à tous les gens d'esprit, si l'on en excepte peut-être Monsr. de Saint-Evremond, dont je vais rapporter le jugement sur

cet Ouvrage.

"Monsieur l'Abbé de Choisy, ", dit-il (2), m'ennuye fort avec fon "Journal de vents, & de routes; mais , les Lettres, où il parle de lui-même,

, me

vres ,

⁽¹⁾ Dans fa Methode pour étudier l'Histoire, Tom. IX. page 1645. de l'Edition de Paris, 1735. in douze. (2) Voyez son Jugement sur les trois Rélations de Siam, imprime dans le cinquième Tome de ses Oeu-

L'ABBE' DE CHOIST. Liv. 11. 147

, me réjouissent. Je suis ravi de le voir 5, se faire Prêtre, pour avoir l'occupation , de dire la Messe, dans l'inutilité où il s fe trouve sur le Vaisseau. Il écrit naa, turellement, & à lui rendre justice, , il n'y a point de Voyageur moins en-, têté, qu'il l'est, du faux merveilleux. 3) Il n'est pas fâché de paroître sur un " grand Elephant; de se trouver devant , le Roi avec Monsieur l'Ambassadeur 3, & Monsieur l'Evêque; d'entretenir en 5, particulier Monsieur Constance: mais 35 il n'en juge pas la symphonie de ce 55 pays-là moins détestable. La Comé-" die Chinoise, & l'Opera Siamois ne 3, l'en accommodent pas mieux. Il n'en 3, trouve pas la Peinture meilleure que la Musique. Pour les rafraîchisse-, mens, & pour les régales; poules, 5, canards, cochons, ris éternel; chose 5, triste au goût de Monsieur l'Abbé, 33 malgré l'esprit de mortification que lui 33 donne fa condition nouvelle. " Puisqu'un Historien doit être im-

vres, pag. 58. de l'Edition de Londres, 1711. La prémière de ces Rélations est du Chevalier de Chausmont, & fut imprimée en 1686. Le Père Tachard.

Jesuite, est Auteur de la seconde, qui parut la même année; & l'Abbé de Choisy est Auteur de la troissème.

partial, je dirai qu'après avoir lû fort attentivement le Journal de Siam, je n'y ai point trouvé, comme je m'y attendois fur la foi de Monsieur de Saint-Evremond, que l'Abbé de Choisy reçut la Prêtrise, pour avoir l'occupation de dire la Messe, dans l'inutilité où il se trouvoit sur le Vaisseau. Lui-même, ainsi qu'on l'a vû plus haut, assure en mille endroits de ce Livre, [dit-il la vérité, ou non? ce n'est pas ici le lieu de l'examiner,] que longtems avant son départ, il avoit eû dessein de prendre les Ordres Sacrés; & c'est par cette apologie de l'Abbé de Choify, que je finirai cette Seconde Partic.

F I N DU LIVRE SECOND.





LAVIE

DE

MONSIEUR L'ABBE

DE CHOISY,

DE

L'ACADEMIE FRANÇOISE.

LIVRE TROISIEME.



Us QU'ICI nous avons confidéré Monsieur l'Abbé de Choisy, presque uniquement comme voluptueux, ou com-

me Mittionnaire. Dans la suite, nous le regarderons principalement sous la qualité d'Auteur, & d'Auteur estimable.

La réprimende, que le Roi lui avoit faite, au sujet des présens du Roi de K 3 Siam Siam au Cardinal de Bouillon, ne pouvoit tout-à-fait s'éffacer de sa mémoire. Six mois après cette disgrace, il eut l'honneur de présenter à Sa Majesté, la Vie de David, ét la Traduction des Pseaumes, que ce Prince reçut avec beaucoup de bonté. L'Auteur eut l'obligation de ce bon accueil au Pere de la Chaise, qui parla au Roi en sa faveur, & lui sit avoir une audience dans le Cabinet.

S A Majesté avoit rendu justice à Monfieur de Choify, & avoit reconnu, que c'étoit sans dessein de lui déplaire, qu'il avoit fait au Roi de Siam, un portrait avantageux des qualités, & du crédit du Cardinal de Bouillon. Elle lui permit meme, d'aller voir ce Cardinal, qui étoit malade à Tarascon, & dit au Pere de la Chaise, qu'Elle étoit bien aise, que des gens de confiance, & de piété l'allassent voir. Hélas! s'écrie l'Abbé de Choify, le pauvre Prince avoit peut-être bonne opinion de moi, & il avoit raison de l'avoir en ce tems-là. l'étois tout frais des Missions Orientales, ou je n'avois pas laisse de prendre de bonnes teintures, seu-

lement

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. III. 151

lement en voyant faire les autres, &

faisant tant soit peu d'attention.

La Traduction des Pseaumes de l'Abbé de Choisy, a été louée par Monsieur Du Pin, dans sa Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du dix-septième Siècle, où il dit que l'Auteur s'attache au sens littéral, & rend les Pseaumes faciles à entendre aux plus simples. Bayle s'est servi utilement de la Vie de David par le même Ecrivain, dans son Dictionnaire Critique, à l'Article de ce

Prophête.

L'A réputation, que l'Abbé de Choify se sit par son esprit, & par ses Ouvrages, engagea l'Académie Françoise,
à le recevoir dans son Corps en 1687.
Elle crut ne pouvoir mieux réparer la
perte qu'elle venoit de faire, par la
mort de Monsieur de Beauvilliers, Duc
de Saint Aignan, amateur des BeauxArts, & Protecteur des gens de lettres. Le nouvel Académicien prononça le 25. Aoust un Discours très éloquent, qui sut sort applaudi, & dont
un Critique, également ingénieux &
délicat, a cité plusieurs traits avec éloge,

K 4 dans

dans un Livre, que le bon goût, & les graces semblent avoir dicté. (1)

A peine Monsieur de Choify fut-il prêt d'entrer dans cette illustre Compagnie, qu'il se hâta d'en donner avis à son Ami, le Comte de Bussy-Rabutin, par une lettre du 4 Aoust 1687. qui est une preuve de sa modestie. " Qui " vous eût dit, Monsieur, il y a quin-" ze ans, lui dit-il, que cet Abbé de " Choify, votre voisin, seroit un jour " votre Confrère ? Vous ne l'eussiez " jamais crû, en lisant ses lettres; & " même, en lisant celle-ci, pourrez-vous " croire, que Messieurs de l'Académie, , tous gens de bon sens, ayent voulu " mettre son nom dans la même liste , que le votre ? Consolez-vous Mon-" sieur; il faut bien qu'il y ait des om-, bres dans les Tableaux. Les uns par-" lent, les autres écoutent, & je sçau-, rai fort bien me taire, sur tout, quand " ce sera à vous à parler. Venez donc, quand

⁽¹⁾ Le Père Bouhours, dans ses Pensées ingénieuses des Anciens & des Modernes. Ce Père dit, que le Cardinal de Richelieu, qui a été loué, plus qu'homme du monde, ne le sut peut-ê re jamais mieux, que dans ce Discours, & que du vivant de ce grand Ministre, une telle louange n'auroit pas été perdue.

", quand il vous plaira; vous ne me trou-", verez point dans votre chemin. Quoi-", que ma nouvelle Dignité me fasse vo-", tre égal [en Appollon, s'il vous plait] ", je me rangerai toujours, pour vous

, laisser passer. «

LE Comte de Bussy répondit à cette lettre, polie & modeste, par la suivante: (2), Rien au monde n'étoit plus , vraisemblable, il y a quinze ans Mon-, sieur, que vous seriez un jour un di-3) gne Académicien. Je n'en connois point, qui mérite mieux de l'être. , Vous aviez déja un beau feu dans " l'esprit, quand vous êtiez mon voi-" fin, & mon ami. Aujourd'hui, que , vous n'êtes plus, que mon ami, & " mon confrère, l'âge a réglé cette vi-" vacité, & vous a donné pour plaire, , tout ce qui pouvoit vous manquer. " Je n'étois pas sur les lieux, pour vous , donner ma voix; mais je bats les mains " fur votre élection, & j'ai peine à m'em-» pêcher de faire compliment à Mes-, sieurs de l'Académie, sur le choix qu'ils , ont fait de vous. Je vous assure que

⁽²⁾ La lettre de l'Abbé de Choify, & la Réponse sont imprimées dans le Recueil des Lettres de Bussy.

" mon estime pour vous, n'est pas moin-

", dre que mon amitié. "

L'ABBE' de Choisy fut d'un grand secours à ses confrères, par son esprit & par ses talens, & sur-tout, par son assiduité au Assemblées de l'Académie, où il prononça de tems-en-tems de beaux Discours, en qualité de Directeur. Monsieur l'Abbé Galloys, dans sa Réponse à Monsieur de Chamillart, Evêque de Senlis, lorsque ce dernier fut reçu à l'Académie Françoise, nous apprend que cette Compagnie, ayant jugé à propos de ramasser, & d'examiner toutes les difficultés qui devoient servir de matériaux à une Grammaire, plusieurs Académiciens proposérent les doutes qu'ils avoient eûs, en parlant, & en écrivant., On a exa-" miné ces doutes dans une Assemblée, "dit Monsieur l'Abbé Galloys; & un "Académicien d'un grand mérite (1) ,, a pris la peine de faire un recueil des " Déficions de la Compagnie. Ce Re-" cueil est encore entre les mains d'u-" ne personne illustre, qui a voulu avoir " le plaisir de le lire, avant qu'il sût impri

(3) Monsieur l'Abbé de Choify.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. III. 159

", imprimé: (4) & l'on ne peut douter, ", que quand il sera rendu public, il ne soit ", aussi bien reçu, que les autres Ou-", vrages qui sont de la main du mê-", me Auteur, & entr'autres, cet agréa-", ble Journal du Voyage de Siam, qui ", est écrit avec tant de vivacité, & de ", politesse, & qui a été admiré de tout ", le monde. "

Monsieur l'Abbé d'Olivet nous a instruit des motifs qui ont empêché l'impression du Recueil, compilé par Monsieur l'Abbé de Choisy. L'Historien de l'Académie Françoise dit que cette Compagnie (5) ayant commencé la révision de son Dictionnaire en 1700. on arrêta, qu'elle se partageroit pour ce travail, & qu'à l'un des Bureaux Monsieur l'Abbé de Choisy tiendroit la plume. D'abord ces deux Bureaux, ajoute Monsieur l'Abbé d'Olivet, travaillèrent avec l'ardeur qu'inspirent les nouvelles entreprises. On y rassembla, les

bre 1703. se fondant sur ces paroles, annoncérent que ce Recuil seroit incessamment imprimé. Il ne le sur pas, pour les raisons, que l'on va exposer.

(5) Dans son Histoire de l'Académie Françoise, Tome second, page 61. de l'Edition de Paris, in douze.

trois prémiers mois, dequoi faire deux petits Recueils, l'un desquels fut imprimé en 1698. sous le titre de Remarques, & Décisions de l'Académie Francoise, recueillies par M. L. T. (6). Quant au Recueil de Monsseur de Choisy, poursuit le même Auteur, elle ne jugea pas à propos d'en permettre l'impression, parce qu'il l'avoit écrit de ce stile, gai, libre, dont il a écrit son Voyage de Siam. Mais bien loin qu'en cela il fût à blâmer, [c'est toujours Monsieur l'Abbé d'Olivet qui parle] la plû-part des Lecteurs lui auroient sçu gré, si je ne me trompe, d'avoir corrigé, par un peu de badinage, la secheresse des questions grammaticales.

Au bout de trois mois les deux Bureaux se réunirent pour travailler conjointément à des Observations sur les Remarques de Vaugelas. Elles furent imprimées en 1704. & l'Abbé de Choisy y eut beaucoup de part.

MEILLEUR ménager du tems qu'il n'avoit été jusques alors, il songea à le par-

⁽⁶⁾ Monsseur l'Abbé Tallemant. C'est un petit in ectavo imprimé en 1698. à Paris, chez Coignards

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. III. partager entre les plaisirs & l'étude. En 1687. il composa la Vie de Salomona Uniquement attentif à faire sa Cour au Roi Louis XIV. qui n'ignoroit pas ses débauches, il y compare ce Prince à Salomon, comme il l'avoit déja comparé à David. Dans la Vie de ce Prophête, il avoit fait voir le Roi triomphant par la gloire des Armes; & dans la Vie de Salomon, il le représente, comme vainqueur tranquille & magnifique. Il me semble, que l'Auteur a un peu trop rabaissé les avantages de la Primogéniture, qu'il prétend avoir été si méprisables, parmi les Israëlites, qu'il paroit que Jacob, en donnant un plat de lentilles à Esau pour son droit d'ainesse, l'acheta son juste prix.

QUOIQU'IL en soit, il trouve dans les actions glorieuses de ces deux Princes, celles de Louis le Grand. Si David, dit-il, au commencement de son Règne a reprimé des sujets rebelles; si sa grandeur & sa puissance ont excité la jalousie de ses voisins; si avec ses seules sorces il a résisté à tant de Princes conjurés; s'il a pris tant de Villes, soumis tant de Provinces, & poussé ses conquêtes jus-

ques

ques aû grand Fleuve (7); si ensin, content de sa gloire, il a donné la paix à des Peuples qui n'étoient plus en état de lui résister: n'avons-nous pas vû de nos jours renouveller toutes ces merveilles?

Le parallèle est aussi sensible dans la Vie de Salomon. Ce Monarque, selon l'Auteur, n'avoit en vuë que le service de Dieu, & le bonheur de ses Sujets. Il ne se croit placé sur le Thrône, que pour élever ce Temple auguste, dont on parlera dans tous les siècles. Toujours en état de faire la guerre, il jouissoit des douceurs d'une longue paix. Ses Troupes nombreuses & formidables, tenoient ses voisins en respect; & les nouvelles Places qu'il faisoit construire sur les frontières de ses Etats, en faisoient la sûreté. Ses Vaisseaux traversoient des Mers jusqu'alors inconnues, & lui alloient chercher les richesses de tout l'Univers. Les Rois des Indes lui envoyoient des Ambassadeurs, qui, surpris en le voyant, étoient obligés d'avouer, que la renommée, toute favorable qu'elle est aux Princes vivans, n'avoit pourtant rien dit de lui, qui ne fût au-dessous de la vérité.

(7) L'Euphrate.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. III. 159

Ce grand Roi, qui faisoit trembler tous les autres Rois, trembloit lui-même de-

vant la Majesté du Dieu vivant.

L'AUTEUR fait une description sublime du Temple que Salomon sit élever, & de ses Maisons Royales si magnisiques, où dans le silence des bois, au bruit des torrens, & à l'ombre des cèdres, il alloit méditer ces admirables maximes de Sagesse, qu'il nous a laissées

dans ses Ouvrages.

211 1122

MAIS, ce que l'on trouve en cette Vie de curieux & de singulier, c'est l'entrevue de Salomon & de la Reine de Saba. Ils se tiennent les plus agréables propos du monde. L'Historien rapporte qu'un jour, pour surprendre Salomon, cette Reine lui montra d'un peu loin, deux roses, l'une naturelle, & l'autre artissicielle. Le Roi, pour discerner la véritable, sit apporter une Abeille qui ne s'y trompa point.

UNE autrefois, la Reine sit habiller de jeunes silles & de jeunes garçons avec les mêmes ajustemens, pour éprouver s'il pourroit reconnoître la dissérence des sexes. Qu'on apporte ici, dit le Roi, des bassins pleins d'eau, & que tous ces enfans

fe lavent le visage. Il reconnut les garçons à la manière hardie & déliberée, dont ils se lavoient le visage, au lieu que les filles, par leur délicatesse ordinaire,

n'osoient presque se mouiller.

CE Prince étoit le plus grand des Rois, quand il paroissoit sur son Thrône, & donnoit audience aux Ambassadeurs des Rois des Indes. Mais quand il s'étoit dépouillé de tout l'embarras de la Royauté, il étoit le plus aimable de tous les hommes; & la Reine de Saba charmée, avouoit que la vérité surpassoit sa réputation. Ils avoient tous les jours des conférences réglées, car elle avoit préparé toutes les questions dont elle vouloit être éclaircie. Le Roi lui donna tous les éclaircissemens qu'elle pouvoit desirer, & elle étoit également surprise, en voyant les plus grandes difficultés disparoître devant les lumières de Salomon.

L'ECRITURE n'en dit pas davantage, ajoûte l'Auteur: mais la Tradition constante de l'Ethyopie, marque que la Reine de Saba eut de Salomon un fils, nommé Menihelec, que les Arabes ont appellé, l'Enfant du Sage. Ainsi cette Reine s'en retourna chez elle, toute

remplie

L'ABBE DE CHOIST. LIV. III. 161

remplie des trésors de la Sapience de Salomon, dont il lui découvrit les mystères

les plus cachés.

L'ANNE E suivante l'Abbé de Choiiv, après avoir donné au public des Pensées Chrétiennes sur divers sujets de pieté, traita quelques morceaux de notre Histoire. Il composa d'abord l'Histoire de Philippe de Valois, & du Roi Jean; & ensuite celle des Rois Charles V. & Charles VI. Le Père Lelong dit (1) que l'Auteur a écrit cette suite d'Histoire de France, d'un stile pur, clair & net. Son Histoire, ajoute-t-il, est exacte; mais le sujet n'en est pas entièrement epuise. Monsieur l'Abbé Lenglet du Fresnoy en porte (2), a peu près, le même jugement, & affure que l'Abbé de Choily écrit très bien, quoique ses Histoires soient assez succintes. On lit dans les Memoires de Trevoux (3), que le Pere Commire, Jesuite, avoit fort avance l'Histoire de Philippe de Valois, quand l'ounoins, que c'el Manheur de Beau-

Ribliothèque des Historiens de France | page 771. N°. 7330. Madame de Sévigne, dans une lettre de l'Amoier 1689. fait l'éloge de l'Histoire de Philippe de Valois, & du Roi Jean, par l'Abbé de Choisy. V. 2) Marbode pour étudier l'Histoire; Tonse V.I.1 I. de l'édition de 1735. in douze.

⁽³⁾ Mémoires de Trevoux, Juin 1704. pag. 891.

vrage de Monsieur de Choisy sur la même matière parut, & lui sit abandonner un su-

jet sur lequel il se voyoit prévenu.

Vous ne serez peut-être pas fâché, Monsieur, de lire ici une Anecdote sur l'Histoire de Charles VI. " Pendant , que je travaillois, dit l'Auteur (4), 3, à l'Histoire de Charles VI, Monsieur "le Duc de Bourgogne, à peine sorti , de l'enfance, me dit un jour ces paro-, les: Comment vous y prendrez-vous pour " dire que ce Roi étoit fou? Monseigneur, , lui répondis-je sans hésiter, je dirai qu'il " étoit fou. La seule vertu distingue les " hommes des qu'ils sont morts. Monsieur " le Duc de Beauvilliers, qui passe dans " le monde pour un homme de bien, & " pour avoir l'esprit droit, m'a dit plu-" fieurs fois, qu'en insinuant, comme je " faisois dans mes Histoires, des maxi-" mes de religion, de pieté, de ten-" dresse pour le peuple; & les écrivant , d'une manière qui force à lire les moins " adonnés à la lecture ; [prenez garde ,, au moins, que c'est Monsieur de Beau-, villiers qui parle] je faisois un plus ,, grand

⁽⁴⁾ Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. Tome I. pag. 14.

5, grand bien, & rendois à Dieu un ser6, vice plus grand qu'en faisant douze Mis5, sions. Il y a, me disoit-il, beaucoup de
6, gens propres à faire le Catéchisme, & fort
6, peu, ou presque point de capables de faire
7, des Livres qui se fassent lire. Il me dit
7, aussi, que Monsieur le Duc de Bour7, gogne avoit lû quatre sois l'Histoire de
7, Charles V. Quel bonheur pour la
7, France, & quelle consolation intérieu7, re pour un pauvre Auteur, de penser
7, qu'un si grand Prince pourra, peut-être,
7, dans la suite de sa vie, mettre à prosit

", l'exemple d'un Roi si sage!"

En 1689. il composa l'Histoire de Saint Louis. Voici ce qui lui donna occasion de travailler à cet ouvrage. Monfieur le Duc de Montauzier ayant prié Monsieur le Maître de Sacy, d'écrire la Vie de Saint Louis, celui-ci engagea Monfieur le Nain de Tillemont, à l'aider dans ce travail, & à lui en dresser des Mémoires. Monsr. de Sacy étant mort sans avoir achevé cette Vie, Monsieur Filleau de la Chaise l'entreprit après lui, sur les mêmes Mémoires de Monsieur de Tillemont. Cette Histoire, quoiqu'écrite d'un stile soible & languissant, selon L 2 Monse

Monsieur l'Abbé Lenglet, est exacte & correcte. Lorsquelle parut en 1688. elle fut reque d'abord avec tant d'empressement, que Coignard qui l'avoit imprimée, fut obligé, les prémiers jours de la vente, de mettre des gardes chez lui. pour leviter l'incommodité des acheteurs. L'Ouvrage | cependant n'étoit plus alors dans l'état où l'Auteur l'avoit mis. Ses liaisons intimes avec Messieurs de Porte Royal (5), rendirent suspect um Livre. qui avoit déja été soumis à l'examen d'un Censeur Royal, Sur la dénonciation qu'en fit une personne; à qui Monsieur de la Chaise l'avoit lû, le Roi Louis XIV ordonna qu'il fût soumis de nouveau à l'examen 3:80 l'on y fit tant de retranchemensque l'Auteur lui-même he voulut plus l'adopter. Malgré des retranches mens/, il ne laissa pas, comme nous l'alvons dit, d'être reçu très favorablement du Publica On en trouve un Extrait avantageux dans l'Histoire des Ouvrages minulf , if sure head in der des

Fileau, son grand Oncle paternel, Auteur de la Rélation péridique de ce qui s'est passe à Poitiers, touchans la nouvelle Hénésse des Jansénisses, in 1871 : & qui, au au seçond Chapitre de ce froid Ouvrage, débita la Fable de la prétendue Assemblée de Bourg-sontaine.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. III. 169

des Savans (6). Vous pouvez voir aussi dans le même Journal (7), une Lettre sur ce Livre, dans laquelle on se plaint de la cabale qui fait tous ses essorts pour le rabaisser, & en saire mépriser le stile. Je ne doute pas, dit l'Auteur de cette Lettre, qu'après que l'envie aura jetté tout son siel, le Livre ne demeure en possession de l'approbation publique.

On ne se contenta pas de décrier cette Histoire. "Une personne distin"guée par sa qualité, dit l'Auteur du
"dernier Supplement de Moréri, (8)
"engagea l'Abbé de Chois, à donner
"une autre Histoire de Saint Louis, qui

(6) Mois de Mars 1088. Article VIL

(8) Article Filleau de la Chaise. Monsieur l'Abbe Gouget, de même que Monsieur l'Abbe Lengiet se sont strompés, en disant que Mr. de la Chaise mourait en 1693. Le vauvre la Chaise, se dit Madame de Sévigné, dans une Lettre du 25. Octobre 1688, à Madame la Comtesse de Grignan, sa siste s'aprè dons aimoit tant, qui avoit tant mis d'esprit dans la Vie de Saint Louis, est mort à la Campagne d'une petite sièvre. La même, dans une Lettre du 22. Juin 1689, nous apprend qu'on demanda aigrement à cet Auteur, où il avoit pris, que Saint Louis ne communioit que cinq fois l'année. Il le sit voir, dit Madame de Sévigné, dans un Manuscert d'un des Aumoniers de ce Roi s' qui est dans la Bibliothèque de Sa Majesté. Monsieur le Chevalier Perrin, Editeur des Lettres de Madame de Sévigné, dit pue cette Vie de Saint Louis est très estimée.

n fut composée en moins de trois semai-, nes, & dont l'impression sur assez promp-, te, pour être rendue publique, des le , commencement, ou environ, de 1689. "La nouveauté, le crédit de ceux qui appuyoient ce nouvel Ouvrage, d'ailleur très superficiel, un stile léger & agréable, qui caractérise tous les Ou-" ges de Monsieur de Choisy; tout ce-" la fit tomber entièrement l'Histoire " de Monsieur de la Chaise, que l'on , recherche néanmoins aujourd'hui, & " qui est devenuë rare. " Cependant Monsieur l'Abbé Lenglet prétend que la Vie de Saint Louis, par l'Abbé de Choify, est non seulement bien écrite; mais bonne, quoique moins étendue, que celle de Monsseur de la Chaise.

QUELQUES années après, Monsieur de Choisy mit au jour une traduction de l'Imitation de Jésus. Il tradussit ce Livre Saint sans pieté, à peu près comme j'écris cette Histoire sans penchant pour la galanterie. Peut-être serez-vous bien aise, Monsieur, d'apprendre une particularité assez curieuse sur cet Ouvrage. " l'Abbé de Choisy, de l'Aca-, démie Françoise, dit Monsieur Ame-

, lot de la Houssaye, (9) a dédié sa "Traduction de l'Imitation de Jésus-2. Christ à Madame de Maintenon. La prémière Edition est remarquable par , deux versets du Pseaume XLIV. qui , font au bas d'une taille douce, où , cette Dame est représentée à genoux, " au pié du Crucifix : sçavoir : Andi. ., Filia, & inclina aurem tuam, & obli-,, viscere domum Patris tui. V. II. & con-" cupiscet Rex decorem tuum. y. 12. Ecou-., tez. ma fille, & soyez attentive: on-"bliez la maison de votre Pere , & le , Roi désirera de voir votre beauté. On , les a retranchées dans la seconde " Edition, à cause de la malignité des 33 gloseurs. "

On vit encore sortir de la plume de l'Abbé de Choisy, plusieurs autre Livres édisians, entr'autres, des Histoires de piété & de morale. Il en donna d'abord un volume en 1697 qu'il sit réimprimer en 1711 sous le titre des plus beaux événemens de l'Histoire Sacrée, & de l'Histoire Prophane, rapportés à la Morale; & en composa l'année 1718 deux autres volumes, qui

(9) Dans ses Mémoires Historiques, Article Choify.

parurent avec le prémier titre d'Histoires de Pieté & de Morale. Monsieur Du Pin (10) s'est trompé en croyant qu'il y avoit huit Volumes de ces Histoires, de même que Monsieur l'Abbé Goujet, qui n'en cite qu'un seul. (11) Voici ce qui donna occasion à cet Ouvrage de l'Abbe de Choify.

SUR la fin du siècle dernier, des personnes distinguées par leur pieté, crurent, qu'afin de réformer le gout bizarre d'un grand nombre de gens du monde, pour les Contes des Fées, (12)

(10) Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII SIGGETHING IN ME MORE SECTION OF

William de dans inter de calin

(11) Supplément de Moréri, imprimé en 1739. & Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII Sie-

.. (12) Monsieur Duche a compose un Ouvrage de même espèce, imprime à Paris chez Anisson, sous le titre de Recueil d'Histoires edificates. On he peut trop multiplier des Ouvrages si utiles à la Jeunesse. Ils n'egaleront pas le nombre de ces fades & dangereples fictions, dont la France est inondée, & dont le succès deshonore également le goût & la Religion : Liabbe de Villiers combattit aussi avec beaucoup de force. les Livres dont nous parlons, dans ses Entretiens sur les Contes des Fees, & Jur que ques autres Ouvrages du Tops: dedics à Messieurs de l'Academie Françoise, à Paris, 1699, in douze. Je ne sais pourquoi nos Bi-bliothécaires ont oublie, parini les Onvrages de l'Abbe de Villiers, celui-ci, qui est, sahs contredit, l'un des meilleurs de cet Auteur.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. III. 169 & les Nouvelles Galantes, si propres à corrompre la jeunesse, il falloit engager quelque bonne plume, à écrire de petites Histoires, qui eussent les agrémens des Contes des Fées, sans en avoir les défauts. Les Dames lisoient ces Contes avec tant de fureur, qu'elles ne vouloient plus entendre parler d'autre chose. Les Ouvrages les plus solides cédoient à l'Oiseau Bleu. Ces personnes, dont je viens de faire mention, s'assemblérent, & conclurent unanimément, que pour exterminer les Fées, il falloit donner quelque chose de meilleur. Ecrivans, dit l'un d'eux, de petites Histoires, véritables, amufantes, courtes, pleines d'événemens merveilleux, qui attirent la curiofité, & fixent l'attention. Que la piete y regne; qu'on y trouve la bonne morale; que les plaisirs innocens y soient permis, & même approuves. Que cela soit écrit dun stile leger, qui se fasse lire. Toute l'Assemblée, qui formoit ce projet, jetta les yeux sur l'Abbé de Choisy, Comme sa plume étoit toujours prête il y travailla des le soir, & il eut bientôt jette sur le papier, plus de trente petites d'listoires fur le modèle qui avoit -37

été proposé. Les personnes augustes, à qui elles surent présentées, en parurent contentes. Ceux qui liront cet Ouvrage, trouveront que l'Auteur a par-saittement atteint son but, & qu'on n'y sçauroit désirer plus d'agrément, plus de discernement & de goût, dans le choix de la matière & dans la forme.

LE volume imprimé en 1711 contient XXI Histoires, où l'on trouve une grande variété dans les sujets, des événemens intéressans, & des exemples efficaces. Quelques-unes des ces Histoires sont rirées de l'Ecricure Sainte, celles de Tobie, par exemple, de Judith, & d'Esther. D'autres sont destinées à enseigner les Vertus Chrêtiennes les plus sublimes, comme celles de Saint Eustache, de Saint Alexis, de Saint Arsène, de Sainte Clotilde, de Saint Canut Roi de Dannemarc, de Sainte Elisabeth Reine d'Hongrie. Les vertus héroiques éclatent dans les Histoires d'Alexandre, de Coriolan, de Scipion, de César, de Zénobie, de Mahomet. Les écueils que les courtifans doivent craindre, se découvrent dans les Histoires de Bellissaire, d'Amalasonthe, & dans une Histoi-

L'ABBE DE CHOIST. LIV. III. 171

re Persanne, arrivée du tems de l'Auteur. Ensin, les Histoires de Pulchérie, de Godetroy de Bouillon, de François de Lorraine Duc de Guise, prouvent avec une entière évidence, qu'on peut joindre aux Vertus Chrêtiennes, le mérite qui distingue dans la Societé Civile: Vérité dont on ne peut trop convaincre

les gens du monde.

L'AUTEUR promettoit une suite de cet Ouvrage, si le Public goûtoit ce prémier Tome. Il auroit été honteux que notre Siècle ne l'eût pas goûté. L'Abbé de Choify tint parole, & donna en 1718 deux autres volumes d'Histoires de Pieté & de Morale, encore plus agréables & plus amusans que le précédent. Le prémier Tome, composé pour l'instruction de feu Monsieur le Duc de Bourgogne, Père du Roi régnant, contient les Vies de deux sortes de Héros, dont les vertus ont été différentes; les uns Guerriers & Conquérans, recommandables par les fuccès de leurs armes; les autres doux & pacifiques, qui n'ont songé qu'à rendre leurs Peuples heureux.

LE second Tome, composé pour Madame la Duchesse de Bourgogne, rassem-

ble plusieurs Histoires par une siction ingénieuse. L'Auteur suppose que cette Princesse avoit propose un Prix, a l'Histoire la plus attachante sur la Pieté & sur la Morale. Les Histoires qu'on raconte, font celles du Comte Verd, du Grand Cyrus, de Charlemagne, de Martefre Reine des Amazones, de Publicola, de Sainte Elisabeth Reine de Portugal, de Saint Paul prémier Solitaire, de Plucèdre, de Joseph Patriarche, de Cliarbefier, de la Pucelle d'Orléans. de Louis XII, d'Achille. On ne peut donner à un Ouvrage plus de varieré: elle paroît dans le stile même... Presque. toutes les Histoires sont écrites de ce. stile noble & élegant que l'Auteur employe dans tous ses Ouvrages. Mais celles que conte la Nourrice, sont d'un stile convenable à son caractère, d'une simplicité, & d'une naïveté charmante.

A u reste, les Vies de David, Salo. mon, Thésée, Solon, Romulus, Numa, de deux Héros Grecs, & des deux prémiers Rois de Rome dans le prémier volume; & celles de Publicola dans le second, prouvent évidemment que l'Auteur auroit ph nous donner un excellent

Abrégé des Vies de Plutarque.

L'ABBE DE CHOIST. Liv. III. 473

L'APROBATION dont le Public avoit honoré quelque morceaux de l'Hiftoire de France, traités par l'Abbé de Choily, l'engagea à travailler à une His toire de l'Eglife. Il falloit avoir autant de courage, qu'il en avoit, pour tenter une nouvelle Histoire Ecclésiastique en notre langue, après Monsieur l'Abbé Fleury, & Monfieur de Tillemont. Les recherches de celui-ci, & l'exactitude circonspecte de celui-là, étoient capables d'effrayer un Auteur moins intrépide que le nôtre A la vérité, il ne chercha pas à répandre beaucoup de science dans fon Ouvrage. Il déclare lui meme; qu'il entreprend d'écrire une His toire Ecclésiassique ; qui ne soit point embarrassey &, pour dinsi dire, accablée d'érudition; qui puisse se lire rout de fuite; où l'on ne trouve rien que d'édifiant, où l'on h'aît point besoin d'é tudes qui foit à la portée de tout le monde où le voile soit tiré sur la tur pitude de dertaines Hétélies qui font horreur sour l'on me foir point blige d'interrompre son attention pour exa miner ce qui feroit douteux ; ou pour le faire expliquer de que l'on mentendroit pas. LE

Le prémier Tome, qu'il publia en 1703 comprend les trois prémiers siècles de l'Eglise, sans compter un abrégé fort succint de ce qui s'est passé depuis la création du monde, jusques à la naissance de Jésus-Christ. C'est avec justice, qu'on lui a reproché d'avoir suivi trop servilement, ceux qui l'ont précédé, de se trop consier en leurs lumières, de courrir trop légérement sur les trois prémiers siècles de l'Eglise, & de donner au Public une Rélation, agréable & fleurie, à la vérité, mais trop fuccinte des pays, qu'il n'a connus qu'en passant. C'est encore avec plus de raison, qu'on lui a reproché d'avoir traité de bon homme le Disciple Bienaimé de Jésus-Christ, Saint Jean l'Evangéliste.

IL faut convenir que nos trois derniers Ecrivains de l'Histoire Ecclésiastique, ont chacun leur mérite particulier, & certain caractère qui les distingue. Monsieur de Tillemont est incomparable, lorsqu'il faut confronter des dates, & comparer des passages, pour en tirer des faits historiques, ou pour les justisier, Monsieur l'Abbé Fleury, toujours

lage

L'ABBE DE CHOIST. LIV. III. 175

sage dans les sentimens qu'il embrasse, expose avec une élégante simplicité, ce qu'il trouve de plus incontestable dans son sujet. Il est admirable sur tout, à faire des Analyses justes des Ouvrages les plus importans des Peres. Monsieur l'Abbé de Choify excelle dans les descriptions, soit qu'il représente des tempêtes, ou des massacres. Il employe les couleurs les plus brillantes à peindre les Portraits des Empereurs, & à donner une idée de leur cour, de leurs intrigues, & de leurs débauches. Enfin, il fait un abrégé aussi amusant de l'Histoire Ecclésiastique, que les Dissertations de Monsieur de Tillemont sont recherchées. & que l'Ouvrage de Monsieur Fleury, est exact, suivi, sérieux, & toujours égal à lui-même. Comme l'Abbé de Choisy ne fait pas profession d'écrire pour les fçavans, mais seulement pour les personnes de pieté, & pour les gens du monde, il s'efforce d'être édifiant, afin de contenter les uns; & poli, afin de plaire aux autres. Sa matière seule comporte de l'édification. Pour la politesse, il la répand par tout. Il mêle de l'aménité dans toutes ses descriptions; &

106

ses narrations sont toujours élégantes. Il n'étoit pas nécessaire que l'Auteur donnat au Public cet avertissement, sur le prémier Tome de cette Histoire: On s'apperceura aisement, dit-il, que j'ai l'à la Bibliothèque Ecclésiassique de Monsieur Du Pin, o que j'ai prosité de ma lecture. Les moins intelligens l'auroient facilement

reconnu.

Les gens senses n'ayant pas partitoutà-fait contens des descriptions ambitieuses, que l'Auteur a employées dans les deux premiers Tomes de son Histoire dans le troisième il se justifie de ce désauts dont on sui a fait, dit-il, l'honneur de l'accuser. Si j'en ai le talent, ajoute-t-il, cest un talent que je veux bien enfouir, persuade qu'il convient mieux à l'enthousasme de la Poèsie, qu'à la gravité de l'Histoire, de la Poèsie, qu'à la gravité de l'Histoire,

IL est ordinaire à ceux qui entreprennent de grands Ouvrages, de trouver toujours plus de facilité, a mesure qu'ils avancent dans seur travail. Le contraire est arrivé cependant à notre Auteur. Il avoue que le troisième Tome de son Histoire sui a coute plus de poines que les deux precedens. Il sest senti tout-a

coup,

L'ABRE' DE CHOIST. LIV. III. 177

coup, au milieu de sa course, abandonné à lui-même, & à ses propres recherches. , Les secours étrangers, dit-il, , sur lesquels je m'appuyois au commen-, cement, ou m'ont manqué tout-à-sait, , ou me sont devenus presque inutiles. , J'ai connu qu'en travaillant sur les Mé-, moires d'autrui, on court risque de , s'égarer, quelque bons guides qu'on , puisse avoir; & souvent, pour parler , d'un sait particulier, il m'a fallu exa-, miner vingt Auteurs differens, qui ne

», s'accordent pas toujours. «

QUOIQUE l'Auteur ait évité dans la suite les descriptions pompeuses, sa narration ne laisse pas d'avoir les mêmes graces, & la même vivacité; & il n'y a pas d'apparence que ce troisième Tome ennuye plus que les précédens. Ce qu'il observe sur quelques Ecrivains Protestans qu'il à lûs, par rapport à son Ouvrage, mérite d'être remarqué. Il a trouvé dans leurs Livres des faits rapportés fort fidèlement, & puisés dans les sources originales; mais il y a atrouvé aussi, & cela, dit-il, saute aux yeux, un acharnement contre l'Eglise Romaine, qui produit un effet tout contraire à leur inten-M tion 4 tion, & qui fait déplorer aux gens de bonne foi, le malheureux engagement où la passion & la préoccupation jettent & retiennent des personnes d'esprit, qui, pour soutenir leurs opinions, sont sorcés de parler quelquesois contre leurs propres lumières. C'est, ajoute-t-il, ce qui résulte de la lecture de leurs plus beaux

Ouvrages.

L'AUTEUR examine dans la Préface de son quatrième Tome, quelques objections qu'on lui avoit faites, & quelques autres qu'il croit qu'on lui pourroit faire. On l'avoit averti que les matières n'étoient pas assez liées, & que l'esprit du Lecteur sautant souvent de Paris à Rome, & de Rome à Constantinople, est dissipé par la dissérence des objets qui se présentent à lui, la trop grande diversité l'empêchant de s'y attacher. Cela fait, dit-on, un papillonage, qui éblouit sans éclairer. Il avoue qu'il ne peut donner de bonnes réponses à cette objection. Cependant il en donne dans le moment une excellente, si elle est vraye, en disant que cela ne se peut autrement. Exiger d'un Ecrivain, que dans un Ouvrage qui embrasse tout ce qui s'est passé dans tout

L'ABBE DE CHOIST. Liv. III. 179

le monde Chrêtien, il lie les matières, autrement que par l'ordre des tems; qu'il ne présente point à l'esprit du Lecteur une grande diversité d'objets, & qu'il ne le fasse point passer souvent d'un pays à un autre, c'est demander l'impossible. Tout ce que pouvoit faire l'Auteur, c'étoit de tâcher de mettre ensemble tout ce qui regarde la même matière, tout ce qui s'est fait dans un Concile; la vie d'un Prince, celle d'un Pape, celle d'un Saint; asin que le tissu en sût plus continu, & par conséquent plus agréable. S'il à suivi cette méthode qu'a-t-on à lui reprocher?

A l'égard de ses transitions, il avoite qu'elles ne sont pas toujours sort heureuses. "Cependant, dit-il, pendant que; "dans le même tems, ce suit alors, des que, "s, sont, si l'on ôse se servir de ce terme, "des selles à tous chevaux, auxquels "pourtant je n'ai eu recours que dans ", la nécessité. " On ne peut, ni s'abstenir de ces sortes de transitions, ni manquer, en ne s'en servant qu'avec discré-

tion.

LE reproche qu'on pourroit lui faire; d'avoir donné, dans une Histoire de l'E-M 2 glise; glise, un abrégé de l'Histoire de France, de l'Histoire d'Italie, de l'Histoire de Constantinople, me paroît à peu près de la même force que les précédens. A-t-il pû s'en dispenser? L'Histoire Politique d'une Nation n'est-elle pas toujours liée avec l'Histoire Ecclésiastique? Ce qui distingue l'une de l'autre, c'est que dans la prémière, les affaires temporelles du Prince & du Peuple, font le sujet principal; au lieu que dans la seconde, le soin principal de l'Ecrivain est de rendre compte de la Religion, de la conduite des Evêques, des grandes actions des Saints, des intrigues & des erreurs des Hérétiques; & un Ouvrage ne tire pas son nom de toutes les matières dont il traite, mais il le tire de celles qui y prédominent.

Monsieur l'Abbé de Choisy a cru qu'il devoit aussi se justifier sur la médiocrité de ce Volume, que certaines gens pourroient bien ne pas trouver assez gros, pour rensermer près de 300 ans de l'Histoire de l'Eglise, & les principaux événemens de l'Histoire de l'Empire. Il allègue deux raisons de son laconisme, la prémière est, qu'il passe sous silence,

filence, tout ce qui lui paroit peu considérable, comme des Conciles Provinciaux, qui n'ont fait que de se copier les uns les autres; des Hérésies, que la vérité a étouffées presque en leur naisfance. En un mot, il ne s'est point arrêté à un détail de petites choses, exact sans nécessité, souvent ennuyeux, & qui ne plait qu'à ceux qui ne veulent rien ignorer. Ce plan lui a fait avancer pays, & lui à donné le moyen d'approfondir les matières importantes. Quelque bonne que soit cette première raison, il n'honore de cette épithète que la seconde. "Mais voici, dit-il, la bonne raison " de mon laconisme. Il y a des Siécles, " où l'Histoire de l'Eglise fournit peu " d'événemens. Il ne naît pas toujours " des Hérésiarques, & l'Eglise Univer-" selle n'est pas obligée à assembler sou-, vent des Conciles Généraux. Outre ,, que les Eglises les plus florissantes ont "eû de tristes révolutions, & qu'il est " même arrivé que la Justice de Dieu, ", irritée des crimes de certains peuples, », les a abandonnés pour toujours, en les "livrant à des Nations Barbares & In-, fidelles, "

M 3 IL

IL applique ensuite ces résexions générales aux matières, qui entrent dans ce Volume, & il marque avec beaucoup de précision les événemens les plus considérables en ce genre. Il avouë que Monsieur l'Abbé Renaudot, si prosond dans les Langues Orientales, a bien voulu lui faire part de ses sumières sur l'Imposteur Mahomet & ses successeurs, dont il est parlé dans ce Livre, & l'Auteur lui en témoigne sa juste reconnoissance.

Monsieur Du Pin, en rendant compte (1) de ces quatre prémiers Volumes de l'Histoire Ecclésiastique, porte ce jugement de l'Ouvrage, & de l'Auteur: "Si quelqu'un a sçu joindre la po-" litesse du discours, l'agrément de la ,, conversation, la gayeté de l'esprit, à " l'application au travail, & à des Ou-, vrages sérieux; c'est certainement Mon-" fieur l'Abbé de Choify, l'un des Qua-" rante de l'Académie Françoise. " entrepris d'écrire une Histoire Ecclé-" fiastique, & il en a déja donné quatre , volumes, qui contiennent, après un "Abrégé de l'Histoire de l'Ancien Tel-" tament, & de la Vie de Jésus-Christ, "l'Hif

(1) Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIIIme. Siècle.

" l'Histoire de l'Eglise, depuis son com-" mencement jusqu'à l'an 840. Il y mêle " l'Histoire Prophane, & égaye sa matiè-", re de traits viss & agréables. Pour la " politesse du langage, il est aisé de juger " qu'elle ne lui manque pas. Quand au " sond de la matière, il l'a puisée dans " les meilleurs Auteurs, anciens & mo-" dernes. Nous esperons bien - tôt la " suite & l'accomplissement de cet Ou-

, vrage. "

L'AUTEUR en fit attendre la continuation pendant près de six années. Dans le cinquième Tome, il se justifie sans peine d'un fi long retardement. Plus on avance, dit-il, dans l'Histoire Ecclésiastique, plus on a de peine à démêler le vrai. Les Ecrivains se multiplient, ils sont d'avis différens. Il faut les lire tous, & les concilier; peser leur autorité, être en garde contre leurs passions. Dans un travail si difficile, la lenteur ne marque ni paresse ni découragement. On voit dans ce Volume, l'origine des Royaumes de Navarre, de Hongrie, de Sicile, des Maisons de Savoye, & de Lorraine; la conquête de l'Angleterre par les Normans, toutes les Révolutions de M 4

l'Empire Grec, & les commencemens

de l'Empire Ottoman.

L'ART de l'Historien paroît surtout, dans les Vies des Saints, qu'il a insérées dans son ouvrage. Ses Portraits, quoiqu'en raccourci, représentent sidellement tous les traits remarquables

de leur Original.

IL joint habilement le prophane au facré. Il s'arrête sur-tout, aux affaires de France, qui ne peuvent passer pour étrangères dans une Histoire de l'Eglise, aux intérêts de laquelle, la Foi toûjours pure, & le zèle de nos Rois, leur ont toujours fait prendre tant de part. Ainsi, l'on a dans le même Livre, l'Histoire de France, aussibien que l'Histoire de l'Eglise. Ce Tome contient tous les degrés de la décadence de la maison de Charle-magne, & de l'élévation de la troissème Race de nos Rois sur le Thrône: élévation duë aux services importans des Ancêtres de Hugues Capet, libérateurs de la France; duë au mérite, & à la modération de ce Prince; & destinée de Dieu, pour être la récompense éclattante de sa pieté.

Quol

QUOIQUE plus attentif à la France, il n'a pas négligé les autres Royaumes, lorsque leur Histoire a quelque rapport à celle de l'Eglise; & il a sçu rappeller adroitement tout ce que la curiosité du Lecteur peut désirer, pour être satisfaite.

L'ANNE'E suivante (1713) l'Abbé de Choisy publia le sixieme Tome, où il marcha fans ses guides ordinaires, qu'il avoit passés, Messieurs Godeau, de Til-

lemont, & Fleury.

"On connoît, disent les Journalis-" tes de Trevoux, la Méthode de l'il-" lustre Auteur par les Tomes précé-" dens. On sçait avec combien d'art, , il fait entrer dans son ouvrage, l'His-3, toire de tous les Royaumes Chrêtiens, " & sur-tout, celle de France. On sçait " qu'il posséde le talent si rare d'abré-" ger, sans rien omettre d'important, & " que personne ne choisit mieux que " lui, les belles circonstances, & ce qu'un " sujet a de plus engageant. "

L'AUTEUR passe assez légèrement fur l'Histoire des Croisades. Ceux, ditil, qui en voudront scavoir davantage, peavent, malgré la prévention publique, avoir recours à Monsseur Maimbourg. Je

M 5

me suis donné la peine, ajoûte-t-il, d'examiner les Auteurs contemporains, dont il a tiré son Histoire, & je peux assurer, que j'y ai trouvé jusqu'aux moindres circonstances, qu'il rapporte souvent d'un air si Romanesque, qu'il fait douter de la vérité.

CE que l'Abbé de Choisy a fait sur l'Histoire des Croisades, un autre Savant d'un mérite distingué (2) l'avoit sait sur toutes les autres Histoires de Maimbourg, & il prétendoit qu'il étoit prêt de prouver la sidélité de toutes les citations de cet Historien, si décrié alors, mais qui commence à recouver une partie de la réputation qu'il avoit perduë.

Monsieur de Choisy avertit qu'on verra de grands événemens dans le septième Tome; & j'ajoûte qu'on les y verra avec la sidélité ordinaire de l'Auteur, avec ce choix ordinaire de circonstances, & ces graces d'un stile léger & ingénieux, qui ont donné tant de cours aux volumes précédens. On peut voir dans les Portraits d'Ottoman, & du Connêtable du Guesclin, comme il peint les grands hommes. Ce volume

(2) Monsieur Baluze.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. III. 137

commence par les démêlés du Pape Boniface VIII. avec le Roi Philippe le Bel. L'Auteur, résolu d'approfondir une matière si embrouillée, assure qu'il a lû tous les Historiens qui en ont parlé, François, Ultramontains. Et comme il a remarqué de la passion dans les uns & dans les autres, il tâche de prendre un juste milieu. Le Roi dit-il, avoit souvent raison, et le Pape n'avoit pas toujours tort. Il a crû devoir adoucir quelques traits desavantageux du portrait qu'on a fait de Bonisace. Sa mort chrêtienne a essacé, en quelque sorte, la violence de son Gouvernement.

Dans le huitième Tome, il adopte les réflexions du Père de Tournemine (3) sur l'Histoire du Concile de Constance, & il les applique au Concile de Basle. Elles démontrent que les Protestans ne sçauroient se prévaloir de ces Tempêtes, qui ont agité la Barque de Saint Pierre; que l'Histoire de ces deux Conciles établit, d'une manière incontestable, l'Unité de l'Eglise, & la Primauté du Pape.

,, SI

⁽³⁾ Inférées dans les Mémoires de Trevoux du mois de Décembre 1714.

,, SI jamais, dit l'Auteur dans la Pré-", face du neuvième Tome, on doit lire " une Histoire, c'est lorsqu'elle est fon-", dée sur la vérité, attestée par des té-" moins oculaires, & par des Auteurs " contemporains, & qu'elle raconte des " faits si grands & si intéressans, que " de leur connoissance dépend notre bon-" heur éternel. Or , je peux assurer le ,, lecteur, que toutes ces circonstances " se trouvent dans l'Histoire de l'Egli-"se, & particulièrement, dans le neu-», vième volume que je lui présente. " J'ajoûtetai encore, que la plus-part "des faits, que j'y rapporte, se sont ", passés en France, & que par-là mê-,, me, ils doivent attirer toute notre at-"tention. On y verra les erreurs de " Luther, de Zvingle, & de Calvin, , méprisées dans les commencemens, " s'accroître peu-à-peu par le désordre " de quelques Ecclésiastiques, & par le " penchant naturel qu'ont tous les hom-,, mes, à secouer une autorité, dont les "passions ne s'accommodent pas. " Vous ne serez peut-être pas fâché,

Monsieur, de lire ici ce qu'il pense des

Ou-

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. III. 189

Ouvrages de Sainte Thèrèse (4). "J'a-" voue, dit-il, avec sincérité, que j'ai " été dans la prévention presque généra-, le. J'ai crû long-tems, que quelques » Ecrits de Sainte Thérèse étoient l'ou-, vrage d'une imagination échauffée, qui " avoit laissé échapper bien des choses " in-intelligibles. Mais, comme en tra-», vaillant à l'Histoire de l'Eglise, j'ai été , obligé d'y faire mention de cette gran-, de Sainte, j'ai lû avec attention tous " ses Ecris, pour la connoître; & y ai , trouvé tant d'esprit, de raison, de sa-" gesse & d'humilité, que je n'ai pû m'em-, pêcher de les relire plus d'une fois. Les oraisons, les extases, les ravisse-, mens de la Sainte m'ont surpris, m'ont "étonné, & ne m'ont point parû impos-" fibles, lorsque j'ai oublié la foiblesse , de l'humanité, pour ne considerer que " la bonté de Dieu, & sa puissance infi-, nie. "

JE ne sçais si le lecteur trouvera que l'Auteur dessende avec succès, le Chancelier de l'Hospital, attaqué par les Hérétiques,

⁽⁴⁾ Voyez ce qu'en dit Monsieur Arnauld d'Andilly, dans la Préface de sa Traduction, & Monsieur Nicole, dans ses Essais de Morale; Traité des quatre sins de l'Homme.

rétiques, & même par quelques Écrivains Orthodoxes. En tout cas, on ne peut du moins blâmer son zèle, excusable dans un Parent. (5) Grand Magistrat, dit-il, qui, sans blesser la Religion Catholique, qu'il avoit toujours en vuë, favorisoit l'un ou l'autre parti selon qu'il le jugoit à propos, pour maintenir, ou pour rétablir la tranquillité de l'Etat. Je doute que l'on en croyè l'Auteur sur sa parole.

Au reste, il déclare qu'il a abandonné son ouvrage à la censure sévère d'un de ses Amis, dont la capacité est connue, & qu'il a presque toujours suivi ses avis. Je crois que cet Ami, dont il parle, est Monsseur l'Abbé de Dangeau.

C'EST dommage que ce neuvième Tome soit désiguré par un grand nombre de fautes d'impression. Par exemple, aux pages 58. & 59. on lit Paul Castel, pour Paul Cortès.

COMME l'Auteur alloit parcourir une carrière plus périlleuse dans le dixième Tome, il tâcha de se précautionner con-

tre

⁽⁵⁾ Nous avons dit au commencement de cette Vie, que la Mère de Monsieur l'Abbé de Choify étois arrière-petite-fille du Chancelier de l'Hospital.

L'ABBE DE CHOIST. Liv. III. 191

tre les écueils, qu'il devoit rencontrer pendant la route. , Le dixième volume " de l'Histoire de l'Eglise, dit-il, qui , va suivre, est sans doute, le plus im-, portant & le plus difficile. Les ma-"tières qui le composent, sont assez , délicates à traiter. Elles se sont pas-, sées presque sous nos yeux; & je dois , m'attendre, si j'y fais quelque faux 3, pas, à être redresse durement. Aussi ai-je résolu d'y aporter beaucoup plus 3 d'application, en suivant toujours la , maxime des bons Historiens, qui rap-, portent les faits simplement, sans pren-, dre de parti, & qui n'oublient pas les , raisons les plus fortes alléguées de part 5, & d'autre, laissant au lecteur le plaiin de décider. "

Dans le dixième Tome, il se compare lui-même à un voyageur, qui après une longue & périlleuse navigation, se trouve encore en pleine Mer; mais qui voit le Port où il espère entrer, sans faire nausrage. Il lui reste encore, ditil, plusieurs écueils à éviter, d'autant plus dangereux, qu'ils sont connus de tout le monde.

Pour ne pas laisser ses lecteurs dans

une

une plus longue attente, il leur annonce d'avance les principaux événemens, qui entrent dans ce Volume. Les Guerres des Huguenots, qui mirent plus d'une fois le Royaume à deux doigts de sa perte: la triste Journée de la Saint-Barthelemy, condamnée, presque également, par les Catholiques & par les Protestans: la Ligue que les Catholiques formèrent pour la défense de la Religion; la Révolution du Portugal; le Pontificat de Sixte V; la mort de Marie Stuart, Reine d'Ecosse; la conversion du Roi Henri le Grand, qui détruisit la Ligue; son mariage avec la Reine Marguerite de Valois, déclaré nul par des Commissaires du Pape; son second Mariage avec Marie de Médicis; la Naissance du Dauphin, qui fut le Roi Louis XIII. les grands desseins de Henri le Grand, pour la paix universelle & perpétuelle de l'Europe; Sa mort malheureuse. Telle est la matière du prémier livre de ce dixième Tome. Mais comme la plûpart de ces sujets ont déja été fort bien traités, soit dans des Histoires particulières, soit dans l'Histoire générale; l'Auteur n'y ajoûte rien de

L'ABBE DE CHOIST. Liv. III. 193

de nouveau, que le tour ingénieux, qu'il scait donner à tout ce qu'il manie. Cependant ce qu'il dit sur le Règne de Louis XIII, & sur le commencement de celui de Louis XIV: qui, jusqu'ici, n'ont pas été fort heureux en Historiens, peut encoré exciter la curiosité de bien des gens, & avoir pour eux, en quelque sorte, la

grace de la nouveauté.

IL n'oublie pas, comme on le croit aisement, de parler des fameuses disputes sur la Prédestination & sur la Grace; qui des le seizième siècle, avoient partagé les esprits, dans les Universités de Louvain, & de Douai, & qui recommencèrent plus fortement que jamais en 1640 à l'occasion du Livre intitulé; Augustinus, compose par Cornelius Jansenius, Evêque d'Ypres. L'Abbé de Choisy, qui se propose de faire l'Analyse de cet ouvrage, tâche d'en expofer la doctrine. Tout l'ouvrage, dit-il; est distribué en trois Tomes. Le prémier contient huit Livres, pour expliquer les erreurs des Pélagiens; & des Demi-Pélagiens. Le second est sur l'état de la Nature innocente, ou de la Grace'

Grace du prémier homme & des Anges; sur l'état de la Nature déchuë, & enfin, sur l'état de pure Nature. Le troisième Tome contient dix Livres sur la Grace du Sauveur. Le fondement du Système de Jansenius, est qu'il y a deux sortes d'états de l'homme, & deux sortes de Grace, par raport à chaque état; que dans l'état d'Innocence, l'homme étoit entièrement libre, & que la Grace qu'il avoit, étoit, dit-il, soumise à sa liberté: que quoiqu'il ne pût faire le bien sans cette Grace, elle ne le déterminoit pas à le faire, & qu'il avoit le pouvoir d'user de cette Grace, ou de n'en pas user. Il pense de même de l'état dans lequel les Anges ont été créés; que depuis le péché d'Adam, l'homme est déchu & tombé dans une nécessité de pécher; que toutes ses actions sans grace sont tout autant de péché; qu'il a besoin, pour faire le bien, d'une grace invincible qui le fasse agir nécessairement; que l'efficacité de cette grace consiste dans une délectation victorieuse, qui entraîne nécessairement le consentement de la volonté, & détermine l'homme à faire le bien, comme il est déterminé par

la concupiscence à faire le mal, quand il est laissé à lui-même; que cette grace n'est pas donnée à tous; & qu'ainsi tous les hommes n'ont pas toujours les fecours nécessaires, pour observer les Commandemens de Dieu : que tous les hommes étant devenus coupables par le péché du prémier homme, ils ne méritent plus que la damnation; & que si Dieu les laissoit tous périr, il ne commettroit aucune injustice : que la Prédestination de Dieu, n'est autre chose, que le Decret purement gratuit, par lequel il a résolu, de toute éternité, d'en retirer quelques-uns de cette masse de corruption, & de leur faire des graces, pour surmonter les tentations, & persévérer dans le bien jusqu'à la fin: que la Réprobation, au contraire, est la justice que Dieu fait, en les laissant dans cette masse malheureuse. Il s'ensuit de ces principes, que les hommes à qui Dieu ne donne point cette grace efficace, n'ont point un pouvoir prochain de faire le bien, & qu'on peut dire, en ce sens, que quelques Commandemens de Dieu sont impossibles aux Justes, à raison de leurs forces présentes, quelque volonté qu'ils ayent, & quelques efforts qu'ils fassent; & que la grace par laquelle les Commandemens sont possibles, leur manque. C'est la prémière des cinq Propositions condamnées, comme extraites du Livre de Jansenius. On peut voir dans l'Historien même, le reste du Système de Jansenius.

La seconde Proposition condamnée, est, que dans l'état de la Nature déchue, on ne résiste jamais à la Grace inté-

rieure.

La troisième que pour mériter & démériter dans l'état de la Nature déchuë, il n'est pas nécessaire que l'homme eût

la liberté, opposée à la nécessité.

La quatrième, que les Semi-Pélagiens admettoient la nécessité de la Grace intérieure & prévénante, pour toutes les actions, même pour le commencement de la Foi, & étoient Hérétiques, en ce qu'ils disoient que cette Grace étoit telle, que la volonté de l'homme pouvoit lui résister, ou lui obéir.

L'A cinquième Proposition condamnée, est, que c'est une erreur Semi-Pélagienne de dire que Jésus-Christ est mort, & a répandu son sang généralement pour tous les hommes. Ces cinq Propositions su-

rent

L'ABBE DE CHOIST. Liv. III. 197 rent condamnées comme autant d'Héréfies, par les Papes Innocent X. & Alexandre VII.

CE dixième Tome de l'Histoire de l'Eglise finit par la minorité de Louis XIV. fous la Régence d'Anne d'Autriche, sa mère, & le Ministère du Cardinal Mazarin. Les Ministères des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, font, fans contredit, deux des plus beaux morceaux de l'Histoire de France. Ce sont ces deux Ministres, qui ont élevé les fondemens de cette haute puissance, où parut la Monarchie Françoise, sous le règne de Louis le Grand, & où elle paroît aujourd'hui, fous le règne de son Successeur. On peut faire le parallèle de ces deux Ministres d'après l'Abbé de Choify. Il n'y a pour cela qu'à recueillir les beaux traits qui sont semés par-tout dans ce volume; & l'on en aura bien-tôt un l'ableau achevé.

Le onzième & dernier volume commence à l'année 1661, & finit à l'année 1715. Il se ressent beaucoup, selon un Ecrivain de nos jours (1) de l'âge très N 3 avancé

⁽¹⁾ Monsieur l'Abbé Goujet, dans sa Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII. Siècle, Tom. I.

avancé auquel l'Auteur le composa; & l'on y trouve autant de partialité, que d'infidélité sur des matières importantes,

qu'il n'avoit jamais aprofondies.

TANT qu'il a pû prendre pour guides, (c'est toujours le même Critique qui parle) Messieurs de Tillemont & Fleury, ses volumes ont été plus solides, & mieux remplis. Mais il n'y en a aucun, qui ne se fasse lire par la lé-

géreté & la délicatesse du style.

Monsieur l'Abbé Lenglet ne juge guere plus favorablement du travail de l'Abbé de Choify. Ce Livre, ditil (2), en parlant de l'Histoire Eccléssiastique, dont nous avons rendu compte, est écrit à la manière de Monsieur l'Abbé de Choify; c'est-à-dire, d'une manière enjouée. Il n'a eu besoin, comme il l'avouë, pour le composer, que des Mémoires de Monsieur de Tillemont, & du Père Alexandre. L'Auteur a poussé son Histoire jusqu'au XVII Siècle. Elle est en huit Volumes.

Monsieur Lenglet est tombé dans quelques fautes, au sujet de l'Histoire Ecclé-

⁽²⁾ En sa Méthode pour étudier l'Histoire, Tome sixième de l'Edition de Paris 1735, in douze.

Ecclésiastique de l'Abbé de Choisy. 1°. Elle est en onze Volumes, & non en huit. 2°. Elle finit en 1715 & non au dix-septième siècle. 3°. L'Auteur n'a pû avouër (du moins par rapport aux derniers volumes), que pour la composition de cet ouvrage, il n'a eû besoin que des Mémoires de Monsieur de Tillemont, & du Pere Alexandre, puisque ce prémier a fini à l'année 513 & l'autre au seizième siècle.

A juger sainement du travail de l'Abbé de Choisy sur l'Histoire de l'Eglise, il faut convenir, que malgré tous les éloges qu'on a vûs plus haut, elle est assez superficielle, & qu'elle n'est pas écrite pour les personnes, qui voudroient avoir une connoissance exacte & profonde de l'Histoire Ecclésiastique; à plus forte raison, pour les sçavans. dant on ne peut nier, qu'elle ne soit utile à une infinité de personnes, sur lesquelles une Histoire dégagée des discussions ennuyeuses, & de ces détails trop chargés de ciconstances, qui feroient perdre de vuë la suite des destinées de l'Eglise, & de la conduite de Dieu sur elle, ne sçauroit manquer de faire impref-N 4 .

impression. On y decouvre, sans aucune application, les fondemens assurés de la Religion, son établissement, ses progrès, ses persécutions; la sagesse de Dieu qui la conserve, & qui la gouver: Ouvrage utile, s'il en fut jamais, principalement dans notre Siècle, & aux gens du monde, à qui ces grands objets ne sauroient être trop familiers. Lecture agréable par la fingularité des événemens, la varieté des fituations, & que le stile de l'Auteur vif & élégant, & sa manière de narrer rendent encore plus agréable. Peu de personnes connoissent aussi-bien que lui, l'art d'abréger sans rien omettre d'essentiel. Peu de personnes choisissent aussi heureusement que lui les faits intéressans, & ces traits qui frappent, qui touchent, & qui par-là instruisent mieux qu'un long discours. Enfin, je ne craindrai point d'avancer qu'il est le Veilleurs, Paterculus de son Siècle.

DANS l'intervalle qui s'écoula entre l'impression de ses Volumes de l'Histoire Ecclésiastique, il donna au Public la Vie de Madame de Miramion, sa Cousine germaine. Il nous apprend dans l'Avertissement de ce Livre, qu'il a suivi

des

des Mémoires originaux, & qu'il y avoit dix ans que cet Ouvrage étoit achevé, quand il parut en 1706. Il ne se détermina à le publier, que parce qu'il découvrit, par une voye sûre, qu'on imprimoit dans les Pays étrangers une autre Vie de Madame de Miramion: Ouvrage informe, selon lui, sans approbation, & sans autorité, & qui n'aura peut-être, dit-il, pour toute recommandation, qu'un nom fort sonnu.

MADAME de Miramion vint au monde le 2. de Novembre 1629. Son Père, Jacques Bonneau, Seigneur de Rubelle, & sa Mère Marie d'Yvry, lui donnèrent une excellente éducation. Dès l'enfance elle fit paroître des marques d'une profonde pieté. Au mois de Mai 1645 elle épousa Jean-Jacques de Beauharnois, Seigneur de Miramion, Confeiller au Parlement de Paris, qui mourut six mois après ce Mariage, & laissa sa femme grosse de quatre mois & demi, à l'âge de 16 ans. Belle, jeune & riche, comme elle étoit, elle ne manqua pas de soupirans après la mort de son mari. Le Comte de Busfy Rabutin fut celui qui lui témoigna 5

une plus forte passion, comme nous l'alons dire.

LE 9. Août 1648 Madame de Miramion partit à sept heures du matin, d'Issy, avec Madame de Miramion sa belle-mère, pour aller faire ses dévotions au Mont Valérien. Elles avoient dans leur Carosse, un Ecuyer d'un âge avancé, & deux Demoiselles. quart de lieuë du Mont Valérien; vingt hommes à cheval les arrêtérent. dame de Miramion eut d'abord recours à Dieu, & se mit à crier à tous les passans, qu'elle étoit Madame de Miramion, qu'on l'enlevoit, qu'ils allafsent à Paris avertir sa famille. rosse alloit fort vite, & fut bien-tôt dans la forêt de Livry. Là elle tenta inutilement de se sauver au travers des ronces qui lui déchirèrent le visage. On fit mettre pied à terre à Madame de Miramion sa belle-mère, à sa Demoiselle, & à son Ecuyer. Le Carosse repartit; grand nombre de relais se trouverent sur la route. Elle fut conduite en peu de tems à Launay, Château à trois lieues de Sens, & appartenant alors à Hugues de Bussy-Rabutin, Grand Prieur de France.

France. Dès que le Carosse sut entré dans la Cour, on en ôta les chevaux; mais Madame de Miramion ne voulut point descendre, résoluë d'y passer la nuit. Un Chevalier de Malthe s'aprocha de la portière, & la pria d'entrer dans la maison. Elle n'en voulut rien faire, & lui demanda avec fermeté si c'étoit lui qui la faisoit enlever? Non, Madame, lui répondit-il fort respectueusement, c'est Monsieur le Comte de Bussy-Rabutin qui nous a assurés que c'étoit de votre consentement. Ce qu'il vous dit est faux s'écria-t-elle, & vous verrez si j'y consens. Le Chevalier par fon air noble & doux, & par ses discours obligeans, inspira de la confiance à Madame de Miramion. Elle entra dans une salle basse, où elle trouva deux pistolets chargés, dont elle se saisit, pour se faire porter respect. On lui apporta à manger, qu'elle refusa avec hauteur, difant qu'elle vouloit la mort, ou la liberté. Il vint plusieurs personnes, l'une après l'autre, tantôt la menacer de toutes sortes de violences, tantôt lui saire les offres les plus avantageuses, pour l'engager à épouser Monsieur de Bussy.

Il n'avoit point encore paru: sa suprise étoit grande. On l'avoit assuré plusieurs fois, qu'un esprit doux consentiroit à tout. On m'avoit dit que c'étoit un mouton, disoit-il, & je la trouve un Lion. Il se montra enfin; & dès qu'elle le vit: Je jure s'écria-t-elle, je jure devant le Dien vivant, mon Créateur & le vôtre, que je ne vous épouserai jamais. qu'elle fit en prononçant ces paroles, acheva de lui ôter ce qui lui restoit de forces. Elle tomba presque évanouie. Il y avoit plus de quarante heures, qu'elle n'avoit mangé, ce qui fit craindre à Monsieur de Bussy qu'elle ne mourût. Cette crainte, les nouvelles, qui lui arrivoient à tous momens, que plus de six cens hommes armés, étoient prêts à fortir de la ville de Sens pour venir l'assièger, & la fermeté de Madame de Miramion, le firent enfin résoudre à la rendre à elle-même. Il l'en assura avec serment pour l'engager à prendre quelque nourriture. Quand les chevaux seront à mon Carosse, lui répondit-elle, & que je serai dedans, je mangerai. Les chevaux furent mis au Carosse, & sans se faire presser davantage, elle avala deux œufs

œufs frais. Le Carosse sortit du Château, & prit le chemin de Sens, où elle tomba dans une très dangereuse maladie. Elle poursuivit en Justice Monsieur de Bussy pendant deux ans, & puis dit-elle, je lui ai pardonné en vue de Dieu. L'Auteur ajoûte, qu'elle le fit aussi à la recommandation du Prince de Condé; à condition que son Ravisseur ne se préfenteroit jamais devant elle. Ce qu'il exécuta pendant trente-fix ans, au bout desquels, dans un Procès qui survint à Monsieur de Bussy, elle eut la générosité de solliciter pour lui Monsieur le Préfident de Nesmond, son Gendre, l'un des Juges de ce Procès. Ce fut Monfieur l'Abbé de Choify qui ménagea l'entrevue de Madame de Miramion, & du Comte de Buffy.

CELUI-CI, dans le prémier Tome de ses Mémoires, rapporte fort au long l'Histoire de cet Enlevement, & il s'en justifie d'une manière fort plausible. "Sur , les sins de l'hyver de 1647, dit-il, un , vieux Bourgeois de Paris, nommé Le, boccage, me vint proposer le mariage , d'une veuve, qui avoit, selon lui, des millions, & qu'il étoit fort ami

.,, d'un homme, en qui elle avoit beau-" coup de confiance. Moi, qui cher-" chois du bien, je crus facilement tout » ce qu'on me disoit là-dessus. " cage me fit donc parler à cet homme, " qui me promettoit son assistance, & " qui après nous avoir fait voir deux fois "dans l'Eglise de la Mercy, la veuve & moi, fans nous approcher, pour " sçavoir si nous nous trouvions l'un l'au-" tre à notre gré, me dit que je ne lui ", déplaisois pas; mais qu'elle n'ôsoit rien " faire, en cette rencontre, sans le con-" sentement de ses parens, qui vouloient " absolument qu'elle épousat un hom-" me de Robe; que cependant je le lais-" fasse faire, qu'il feroit des tentatives " auprès des principaux parens, pour me " faire agréer d'eux, & qu'en tout cas, "il la persuaderoit de disposer d'elle-" même.

"LE 24 Mai je reçus une lettre de "l'Ami de Madame de Miramion, par "laquelle il me mandoit, sous des noms "empruntés, que la Dame n'avoit pas "la force de résister à ses parens, qui "m'étoient contraires; mais qu'elle seroit "bien aise que je lui aidasse, par une "violence

" violence apparente, à dire Oui. Je com-" pris qu'il me vouloit persuader de l'en-"lever, & ce conseil me surprit d'abord. "Néanmoins, me venant de la part d'un , homme, qui ne me paroissoit avoir , d'autre intérêt en cette affaire, que l'a-, vantage & la fatisfaction des parties, , je ne balançai pas à le suivre. , leurs, je me flattai un peu fur une cho-" se, que je souhaitois. Je communi-" quai mon dessein au Prince, (de Con-"dé) qui l'approuva, & qui me pro-" mit de me donner à porter à la Cour, " la nouvelle de la Capitulation d'Y-" pres, afin que je pusse retourner à Pa-, ris, fans aucun soupçon. Il m'offrit " même Bellegarde, l'une de ses places " de Bourgogne, pour m'y retirer après "l'Enlevement. Mais je le remerciai, " ne croyent pas avoir besoin de mener " la Dame plus loin que Launay, qui " étoit une des maisons du Grand Prieur " de France. Le 25 je fis réponse à mon , Ami, que je serois bien-tôt à Paris, où je ferois tout ce qu'il jugeroit à , propos. "AUSSI-TOT que je fus debar-

" rassé des affaires de la Cour, j'allai

, trou-

"trouver l'homme, qui m'avoit parle , du mariage de Madame de Miramion, , lequel me parut dans les mêmes sen-, timens que ceux qu'il m'avoit témoi-" gnés par sa lettre, touchant l'enlevement. Je disposai donc quatre relais " de carosse, de Saint-Clou, où je de-, vois prendre mon Héléne allant au Mont " Valérien. Je pris avec moi mon frè-" re de Rabutin, un Gentil-homme de , mes Amis, & trois Gentils-hommes à moi. Je rencontrai la veuve dans " le carosse de sa belle-mère, au-dessus , du jardin de Mademoiselle du Tillet , à Saint-Clou, que Philippe de Fran-" ce Duc d'Orléans, acheta depuis pour , aggrandir le sien. J'obligeai le cocher " de repasser le Pont, & d'entrer dans " le Bois de Boulogne, où je voulus "faire changer de Carosse à la veuve; " mais je n'en pus jamais venir à bout. De sorte que je sis seulement dételer ,, fes deux chevaux, & en mettre six à " la place; & ainsi, nous autres, à droi-"te & à gauche du Carosse, traversames la plaine de Saint-Denys, & nous ,, entrames dans la Forêt de Livry. Com-, me la Dame crioit fort, & que je ry crus

5, crus que c'étoit la présence de sa belle-, mère, qui l'obligeoit d'en user ainsi, je , fis mettre pied à terre dans le bois , à cette belle-mère, & je ne laissai " qu'une Demoiselle avec la veuve dans " le carosse, & un laquais sur le der-», rière; mais la Dame ne fit pas moins 3, de bruit après cela, & je connus que " j'étois trompé. Je voulus la renvoyer; , mais mon frère m'en dissuada, me di-" fant qu'elle changeroit peut-être, & " qu'en tout cas, je la renverrois plus "honorablement pour moi, de Launay " que de la campagne, d'où l'on diroit , que l'on me l'auroit tirée des mains. "Je le crus donc, & lorsque nous fu-" mes à Launay, voyant que la Dame , ne finissoit pas ses lamentations, je lui 3, dis, que si je n'eusse pas crû qu'elle eût 20 consenti à ce que je venois de faire " je ne l'aurois jamais fait; que je la 3, suppliois de croire qu'elle étoit en état , de faire tout ce qu'il lui plairoit, & 5, que pour rien du monde je ne la vou-, drois contraindre. Elle me dit, que , si je la mettois en liberté, elle en use-,, roit bien. Je lui repliquai, que je croyois que si elle sortoit de mes mains ,, elle

" elle n'y rentreroit jamais; mais que je "n'étois ni de condition, ni d'humeur , à forcer une femme; que je l'assûrerois " encore, que c'étoit dans la croyance " qu'elle ne seroit pas fâchée que je l'en-"levasse, que je l'avois fait. Que, si ,, elle me croyoit assez honnête homme "pour la mériter, elle n'avoit qu'à dire, 2 & que je vivrois d'une manière avec " elle, qu'elle ne se répentiroit pas de 3, l'honneur qu'elle m'auroit fait ; que si " elle s'en vouloit retourner, elle étoit " la maîtresse, & que je la ferois con-, duire sur l'heure à Sens. pria, en me faisant entendre que je , réuffirois bien mieux par cette voye, " que par celle que j'avois prise. Je lui " dis que je ne m'y attendois pas; mais " que je ne laisserois pas d'être son ser-,, viteur. Je donnai cent pistoles à la "Demoiselle, & je la fis escorter par , trois de mes gens, depuis Launay ius-" qu'à Sens. "

C E n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint de l'incertitude Historique. Comment concilier cette espérance, que Madame de Miramion donna au Comte de Bussy, avec ces paroles que l'Abbé de

Choify

Choify fait dire à cette Dame : Je jure devant le Dieu vivant, que je ne vous épouserai jamais? On peut lire les protestations de sincérité que fait le Comte de Bussy, à la page 267 du prémier Tome de ses Mémoires. D'un autre côté, l'Abbé de Choify qui n'ignoroit pas ce qu'avoit raconté Monsieur de Bussy, touchant cet Enlèvement, en avoit appris toutes les circonstances, de la bouche même de Madame de Miramion, plus digne de foi que Monsieur de Bussy : de sorte que je ne crains pas, s'il est permis à un Historien de prendre parti, de préférer la narration de l'Abbé de Choify, à celle du Comte de Buffy.

APR'Es cet enlèvement, la famille de Madame de Miramion la pressa extrêmement de se remarier; mais elle ne voulut jamais y consentir. On peut voir dans le Livre même toutes les actions de cette Dame illustre par sa pieté, qui mou-

rut le 24 Mars 1696.

L'ANNE'E suivante, si l'on peut s'est rapporter à un Ecrivain, (1) qui ne se O 2 fait

⁽r) Dans les Annales de la Cour & de Paris; Tome prémier, page 7 de l'Edition d'Amsterdam. Gatien Sandras des Courtile est Auteur de ces Annales; aussi Romanesques que ses autres Ouvrages.

fait aucun scrupule de joindre le faux avec le vrai, l'Abbé de Choisy mit au jour un Ouvrage, qui est aujourd'hui Quoiqu'il en soit, cet fort inconnu. Auteur, dont je parle, assure qu'Adelaïde Princesse de Savoye, étant venuë en France, pour épouser Monsieur le Duc de Bourgogne, "l'Abbé de Choi-" sy, voyant que c'étoit être à la mode, que de s'occuper de cette Princesse, " crut faire merveilleusement bien sa cour, 3, que de composer une Rélation de ce n qui lui étoit arrivé depuis son départ. "D'abord que ce livre sortit de dessous " la presse, les donneurs d'encens pu-" bliérent que c'étoit la plus belle chose o du monde. Si on leur eût demandé " cependant ce qu'ils y trouvoient pour " le tant vanter, ils eussent été bien em-" pêchés de le dire. Aussi, ceux qui " faisoient profession d'être sincères en " parlèrent bien-tôt tout autrement. Au " lieu de dire que c'étoit une si belle , chose, ils dirent, tout au contraire, " qu'il n'y avoit rien de si pitoyable. " Cela ne fit pourtant pas plaisir à cet "Abbé, qui se pique de bien écrire. 33 Mais tous ceux qui passent pour être 5, de

2, de bon goût, se trouvant de même 2, sentiment, son livre sut condamné tout 2, d'une voix à être livré aux beurrières 2, & aux épiciers, pour envelopper du

, poivre & du beurre. "

SI ce récit n'est pas une fable, la Rélation de l'Abbé de Choisy dût paroître, (sans doute à Paris) en 1697; car cette Princesse arriva à Fontainebleau, le 6 d'Octobre de la même année, & épousa le 7 de Décembre suivant, Monsieur le Duc de Bourgogne.

VOICI encore sur l'Abbé de Choisy, une Anecdote racontée par le même Auteur, & à laquelle vous donnerez, Monsieur, telle créance que vous ju-

gerez à propos.

"AVANT que de poursuivre mon "discours, dit-il au même endroit, l'on "me permettra de faire une petite di-"gression au sujet de cet Auteur. Il "perdit un jour cinquante louis d'or "sur sa parole, contre la belle Mada-"me du Fresnoy, & n'ayant point d'ar-"gent pour la payer, il se passa je ne "se scais combien de jours, sans qu'elle en-"tendît parler de lui. Elle s'en ennuya "à la fin, de sorte qu'il lui envoya un O 3 exem" s'il étoit vrai, comme il étoit porté " s'il étoit vrai, comme il étoit porté " dans le billet qu'elle lui avoit écrit, " qu'elle attendît après sa dette pour jouer, " il la prioit de se dèsennuyer avec ces " livres, en attendant qu'il pût la satis-" faire. Madame du Fresnoy trouva cet-" te manière de s'excuser de payer ses " dettes, nouvelle; & elle sut tentée de " faire des livres comme les autres, asin, " qu'avec ses Ouvrages, elle pût con-" tenter ses créanciers, quand ils lui en-" verroient demander de l'argent. "

L'ANNE'E 1723 fut fatale à l'Abbé de Choify, par la perte qu'il fit de Monsieur l'Abbé de Dangeau, le plus tendre de ses Amis, depuis l'enfance. La conformité de l'âge & de leurs inclinations, n'avoit pas peu contribué à serrer les liens de leur amitié. Louis de Courcillon de Dangeau étoit né au mois de Janvier 1643. l'Abbé de Choify ne survécur qu'un an à son Ami. Il sur enlevé de ce monde le 2 d'Octobre 1724 dans sa quatre-vingt & uniéme année.

AINSI vécut & mourut François-Timoléon

moléon de Choisy, Prieur de Saint Lo de Rouen, de Saint Benoist du Sault & de Saint-Gelais, Doyen de l'Académie Françoise, ci-devant Abbé de Saint-Seine en Bourgogne, & Grand-Doyen de l'Eglise Cathédrale de Bayeux.

QUELQUES mois avant sa mort, il avoit répondu, en qualité de Directeur de l'Académie, au Discours prononcé par Monsieur l'Abbé d'Olivet, reçu le 25 de Novembre 1723, à la place de

Monsieur de la Chapelle.

"Vous vous souvenez encore, Mes", sieurs, dit un célèbre Académicien (2),
", en parlant de l'Abbé de Choisy, &
", pour moi je m'en souviendrai toujours,
", du dernier Discours qu'il prononça dans
", la place que j'ai l'honneur de remplir;
", duquel on peut dire, comme on le dit
", de la dernière action publique de Cras", sus, que c'étoit le chant du Cygne, qui
", anonçoit sa mort. Il avoit eû la sièvre
", toute la nuit. A peine pût-il se traî", ner jusqu'ici. Ses insirmités l'avoient
", rendu incapable de toute application,
", &

⁽²⁾ Monsieur de Valincour, dans sa Réponse à Monsieur Portail, Prémier Président du Parlement de Paris, reçu à la place de Monsieur l'Abbé de Choisy.

" & il y parut bien à son Discours, qui " n'avoit certainement rien de tout ce " qu'on met ordinairement en usage pour " attirer l'attention. Mais comme ses " paroles sortoient du sond de son cœur, " & qu'elles étoient animées par une ten-" dre amitié pour celui de nos Confrè-" res dont il faisoit la réception, j'obser-" vai avec plaisir, que ce discours, tout " négligé qu'il étoit, sit plus d'impression " sur les esprits des Auditeurs, qu'il n'en " eût sait avec tous les ornemens & " tout l'appareil que l'art auroit pû y " ajoûter.

"TANT il est vrai, que c'est dans "ces mouvemens du cœur, supérieurs "aux préceptes, que consiste la vérita— "ble éloquence, dont ni l'adresse, ni "le travail des Rhéteurs, ne scauroit "approcher qu'imparfaitement. &c. "

L'ELOGE qu'un grand Magistrat (3) a fait de l'Abbé de Choisy, n'est pas moins juste; & il mérite d'être rapporté. "Parmi cette foule d'Auteurs cén, lèbres, qui sont sortis de cette source, pure & séconde, (l'Académie Françoise)

⁽³⁾ Monsieur Portail, dans son Discours de réception à l'Académie Françoise.

", çoise) & qui ont répandu votre répu-, tation dans toute l'Europe, s'étoit dis-, tingué l'illustre Confrère, que nous

, regrettons.

"Issu d'une race noble, né dans le , sein de la politesse, élevé dans le com-, merce continuel des Compagnies les », plus choisies, & des esprits les plus or-, nés, il sçut y puiser cette douceur de , mœurs, ces graces naturelles, cet esprit d'insinuation & d'enjouëment, qui », le rendoient aimable à tout le monde. », Brillant, & plein de saillies dans la , conversation, Ami fidelle, officieux, " empresse à plaire, il possedoit l'art ", de se faire désirer par tout. Habile », à mettre à profit tous les événemens 2, de la fortune; si les conjonctures le », portèrent jusques chez les Nations les », plus éloignées, ce fut pour y soute-2, nir un caractère de représentation, & , de dignité. Bien-tôt il y a acquit des , connoissances devenuës utiles à sa , Patrie, par ces Rélations si propres », à satisfaire la curiosité du Lecteur, & », où il a trouvé le secret d'instruire en », amusant, & d'intéresser sa matière & , sans sujet.

"PROPRE à tout genre de littéra-, ture; versé dans la connoissance de "Histoire Ecclésiastique & Prophane, " on l'a vû depuis s'élever avec succès, "jusqu'aux matières les plus graves & , les plus sérieuses. Cet ordre, cette , clarté, que l'Auteur a sçu y répandre; " cette pureté de langage, cette noble " simplicité qui y regnent par tout; cet " enchainement naturel de faits, qui met-, tent ces matières sublimes à la portée , de tous les âges & de tous les sexes; , qui attachent l'esprit, qui remplissent », le cœur sans fatiguer l'attention, & , laissent toujours un nouveau désir de " lecture, ont peut-être rendu ces Ouyrages aussi utiles au Public, que ceux, , où les Savans admirent l'érudition la " plus profonde. "

On prétend que la Bruyère a voulu dépeindre l'Abbé de Choisy, sous le nom de Théodote, dans le caractère sui-

vant.

Théodote, avec un habit austère, a un visage comique, & d'un homme qui entre sur la Scène. Sa voix, sa démarche, son geste, son attitude, accompagnent son visage. Il est sin, cauteleux, douce-

doucereux, mystèrieux. Il s'approche de vous, & il vous dit à l'oreille: Voilà un beau tems, voilà un beau dégel. (4) s'il n'a pas les grandes manières, il a, du moins, toutes les petites, & celles même qui ne conviennent guère qu'à une jeune Précieuse. Imaginez - vous l'application d'un enfant à élever un Château de carte, ou à se saisir d'un papillon, c'est celle de Théodote pour une affaire de rien, & qui ne mérite pas qu'on s'en remuë. Il la traite sérieusement & comme quelque chose qui est capital. Il agit, il s'empresse, la fait réussir. Le voilà qui respire & qui se repose, & il a raison; elle lui a couté beaucoup de peine. L'on voit des gens enyvrés, ensorcelés de la faveur; ils y pensent le jour, ils y revent la nuit. Ils montent l'escalier d'un Ministre, & ils en descendent: ils fortent de son anti-chambre, & ils y rentrent. Ils n'ont rien à lui dire, & ils lui parlent. Ils lui parlent une seconde fois; les voilà contens, ils lui ont parlé. Pressez-les, tordez-les, ils dégoûtent

⁽⁴⁾ La Bruyère n'auroit-il pas eû en vuë le Journal du voyage de Siam, si rempli de jolis riens, où l'Auteur avouë lui-même, qu'il écrit tous les jours sur la pointe d'une éguille?

tent l'orgueil, l'arrogance, la présomption. Vous leur adressez la parole, ils ne vous répondent point. Ils ont les yeux égarés, & l'esprit aliéné. C'est à leurs parens à en prendre soin, & à les renfermer, de peur que leur folie ne devienne fureur, & que le monde n'en souffre. Théodote a une plus douce manie. Il aime la faveur éperdûment, mais sa passion a moins d'éclat. Il lui fait des vœux en secret, il la cultive, il la sert mystérieusement. Il est au guet & à la découverte sur tout ce qui paroit de nouveau avec les livrées de la faveur. Ontils une prétension? il s'offre à eux, il s'intrigue pour eux; il leur facrifie sourdement, mérite, alliance, amitié, engagement, reconnoissance. Si la place d'un Cassini devenoit vacante, & que le Suisse ou le Postillon du Favori s'avisat de la demander, il apuyeroit sa demande, il le jugeroit digne de cette place. Il le trouveroit capable d'observer & de calculer, de parler de Parélies & de Parallaxes. Si vous demandiez de Théodote s'il est Auteur, ou Plagiaire; Original, ou Copiste, je vous donnerois ses Ouvrages, & je vous dirois: Lifez, & jugez.

Mais s'il est Devot, ou Courtisan, qui pourroit le décider, sur le portrait que j'en viens de faire? Je prononcerois plus hardiment sur son Etoile. Oui, Théodote, j'ai observé le point de votre naissance. Vous serez placé, & bien-tôt. Ne veillez plus, n'imprimez plus; le Public vous

demande quartier.

On ne sçauroit presque douter que la Bruyère n'aît eû en vuë l'Abbé de Choisy; mais ce caractère est outré, comme la plû-part de ceux du Théophraste du dernier siècle. Quoiqu'il en soit, le caractère d'Arsène, qui, selon la clé prétenduë des Caractères de la Bruyère, regarde le Marquis de Treville, ou l'Abbé de Choisy, est encore plus satirique, & peut-être plus éloigné du caractère de ce dernier. Vous en déciderez.

ARSENE, du plus haut de son esprit, contemple les hommes; & dans l'éloignement d'où il les voit, il est comme essrayé de leur petitesse. Loué, exalté, & porté jusqu'aux Cieux par de certaines gens, qui se sont promis de s'admirer réciproquement; il croit, avec quelque mérite, qu'il a possédé tout celui qu'on peut avoir, & qu'il n'aura

n'aura jamais. Occupé, & rempli de ses sublimes idées, il se donne à peine le loisir de prononcer quelques Oracles. Elevé par son caractère au-dessus des jugemens humains, il abandonne aux ames communes le mérite d'une vie suivie & uniforme: & il n'est responsable de ses inconstances, qu'à ce cercle d'amis qui les idolâtrent. Eux feuls scavent juger, savent penser, savent écrire, doivent écrire. Il n'y a point d'autre Ouvrage d'esprit si bien reçu dans le monde, & si universellement goûté des honnêtes gens, je ne dis pas qu'il veuille approuver, mais qu'il daigne lire. Incapable d'être corrigé par cette peintute qu'il ne lira point.

S'IL m'est permis de dire ce que je pense de l'Abbé de Choisy, je crois qu'il faut adoucir un peu les traits de louanges, que ses Consrères de l'Académie lui ont données, & de ces deux Portraits de la Bruyère, s'il est vrai qu'ils regardent notre Auteur. Je ne pense pas qu'on puisse mieux attraper le caractère de cet Abbé, que sit une Dame extrêmement distinguée par son esprit, en disant qu'il avoit vêcu trois ou

quatre

quatre vies différentes. Homme, femme, toujours dans les extrêmités, abimé ou dans l'étude, ou dans les bagatelles. Estimable par un courage, qui mène au bout du monde; méprisable par une coquetterie de petite fille; & dans ces états différens, toujours gouverné par le plaisir.

Il faut cependant lui rendre justice. Il avoit l'ame bien faite, & le caractère excellent. Pour des ennemis, dit-il, (5) Graces à Dieu, je n'en ai point, & n'en eus jamais; & si je sçavois quelqu'un qui me voulût du mal, j'irois tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendroit mon Ami, en dépit de

lui.

AIME' & estimé de la plûpart des Grands de la Cour, il auroit pû parvenir aisément à une fortune brillante, s'il eût eû une meilleure conduite. Dieu ne l'a pas permis, dit-il en se consolant; je me sérois perdu dans les grandes élévations, & d'ailleurs, à la mort j'aurois à en rendre un plus grand compte. Je n'aurois qu'à répondre de moi.

FINIS-

⁽⁵⁾ Dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV.

FINISSONS ce portrait par ces paroles d'un Académicien que j'ai déja cité (6): Monsieur l'Abbé de Choify étoit , fort assidû aux exercices de l'Acadé-", mie; & jamais homme ne fut plus pro-" pre à s'attirer l'estime, & l'amitié de " ses Confréres. Officieux, & plein d'u-" ne politesse qui n'avoit rien d'affecté, , toujours prêt à louer les autres, ne " parlant jamais de lui-même qu'avec " modestie. Il portoit sur son visage, " cette gayeté douce & tranquille, qui " n'ayant rien de l'emportement d'une " joye immodérée, se communique in-" sensiblement à ceux à qui l'on parle, " & fait toujours la douceur de la con-, versation.

"CEUX qui ne l'auront jamais vû, le "trouveront tout entier dans ces aima-"bles Lettres, où l'on croit l'entendre "parler, & où il raconte avec tant de "grace & de naïveté, les particularités "de son voyage de Siam. Mais, ce "qu'on ne sauroit assez louer en lui, c'est "la candeur qui paroissoit dans tous ses "Entretiens, où son cœur parloit plus

" que sa bouche.

, IL

(6) Monsieur de Valincour.

11

T (C)

i des

of

I'A:

plu

ma

I Pin

fat:

75

"IL est des hommes extraordinaires, qui naissent avec une inclination si dominante pour les Lettres, & avec des talens si singuliers pour y réussir, qu'on diroit que la Nature les ait uniquement destinés à en être les maîtres & les modèles.

"ILs se trouvent Poëtes, ou Orateurs, avant que d'avoir songé à le devenir. Souvent ils ne travaillent pas d'après les règles; mais les observations qu'on fait sur leurs Ouvrages, deviennent les règles de leur art. Permettons à ces pesprits du prémier ordre, quand le Ciel en a fait naître, de se tracer eux-mêmes des routes particulières, & de sui- vre le génie qui les entraîne hors du chemin commun des emplois ordinaires de la vie civile.

"QU'ILS soient l'ornement de leur "pays & de leur siècle; que leurs aima-"bles & solides Ecrits, soient l'entretien " & l'admiration de la postérité. Mais " que leur gloire soit la consusson de ces " Ecrivains licentieux, qui n'ayant ja-" mais rien fait que des Ouvrages, éga-" lement contraires au bon sens & aux " bonnes mœurs, ont employé les restes "d'une vieillesse insensée, à donner au Pu"blic, les Recueils toujours frivoles, sou"vent scandaleux, des excès de leur jeu"nesse; & qui n'ont pas craint de faire
"voir aux hommes, qu'avec un sang déja
"glacé dans leurs veines, ils conservoient
"encore de la complaisance pour des
"choses, dont ils auroient dû rougir en
"les écrivant, & que la fougue de l'â"ge, l'emportement des passions, n'ont

" jamais pû rendre excusables.

"Monsieur l'Abbé de Choisy "nous a laissé sur cela un excellent exem-"ple. Retiré du monde, & n'ayant plus "d'autre emploi que celui de lire & "d'écrire, il s'exerça d'abord sur quel-"ques morceaux choisis de l'Histoire "de France. Mais, bien-tôt, ayant "pris des vuës plus convenables à son "état, & à son caractère, il entreprit "l'Histoire Ecclésiastique, qu'il a eû la "consolation d'achever avant sa mort. "

RIEN ne justifie plus, ce que j'ai insinué plus haut, qu'il faut rabbattre quelque chose des éloges, que les A-cadémiciens donnent à leurs Consrères. Car, sans parler de ces prétendus motifs, plus convenables à l'état, & au ca-

racters

rattère de l'Abbé de Chois, qui l'engagèrent à quitter l'Histoire de France, pour entreprendre l'Histoire Ecclésiastique, deux Ouvrages de sa composition dont j'ai encore à vous rendre compte, & sur tout le dernier, prouvent avec une entière évidence, qu'il ne doit pas être exclus du rang de ces Ecrivains licentieux, qui employent les restes de leur vieillesse à mettre par écrit les recueils scandaleux des excès de leur jeunesse.

TROIS ans après sa mort; c'est-à-dire, en 1727 on vit paroître ses Mé-moires pour servir à l'Histoire de Louis XIV. Ils ne contiennent pas tellement les actions de ce grand Roi, qu'on n'y trouve encore plusieurs particularités de la Vie de l'Auteur. J'avertis, dit-il, qu'en écrivant la Vie du Roi, j'écrirai aussi la mienne, à mesure que je me souviendrai de ce qui m'est arrivé. Ce sera un beau contraste; mais cela me réjouira, & je veux bien courir le risque, qu'on dise (1):

Il joint à tous propos, Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.

P 2 Com-

(1) Despréaux, Epitre au Roi.

moires pour être imprimés, on y voit des traits extrêmement hardis, & il n'a pas eû honte de s'y peindre d'une manière, qui ne lui fait pas honneur. ,, Je, mettrai à la lettre, poursuit-il, tout, ce que je sçaurai, & tout ce que j'apprendrai par des voyes sûres & secret, prendrai par des voyes sûres & secret, tes. Ces Mémoires-ci ne sont pas, faits pour être imprimés. Je serai content d'eux, pourvû qu'ils me sassent, passer quelques quarts d'heure sur mes, vieux jours, & qu'ils puissent réjouir, mes Amis, à qui je me serai un plai-

"ET qu'on n'aille pas s'imaginer, que "ce ne sont que des paroles, & que "je n'ôserois faire ce que je promets avec "tant de hardiesse, pour ne pas dire, "d'insolence. Je déclare d'abord, que "ce que je vais écrire demeurera, pen-"dant ma vie, dans l'obscurité de mon "Cabinet. Comment ôserois-je parler "librement du Prince, & de ses Minis-"tres? Le pas seroit glissant; & si je "ne me sais des affaires avec eux, ou "avec leurs ensans, ce ne sera, du "moins, qu'après avoir pris mes mesu5, res pour une séparation éternelle. Ain-5, si, malgré la flatterie, vice dominant 5, de tous les siècles, je mettrai sur le pa-5, pier tout ce que je sçaurai de plus se-5, cret, & de plus vrai; & je me vante d'or seavoir heaucoup.

33 d'en sçavoir beaucoup. "

IL déclare à l'entrée de cet Ouvrage, que ce n'est point un vain désir de gloire, qui lui met la plume à la main, qu'il n'attend de son projet, ni honneur, ni prosit; mais qu'il écrit pour sa propre satisfaction.

L'AUTEUR de la Préface, qui est à la tête de ces Mémoires (2), après en avoir sait un grand éloge, avouë que l'Abbé de Choisy ne les ayant pas composés pour leur faire voir le jour, il y a laissé bien des négligences de stile, a quelques répétitions, qu'il auroit sans doute rectifiées s'il eut prevû ce qui arrive. Mais, dit-il, ce que l'on perd de ce côté-là, on en est bien dédomment de ce côté-là, on en est bien dédomment par les traits viss & hardis, dont il a étossé des Mémoires, qu'il écripour soit pour son seul usage, & qu'il eût peut-être sacrissées à la crainte de déposition peut-ètre sacrissées à la crainte de des peut-ètres de la crainte de de la crainte de des peut-ètres de la crainte de de

(2) François-Denys Camusat, né à Besançon. Voyez la liste de ses Ouvrages, au devant de sa Critique des Journaux, imprimée en 1734, in douze.

", plaire aux Courtisans, qu'ils interres, , sent.

"CE qui fera le plus de plaisir aux " lecteurs, qui sçavent penser, ce sont " les particularités que Monsieur l'Ab-" bé de Choify rapporte sur la personne " du feu Roi. Elles développent par-, faitement bien toute la grandeur d'a-" me de ce Prince, & montrent, que » ce qu'il y a eû de répréhensible dans " fon Gouvernement & dans sa con-"duite, doit-être, en grande partie, at-" tribué aux vues secrettes de ses Minis-" tres, & aux flatteries de ses Courtisans. " Pour lui, il a toujours voulu le bien " de son peuple. Il n'avoit point d'au-" tre but, dans les démarches mêmes , qui ont causé le plus de dommage au , Royaume.

"C'est ce que Monsieur l'Abbé de "Choisy développe, en bon François, qui aime son Prince, & qui sent à "quel degré de splendeur le seu Roi avoit porté son Etat. Il ne saut pas "croire pourtant, qu'il ait écrit un froid "Panégyrique. Il dit la vérité, & nous "croyons ne pouvoir mieux caractériser "ses Mémoires, qu'en disant, qu'il loue sous

L'ABBE' DE CHOIST. LIV. III. 231

", souvent Louis XIV; qu'il le blâme ", quelque sois, & qu'il peint ordinaire-", ment les Ministres & les Favoris, ", avec ces traits délicats & malins, qui ", coulent, sans peine, de la plume d'un ", homme qui vit à la Cour, & qui en

, a pris le stile. "

S'IL n'y avoit que des négligences de stile, & des répétitions dans les Mémoires de l'Abbé de Choisy, on lui pardonneroit aisément ces legers désauts. Mais, ce qu'il y a d'inexcusable; c'est que, malgré la protestation de sincérité que l'Auteur y fait, on y trouve un grand nombre de traits satiriques, douteux, & même évidemment saux. Un Ecrivain de nos jours a resuté une calomnie grossière sur le Cardinal de Richelieu, racontée dans ces Mémoires (3).

(3) Feu Laurent Josse le Clerc, Prêtre de Saint Sulpice, dans sa Bibliothèque du Dictionnaire de Richelet, article Richelieu. On peut ajoûter au trait cité, & resuté par le Sieur le Clerc, qu'on lit dans le Mercure François de 1616 pag. 309. & dans celui de 1617 page 214. que Barbin sut sait controlleur des Finances, le 24 de Novembre 1616. à la place du Président Jeannin, & que ce jour-là même, Monsieur de Richelieu sut nommé Sécrétaire d'Etat à la place de Monsieur de Villeroy; & Monsieur Mangot, Garde des Sceaux, à la place de Monsieur du Vair. Ce qui détruit de sond en comble, la fable débitée

JE connois assez votre goût, Monsieur, pour présumer que vous ne me sçaurez pas mauvais gré d'éclaicir un fait important de la vie du Roi Louis XIV, rapporté par l'Abbé de Choisy, & par plusieurs autres Ecrivains. Il s'agit du mariage de ce Prince avec Madame de Maintenon, dont ils content disséremment l'époque & les circonstances.

D'es l'année 1688 le bruit couroit déja que le Roi avoit épousé cette Dame. " Je doute, dit Monsseur Arnauld " dans une lettre du 3 de Juin de cet" te année (4), qu'on puisse sçavoir " certainement, ce qu'on dit du maria" ge clandestin. Si cela est vrai, il n'y " aura que quatre ou cinq personnes, " qui l'auront sçu; qu'il n'y a point d'ap" parence, qu'ils n'ayent point gardé le " secret: & je ne crois pas, que sur cet " article, on en puisse faire un crime

débitée sur le Cardinal de Richelieu, par l'Abbé de Choisy, à la page 46. du prémier Tome de ses Mémoires.

" aux Directeurs de sa conscience. Cela

⁽⁴⁾ Voyez la lettre CCCXCVI. de Monfieur Antoine Arnauld à Monfieur du Vaucel, imprimée dans le Tome cinquième, de l'Edition de Nancy 1727. Monfieur Arnauld y fait aussi l'Histoire de Madame de Maintenon, & de son mariage avec le sameux Paul Scarron.

"ne pourroit être mauvais, qu'à cause "du scandale. Or, il n'y en a point; parce que tous ceux, qui croyent » qu'il y a plus que de l'amitié entre , ces deux personnes, croyent en même " tems, qu'ils sont mariés; & ceux qui , ne croyent pas qu'ils soient mariés, , n'y soupçonnent point de mal. Que 22 si son Confesseur a jugé qu'il ne se pouvoit passer de femme, n'a-t-il pas 3 dû, & pû lui conseiller d'en avoir une "légitime, plû-tôt que de se mettre en 25 état d'offenser Dieu par des amours 33 illégitimes! Je ne vois donc pas ce 22 qu'il y a à reprendre dans ce Maria-, ge, contracté selon les règles de l'E-,, glise, qui n'est humiliant qu'à l'égard , des hommes, qui regardent comme une bassesse, de s'être pû résoudre à pepouser une femme, de neuf ou dix ,, ans plus âgée que lui, & si fort au andessous de son rang; au lieu qu'il », peut avoir fait une action agréable à Dieu, s'il n'a regardé ce mariage, que comme un remède nécessaire à sa foi-», blesse; qui l'empêchoit de tomber en , des chutes criminelles, & qui le lioit and affection avec une personne, dont

"il estimoit l'esprit & la vertu, & dans "l'entretien de laquelle il trouvoit un "divertissement innocent à ses grandes "occupations. Plût à Dieu que les Di-"recteurs de sa conscience ne lui eus-"sent jamais donné de plus méchans

" conseils, que celui-là! "

LE Continuateur de l'Abrégé Chronologique de Mezeray (5), fixe ce Mariage (6) à l'année 1699. , La " Marquise de Maintenon, dit-il, pres-" soit le Roi, depuis long-tems, de met-" tre par-là le comble à son ambition, "Le Roy y consentit pour calmer sa " propre conscience. Il sentoit quelque " scrupule de vivre dans un mariage clan-" destin. Il voulut lui donner une for-" me moins équivoque. Néanmoins, " comme ce mariage étoit d'une nature " à ne pouvoir être célèbré publique-" ment, il fallut avoir recours à une per-" sonne de confiance. Louis - Antoine " de Noailles avoit été fait Archevê-" que de Paris en 1695 par la faveur

(5) Henri-Philippe de Limiers, Tome second, page 45. de l'Edition d'Amsterdam (Rouen) 1735. en deux Volumes in douze.

(6) Jentends ici un mariage fait en face de l'E, glise. Car on ne doute point, que plusieurs années auparavant, il n'y cût un mariage de conscience.

L'ABBE DE CHOIST. LIV. III. 235

", de Madame de Maintenon. Elle crut ", pouvoir tout exiger d'un Prélat, qui ", lui étoit redevable de sa Dignité. Elle ", ne se trompa point. Le nouvel Ar-", chevêque donna, sans peine, sa Béné-", diction au mariage, en présence du Pè-", re de la Chaise, & d'un Ministre d'E-", tat seulement.

L'ABBE' de Choisy, mieux instruit que cet Ecrivain, a raison de croire que ce mariage eut une autre forme légitime, bien des années auparavant. Mon-, sieur de Harlay, dit-il, Archevêque " de Paris (7), & le Père de la Chai-, se, en furent les Ministres; Bontems .. & le Chevalier de Fourbin, servirent Il m'arriva, trois ans , de témoins. , après, une petite bagatelle, qui ne " laissa pas d'être un indice. J'avois pré-Je priai Bon-", senté un Livre au Roi. tems, qui étoit de mes bons amis, " d'en présenter un de ma part à Madame de Maintenon. Elle étoit alors ma-" lade, & ne voyoit personne. Il s'ac-, quitta de la commission. Quinze jours 30 après, en me contant ce qu'il avoit dit », à la Dame, il se servit de ces termes. The second second

"Je suis asuré que Sa Ma.... Il s'ar-", rêta tout court, en sentant l'indiscré-", tion, sit un bond, changea de discours. " Je ne sis pas semblant d'avoir oui dire ", les mots Sacramentaux, & ne lui en ai

, jamais parlé. "

VOICI ce que j'ai appris par une voye très assurée, au sujet de ce mariage. Comme le Roi ne pouvoit plus résister à l'empressement de Madame de Maintenon, qui le follicitoit vivement de rendre son mariage public; elle fit consulter Monsieur de Fenelon, Archevêque de Cambray, & le Père le Comte Jéfuite, Confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogne. Mais comme on avoit déguisé le cas, sous les noms d'un Gentil-homme & d'une Demoiselle, ils ne trouverent aucune difficulté, & déciderent au gré de ses désirs. On les sit trouver ensuite dans le Conseil de Conscience, avec Monsieur de Harlay Archevêque de Paris, Monsieur Bossuet Evêque de Meaux, & le Père de la Chaise, Confesseur du Roi. A peine l'affaire fut-elle entamée, que Monsieur de Fénelon fit des reproches au Père de la Chaide, en lui disant qu'il l'avoit trompé, &

qu'il cherchoit à le perdre. Monsieur de Harlay, & Monsieur Bossuet déciderent d'abord en faveur de Madame de Maintenon; ce qui irrita si fort contr'eux, Monsieur le Dauphin, qui avoit voulu absolument se trouver à ce Conseil, qu'il les traita de petit Capellans, & de Prestolets, qu'il feroit jetter par les fenêtres, sans le respect qu'il avoit pour le Roi. Il embrassa Monsieur de Fénelon, & les Pères de la Chaise, & le Comte, qui avoient opiné autrement que ces deux Prélats, leur témoigna mille bontés, & leur fit mille caresses. Il fut arrêté, à la pluralité des voix, que le mariage ne seroit pas rendu public. Madame de Maintenon ne tarda guère à donner des marques de sa vengeance, à ceux qui lui avoient été contraires. Elle employa tout fon crédit pour faire condamner à Rome les Maximes des Saints de Monsieur de Cambray, suscita pareillement des ennemis au Père le Comte, dont on déféra, quoi qu'avec assez peu de succès, la Rélation de la Chine, à Rome, & à la Sorbonne. Ils ne restèrent pas long-tems à la Cour: Monsieur de Cambray se retira peu après dans son Diocèse, & le Pere le Comte, à Bourdeaux sa Patrie, où il mou?

tut en 1729.

REVENANT aux Mémoires de l'Abbé de Choisy, dont cette digression m'a trop écarté, ils sont fort amusans, selon Monsieur l'Abbé Lenglet du Fresnoy (8), & il y a du neuf & du singulier. Mais peut-être, dit cet Auteur, qu'on ne les a pas imprimés, tels que l'Abbé de Choisy les avoit suits. Au moins, le dit-on dans le Public.

De'voilons ici ce que Monsieur l'Abbé Lenglet n'a ôsé découvrir suivant toutes les apparences. L'Editeur de ces Mémoires, a jugé à propos d'en retrancher plusieurs Fragmens scandaleux, qui depuis ont été donnés au Public en 1735 sous le titre d'Histoire de Madame la Comtesse des Barres, à Madame la Marquise de Lambert. Il est étonnant, que l'Auteur de cet infame Livre, ait eû la hardiesse de l'adresser à une Dame aussi vertueuse que Madame Lambert; & l'on devroit sçavoir gré à l'Editeur des Mémoires de l'Abbé de Choisy, d'avoir supprimé ces Fragmens, s'il ne se sût trouvé

(8) Méthode pour étudier l'Histoire, Tom. VIII.

une personne, moins amie des bienséances, qui n'a pas témoigné la même retenue en leur faisant voir le jour. J'avouë que j'en ai employé une partie dans cette Vie. Mais, outre que je n'aurois pû les supprimer entièrement, sans trahir la vérité Historique (9), je me satte de les avoir mis en œuvre, d'une manière, qui en faisant connoître l'Abbé de Choify tel qu'il étoit, ne porte aucune atteinte à la pudeur, & aux bonnes mœurs.

MAIS, si l'on a eu raison d'exclure des Mémoires de l'Abbé de Choify, l'Histoire de la Comtesse des Barres, qui en composoit une partie; j'avouë que je ne puis pénétrer les motifs qui ont porté l'Editeur de cet Ouvrage à en bannir un Fragment, qui ne peut blesser les loix les plus sévères de la bienséance. Comme heureusement il m'est tombé entre les mains, vous le trouverez à la fin de cet-

te Vie.

l'IGNORE s'il reste encore aujourd'hui quelque personne du nom & de la famille de l'Abbé de Choify. seulement, qu'il y avoit dans le siècle der~

⁽⁹⁾ Ne quid veri non audent. Ciceron.

dernier, un fameux ingénieur & Maréchal de Camp de ce nom, Cousin issu de Germain de celui dont je viens d'écrire l'Histoire. Le Roi faisoit tant de cas de cet habile homme, qu'il lui donna le Gouvernement de Sarre-Louis, que celui-ci ne dût qu'à son mérite. Né sans biens, d'une Branche Cadette, il entra d'abord dans les Mousquetaires, & se fentant de l'inclination & du génie pour les Mathématiques, il se livra tout entier aux Fortifications, & résolut de se faire tuer, ou de faire fortune. peut voir dans les Mémoires de l'Abbé de Choify toutes les belles actions militaires de ce Guerrier, qui, après la blesfure du Comte de Talard, eut ordre du Roi d'aller commander l'Armée qui assiégeoit Rhinfeldt, où il eut un honneur, que Monsieur de Vauban lui-même n'a jamais reçu. Il commanda une Armée. Je ne sçais si Monsieur de Choify a laissé postérité.

FIN

DU TROISIE'ME ET DERNIER LIVRE.

CATA-



CATALOGUE

DES OUVRAGES

DE MONSIEUR

L'ABBE DE CHOISY.

I. Quatre Dialogues. I. Sur l'Immortalité de l'Ame. II. Sur l'Existence de Dieu. III. Sur la Providence. IV. Sur la Religion. A l'aris, chez Sebastien Mabre. Cramoisy, MDCLXXXIV. in douze. Pag. 221. sans la Préface. Cet Ouvrage qui a été réimprimé en Hollande, in douze, n'est pas entièrement de Monsieur l'Abbé de Choisy. Monsieur Louis de Courcillon de Dangeau y a beaucoup de part. Le prémier Dialogue est de l'Abbé de Dangeau; le second, du même, & de l'Abbé de Choisy. Le troisième & le quatrième, ainsi que la Préface, sont uniquement de ce dernièr.

Ils ont été critiqués par Pierre Jurieu, Ministre de Roterdam, dans le Livre qui a pour titre: Apologie d'un tour nouveau pour les quatre Dialogues de Monsieur l'Abbé de Dangeau. A Cologne (la Haye) MDCLXXXV. in douze.

II. Journal du voyage de Siam, fait en 1685 & 1686. A Paris, chez Sebastien Mabre-Cramois, MDCLXXXVI. in quarto. Dans la

même ville, & à Amsterdam, en MDCLXXXVII. in douze. Et en dernier lieu, à Paris, en MDCCXLI. in douze.

Cette Rélation, selon Monsieur l'Abbé Lenglet, a été aussi imprimée en Hollande, en trois petits Volumes, avec les deux Voyages de Siam, par le Pere Tachard, Jésuite.

Dans le Catalogue de la Bibliothèque de Monsieur Colbert, page 679. N°. 9300, on cite le Journal du voyage de France fait en 1685 & 1686 par l'Abbé de Choisy. Paris, 1687 in quarto. On chercheroit en vain cet ouvrage. Le titre, & la forme du Livre, dont on a voulu parler dans ce Catalogue; le tems auquel il a été imprimé; tout persuade, que c'est le Journal du Voyage de Siam, & que l'Imprimeur du Catalogue de Monsieur Colbert, a mis mal à propos France pour Siam.

III. Discours prononcé à l'Académie Françoise, par Monsieur l'Abbé de Choisy, lorsqu'il y sut reçu le 25. Aoust 1687. A Paris, MDCLXXXVII. in quarto, & dans le Recueil des Discours de Réception pour l'année

MDCLXXXVII. page 3.

IV. Interprétation des Pseaumes, où les différences notables de l'Hébreu, & de la Vulgate sont marquées; & la Vie de David. A Paris, chez Cramois, MDCLXXXVII. in quarto, & MDCXC. in octavo. La Vie de David a été réimprimée séparément à Amsterdam, en MDCXCII. in douze.

V. La Vie de Salomon. A Paris, chez Claude Barbin, MDCLXXXVII. in quarto.
VI. Pen-

VI. Pensées Chrêtiennes sur divers sujets de pieté. A Paris, MDCLXXXVIII. & MDCXC. in douze. L'Auteur avoue dans l'Avertissement, qu'il a tiré la plus grande partie de ces Pensées, des Manuscrits du Père Surin, Jésuite.

VII. Histoire de Philippe de Valois, & du Roi Jean. A Paris, chez Barbin, MDCLXXXVIII.

in quarto.

VIII. Histoire de Charles cinquième. A Paris MDCLXXXVIII. in quarto.

IX. Histoire de Charles Sixième. A Paris,

MDCXCV. in quarto.

X.La Vie de Saint Louis. A Paris MDCXCV.

in quarto.

XI. Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ. A Paris, MDCXCII & MDCXCIX. chez Dezalier, in douze. Cette Traduction a

été réimprimée plusieurs autres fois.

XII. Histoires de Pieté & de Morale. A Paris, chez Jacques Estienne MDCXCVII. in douze, & en MDCCXI. sous ce titre: Les plus beaux événemens de l'Histoire sacrée, & de l'Histoire prophane rapportés à la morale: in douze.

XIII. En MDCCXVIII l'Auteur donna au Public, deux autres Volumes d'Histoires de Pieté & de Morale, imprimées à Paris, chez Coignard, in douze, réimprimées en MDCCXXIXchez Simond, & en MDCCXXXV chez P. G. le Mercier, in douze.

XIV. Histoire de l'Eglise, contenant les trois prémiers siècles. Tome prémier. A Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, MDCCIII. in quarto.

Q 2 Histoi-

Histoire de l'Eglise, Tome second. Depuis l'an 306. jusques à l'an 378. chez le même, MDCCIV.

Tome troisième. Depuis l'an 378. jusques à l'an 565. chez le même, MDCCV.

Tome quatrième. Depuis l'an 565. jusques à l'an 840. chez Antoine Dezallier, MDCCVI.

Tome cinquième. Depuis l'an 840. jusques à l'an 1100. chez le même, MDCCXII.

Tome sixième. Depuis l'an 1100. jusques à l'an 1300. chez le même, MDCCXIII.

Tome septième. Depuis l'an 1300. jusques à l'an 1422. chez le même, MDCCXIV.

Tome huitième. Depuis l'an 1423. jusques à l'an 1508. chez le même, MDCCXVI.

Tome neuvième. Depuis l'an 1508. jusques à l'an 1570. chez Christophe David, MDCCXIX.

Tome dixième. Depuis l'an 1570. jusques à l'an 1661. chez le même, MDCCXXI.

Tome onzième. Depuis l'an 1661. just-ques à l'an 1715. chez le même, MDCCXXIII.

Cette Histoire a été réimprimée à Paris, chez Christophe David en MDCCXXVII. en autant

de volumes, in douze.

XV. Discours prononcé à l'Académie Françoise, par Monsieur l'Abbé de Choisy, en qualité de Directeur, le 25. Aoust MDCCIV. pour la Distribution des Prix de Poesse. Imprimé dans le Recueil des Discours de l'Académie pour l'année MDCCIV. page 3.

XVI. Eloge de Messire Jacques - Benigne Bossuet, Evêque de Meaux, prononcé dans l'Académie Françoise, par Monsieur l'Abbé de Choify, Choisy, le jour de la Réception de Monsseur l'Abbé de Polignac. A Paris, MDCGIV. in quarto, & dans le Recueil de MDCCIV. page 203.

X VII. La Vie de Madame de Miramion, Fondatrice d'une Communauté de Filles de Sainte Geneviève. A l'aris, chez Antoine Dezallier, MDCCVI. in quarto. Cette Vie a aussi été réimprimée in douze, dans la même Ville.

XVIII. Réponse de Monsieur l'Abbé de Choisy, au Discours prononcé dans l'Académie Françoise, par Monsieur de Coaslin, Evêque de Metz, le jour de sa Réception à l'Académie. Dans le Recueil de MDCCXI. pag. 285.

XIX. Réponse de Monsieur l'Abbé de Choisy, au Discours de Monsieur l'Abbé d'Olivet, lorsque ce dernier fut reçu à l'Académie Françoise, le 25. Novembre MDCCXXIII. Dans le Recuil de MDCCXXIV & MDCCXXV.

page 19.

XX. Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis X I V. par feu Monsieur l'Abbé de Choify, de l'Académie Françoise. A Utrecht, chez Van-de Water, MDCCXXVII. deux petits volumes, in douze. Quoique cet ouvrage porte le nom d'Utrecht, il a été imprimé à Rouen. Il y en eut deux Editions la même année en cette Ville. J'en ai vû une autre Edition en trois Brochures in octavo, avec le nom d'Utrecht, chez Van-de-Water, en MDCCXXVII. Si cette Edition a encore été faite à Rouen, il y en aura eû trois la même année en cette Ville. Dans le Journal des Scavans du mois de Mars MDCCXXVII. page 602. de Q_3

l'Edition de Paris, in douze, on lit ces paroles: Jean-Frédéric Bernard, & N. E. Lucas impriment les Mémoires de l'Abbé de Choisy, contenant l'Histoire de la Cour de France, &c. deuxe Volumes in douze. Je doute que ces Mémoires ayent jamais été imprimés en Hollande,

XXI. Histoire de Madame la Comtesse des Barres: à Madame la Marquise de Lambert. A Amsterdam, en MDCCXXXVII in douze; & à Anvers, en MDCCXXXVII in douze, selon le Libraire, qui a rédigé le Catalogue des Livres de Madame la Comtesse de Vérue, page 225. & qui n'a point fait de difficulté de convenir que c'est un Ouvrage post, thume de Monsieur l'Abbé de Choisy.

XXII. On trouve un grand nombre de Lettres de Monsieur l'Abbé de Choify, imprimées parmi celles du Comte de Bussy-Rabutin.

XXIII. On conserve à l'Académie Françoise, un Recueil manuscrit d'Observations sur notre Langue par le même. [On en a rendu compte dans cette Vie, de même que des motifs, qui ont empêché que ce Recueil ne sût imprimé.]

XXIV. Il a eû beaucoup de part aux Observations de l'Académie Françoise sur les Remarques de Vaugelas, imprimées à Paris, chez Coignard, en MDCCIV in quarto, & réimprimées en MDCCIV à la Haye, en deux Volumes in douze.

XXV. L'Auteur des Annales de la Cour, & de Paris, assure que Monsieur l'Abbé de Choisy a composé une Rélation de ce qui est arrivé à la Princesse de Savoye, Adélaide, quand elle Bourgogne. Cet Ecrivain ajoûte que cette Rélation a été imprimée. [Elle m'est entièrement inconnue. J'en ai parlé dans la Vie de

Monsieur l'Abbé de Choisy.

XXVI. Dans fon Journal du Voyage de Siam (page 95. de l'Edition de Paris, MDCLXXXVII in douze) il dit qu'il a entrepris la Traduction d'une Histoire Portugaise de l'Ethyopie Orientale. Il y a, poursuit-il, des choses fort curieuses & fort inconnues. L'Auteur est un Moine, qui n'est point Moine, qui va au fait, & ne s'amuse point à la bagatelle. J'avois crû d'abord, que get Auteur pouvoit être le Père Jerôme Lobo, Jésuite, qui a composé une Rélation fort exacte de l'Abyssinie. Mais j'apprends de la belle Traduction, que Monsieur le Grand a faite de cet Ouvrage en MDCCXXVIII. in quarto, que l'original conservé à Lisbonne, chez Monsieur le Comte d'Ericeyra, n'a jamais été imprimé. Je ne sçais ce que c'est que cette Rélation, si ce n'est peut être l'Ouvrage, dont voici le titre: Ethiopia Oriental, e varia Historia de cousas notaveis de Oriente. Composta pollo Padre João dos Santos, da Ordem Dos Pregadores, natural da cidade de Evora. Impressa no Convento de S. Domingos de Evora, por Manoël de Lira impressor. MDCIX. in folio. Cette Rélation, oubliée par Monsieur l'Abbé Lenglet, est affez judicieuse & affez curieuse. Ce qui me fait douter cependant que l'Abbé de Choify ait voulu parler de cet Ouvrage, c'est que l'Auteur est Moine, autant qu'on peut l'ètre. Quoiqu'il en soit, si cette Traduction est

doit regretter que Monsieur l'Abbé de Choisy ne l'ait pas communiquée au Public, & qu'il n'y ait peutiètre mis la dernière main. Je viens de découvrir dans les Nouvelles de la République des lettres du mois d'Octobre 1685, que cette Histoire a été traduite en François, sous ce titre; Histoire de l'Ethiopie Orientale, composée en Portugais par le R. P. Jean dos Santos, Religieux de l'ordre de S. Dominique, & traduite en François, par le R. P. D. Gaëtan Charpy, Mâconnois Clerc-Régulier Théatin. Paris, André Cramoisy, 1684. in 12. Bayle dit qu'on verra des choses singulières dans cette Rélation de l'Ethiopie Orientale, &c.

X X V I I. Dans le même Journal du Voyage de Siam, page 638. il nous apprend que Monsieur l'Abbé de Lionne l'avoit engagé à traduire un petit Livre Spirituel, composé par le Père Aquaviva, Général des Jésuites. Ce Livre, dont parle Monsieur l'Abbé de Choisy est intitulé: Industria ad curandos anima morbos, ad fermandos superiores. Cette Traduction n'a pas été

imprimée.

PIN DU CATALOGUE
DES OUVRAGES DE MONSIEUR
L'ABBE' DE CHOISY.

FRAG-

FRAGMENT

DES MEMOIRES

DE

L'ABBE DE CHOISY,

Qui n'a pas été imprimé, & qui a été tiré de l'Original (1).

JE ne crois pas autrement aux Sorciers, & aux diseurs de bonne avanture. Je n'ai jamais rien vû d'extraordinaire, quoique j'aye été plusieurs fois assez jeune pour vouloir voir. Un de mes amis, Gascon, nommé Maniban de Ram, Parent du Président de Maniban, mon Cousin issu de germain, étoit à Paris, faisant grande chère & beau seu. Il y venoit tous les dix ans, & apportoit mille pistoles, qu'il mangeoit en six mois. Carosse, chaise à porteurs de ses livrées, habits dorés, grand jeu, Collations aux Dames;

du second Tome, après cette phrase: Mon frère me sit souvenir; qui finit par ces paroles: Nous approcha fort près du centre du monde.

mille pistoles ne vont pas bien loin. me dit un jour que le Curé de Roissi lui avoit fait voir dans un verre choses émerveillables; une Demoiselle qui étoit à Toulouse, & qui pleuroit son absence. Je voulus me moquer de sa crédulité. Il m'offrit de me faire voir quelque chose de semblable. Je le pris au mot. Il prépare un soupé dont quelques Dames curieuses devoient être. Le Curé y devoit J'arrive un faire le grand personnage. quart d'heure avant qu'on se mette à table. On m'annonce; j'entre. Le Sorcier fut glacé, je ne sais pas pourquoi, & dit tout bas à Maniban, qu'il ne feroit rien en ma présence. On eut beau le presser; il demeura inslexible. Il fallut me le dire; & voyant le chagrin des Dames, qui seroient privées d'un grand plaisir, je n'en voulus pas être cause, & m'en allai. Ils me protesterent le lendemain qu'ils avoient vû le Diable, ou quelque chose d'aprochant.

MAIS j'avoue que de tous ces Contes, aucun ne m'a plus frappé que ce qui arriva chez la Comtesse de Soissons, Niece du Cardinal Mazarin. Son mari étoit malade en Champagne. Elle étoit un soir incertaine si elle partiroit ou non

pour

pour l'aller trouver, lorsqu'un vieux Gentil-homme de sa Maison lui offrit tout bas de lui faire dire par un Esprit, si Monsieur le Comte mourroit de cette maladie. Madame de Bouillon étoit présente avec Monsieur de Vendosme, & le Duc à

présent Maréchal de Villeroy.

LE Gentil-homme sit entrer dans le cabinet une petite fille de cinq ans, & lui mit à la main, un verre plein d'une eau fort claire. Il fit ensuite ses Conjurations. La petite fille dit que l'eau devenoit trouble. Le Gentil-homme dit tout bas à la Compagnie, qu'il alloit commander à l'Esprit de faire paroître dans le verre un Cheval blanc, en cas que Monsieur le Comte dût mourir; & un Tigre, en cas qu'il dût en échapper. Il demanda aussi-tôt à la petite fille si elle ne voyoit rien dans le verre? Ah! s'écria-t-elle, le beau petit Cheval blanc! Il fit cinq fois de suite la même épreuve, & toujours la petite fille annonça la mort par des marques toutes différentes, que Monsieur de Vendosme, ou Madame de Bouillon, avoient nommées tout bas au Gentilhomme, sans que la petite fille pût les entendre. Ce fait est constant, & les trois personnes présentes le content à qui veut l'entendre, lL

[252]

IL me souvient à ce propos de ce qui se passa chez la Comtesse de Soissons, lorsqu'elle sortit de France. La Chambre des Poisons avoit décrété contre elle. Le Roi, par un reste de considération pour la mémoire du Cardinal, lui envoya Monsieur de Bouillon lui dire qu'il lui donnoit le choix, ou d'aller le sendemain à la Bastille subir les rigueurs de la prison, & le Jugement; ou de sortir de France incessamment. Le Duc de Villeroy, & la Marquise d'Aluye étoient avec elle. On tînt Conseil. Ils vouloient tous qu'elle se mît à la Bastille, puisqu'elle se protestoit innocente: mais elle n'ôsa jamais. Monsieur de Louvois, leur ditelle, est mon ennemi mortel, parce que j'ai refusé sa fille pour mon fils. Il a eu le crédit de me faire accuser. Il a de faux témoins. Puisqu'on a donné un Decret contre une personne comme moi, il achevera le crime, & me fera mourir sur un échaffaut, ou, du moins, me retiendra toujours en prison. J'aime mieux la clef des champs; je me justifierai dans la suite. La Marquise d'Aluye, sa fidèle amie, la fuivit. Elles partirent le lendemain matin en Carosse, avec des livrées grises. Le Roi l'avoit souhaité ainsi, de peur que le

le peuple ne la vît partir, & ne se plaignît qu'on ne faisoit pas justice. Mais Monsieur de Louvois la poursuivit jusques dans les Enfers. Dans toutes les Villes & Villages où elle passa, on resusa de la recevoir dans les grandes Hôtelleries. Il fallut coucher souvent dans des Villages sur la paille, & souffrir les insultes d'un peuple insolent, qui l'appelloit Sorcière & Empoisonneuse. Monsieur de Louvois envoya jusques à Bruxelles, un Capitaine reformé, qui, en donnant de l'argent à des gueux, lui faisoit chanter injures. Elle fut un jour obligée de coucher dans le Béguinage, où elle étoit allée acheter des dentelles; parce qu'il s'étoit assemblé devant la porte plus de trois mille personnes qui la vouloient déchirer. Il fallut que le Comte de Monterey, Gouverneur des Pays-Bas, la prit sous sa protection, & desabusat le peuple. Elle avoit emporté six cent mille francs d'argent comptant, & commença à faire grande dépense. Tout fut appaisé.

FIN.





